

Troisième Année

N° 6

Avril 1913

Les idées et les faits

OU EN EST LE « POINCARISME » ?

Nous avons exprimé à cette place, dans notre dernier numéro, nos sentiments sur l'élection de M. Poincaré à la Présidence de la République. Vainqueur du F.° Pams (qui était le candidat officiel de la Franc-Maçonnerie), M. Poincaré ne pouvait, à ce titre, que nous être sympathique. Aussi avons-nous vu sans déplaisir se former autour de lui une vague de popularité qui n'attendait, et qui n'attend peut-être encore pour déferler, qu'une attitude un peu crâne du nouveau Président contre les ennemis du dehors ou ceux de l'intérieur. Honni par les pontifes suprêmes de la Maçonnerie, élu avec l'appoint des voix de droite, M. Poincaré était un progrès indiscutable sur l'odieux Fallières : c'est à ce titre que nous l'avons salué ici.

Mais, tout en nous félicitant de l'échec des Loges, nous nous gardions de partager l'illusion d'une foule d'opposants tout disposés à reconnaître dans l'élu du Congrès de Versailles ce « Sauveur », vainement attendu depuis quarante ans, qui doit épargner aux Français la peine de se « sauver » eux-mêmes. Quelque sympathie qu'ait éveillé, à certains jours, le dernier ministère Poincaré, nous ne pouvions oublier qu'il y avait « entre lui et nous, toute la question religieuse », et le passé anticatholique du nouveau Président prouve que cette parole n'a pas été pour lui une formule vaine : lois de

spoliation religieuse, voyage à Rome, dénonciation du Concordat, M. Poincaré, député, a tout voté.

M. Poincaré Président de la République pouvait-il changer d'attitude ? Nous ne l'avons pas pensé un instant. Et sa visite officielle, dès le lendemain de son élection, à la Ligue maçonnique de l'Enseignement, est venue attester qu'il n'entendait pas renier sa tradition anticatholique.

Restait à savoir quelle serait son action au point de vue de la défense nationale et de la réforme électorale. Sur ces deux points, la bonne volonté du nouveau Président était indiscutable. Mais, là encore, l'événement est venu confirmer nos prévisions. « La Constitution actuelle », avons-nous dit, « donne à la Franc-Maçonnerie cent moyens de paralyser les velléités d'indépendance de M. Poincaré, s'il vient à en manifester. » Il n'a fallu que quelques semaines pour vérifier cette prédiction : le ministère Briand, composé des amis personnels de M. Poincaré, est tombé au Sénat sur la question de la représentation proportionnelle ; le service de trois ans, indispensable à la sécurité nationale et accepté par le pays, est battu en brèche, dans les milieux parlementaires, de la manière la plus inquiétante. M. Poincaré, impuissant à intervenir, en est réduit à aller cacher sa déception en visitant mélancoliquement les Hôpitaux et les Expositions.

Bref, après trois mois de présidence, M. Poincaré a vu les événements prendre exactement le contre-pied des espérances qui avaient accompagné son élection. Nul ne songe à le rendre responsable de la désillusion que ses partisans éprouvent. Mais il semble bien que la foi dans une action personnelle du nouveau Président soit désormais chose morte : le « Poincarisme » a vécu.

Devons-nous nous en affliger ?... Nous ne le pensons pas. Nous l'avons dit vingt fois, et nous le répéterons sans cesse : la maladie dont pâtit l'organisme français n'est pas de celles que l'on guérit par un changement de personnel gouvernemental, ni même par un changement de régime. La France a commencé à souffrir et à déchoir vers 1750, c'est-à-dire quand le microbe maçonnique l'eut contaminée ; si ce microbe n'est pas tout d'abord éliminé, elle continuera à perdre âme et vigueur *sous n'importe quel gouvernement* ; elle ne peut espérer entrer en convalescence que lorsque la majorité pensante des Français sera devenue antimaçonnique d'une manière active et raisonnée.

C'est pour cela que nous avons appris le succès de M. Poincaré sans céder à la poussée de « Poincarisme » qui se manifesta pendant quelques semaines ; mais c'est pour cela aussi que nous ne nous associerons pas, aujourd'hui, aux récriminations des enthousiastes d'hier, qui voient leurs espérances trompées.

Deux faits dominant, pour nous, la situation : 1^o les élections de 1910, si mauvaises qu'elles aient été au point de vue politique, ont

réduit de 190 à 140 environ le nombre des députés francs-maçons ; 2° cette élimination de 50 fils de la Veuve (remplacés par des députés blocards, mais « profanes ») a eu pour conséquence d'empêcher le candidat de la Franc-Maçonnerie, le F. : Pams, de s'installer à la Présidence de la République. Il y a là un double échec des Loges, qui atteste le progrès des idées antimaçonniques dans le pays d'abord, au Parlement ensuite.

Que les antimaçons redoublent d'énergie dans leur propagande, qu'ils multiplient le nombre de leurs conférences et de leurs sections régionales, qu'ils augmentent la diffusion de leur presse, — et il sera possible de discréditer la qualité de franc-maçon au point de rendre inévitables de nouvelles hécatombes parmi les FF. : membres du Parlement. Le pays pourra, alors, commencer à respirer, et il deviendra évident qu'en dehors de la lutte antimaçonnique, qui atteint l'ennemi dans sa vitalité même, tout n'est que duperie, illusion ou bluff.

L'ERREUR SYNDICALISTE

La théorie du « Sauveur », qui vient une fois de plus de décevoir ses fidèles avec le cas Poincaré, prend sa source dans l'incurable paresse des catholiques et des conservateurs français.

La plupart de ces derniers sont, il faut bien le reconnaître, incapables d'un travail soutenu ou d'un sacrifice répété en vue d'assurer le triomphe de leurs principes. Sachant cela, ils désertent le monde de la réalité (ou le succès ne s'achète que par l'effort) pour se réfugier dans le domaine du rêve. Là, tels de vieux enfants dont le cerveau serait resté stationnaire, ils oublient les meurtrissures de leurs échecs récents en se berçant de songes couleur de rose, où quelque chevalier errant arrive à point nommé pour redresser le tort qu'on leur a fait. Vient ensuite à passer un général de quelque allure, un explorateur retour d'Afrique, ou même un avocat lorrain au front bombé, et les vaincus de tant de batailles, où l'on ne s'est d'ailleurs point battu, tendent vers le passant des mains suppliantes : c'est lui le héros, l'homme prédestiné, le « Sauveur » qui va pourfendre le monstre de la Révolution sociale, émietter le Bloc antireligieux et nous rendre les provinces perdues. On l'entoure et on l'acclame jusqu'au moment où le « Sauveur », effrayé de leur enthousiasme et de son impuissance, se dérobe discrètement. Un peu de mauvaise humeur passe, et le parti des découragés se rendort et reprend son rêve...

Ce serait, d'ailleurs, une erreur de croire que le « Sauveur » toujours attendu doit nécessairement, pour être acclamé, s'incarner en un homme : il peut tout aussi bien revêtir la forme d'une Ligue à

bluff ou d'une erreur à la mode. Il y a douze ans, il n'aurait pas été possible de formuler quelques réserves sur les chances de succès de la « Patrie française » sans soulever contre soi l'indignation du monde conservateur ; d'autres engouements ont succédé à celui-là sans beaucoup changer l'état des choses. Qui ne se rappelle l'époque où l'idée Régionaliste était représentée comme la panacée nécessaire, Le Régionalisme a fait du chemin depuis lors, et il est glorieusement représenté, aujourd'hui, par les « Bleus de Bretagne », les « Bleus de Normandie », le Celtisme kabbaliste et séparatiste, et par une invasion débordante de Félibres anticléricaux. Un résultat analogue attend la Représentation Proportionnelle, cet autre remède à tous les maux ! La Ligue Providence et l'Idée à la mode ont abouti, somme toute, et aboutissent chaque jour à la même faillite que le périodique « Sauveur ».

La dernière en date de ces désillusions, qui accablent le monde conservateur sans réussir à lui ouvrir les yeux, est l'écroulement des espoirs fondés sur le Syndicalisme.

Frappés de ce fait qu'un des principaux arc-boutants de l'ancienne société française avait été la Corporation, quelques-uns de nos amis de droite, plus riches de bonne volonté et de littérature que de connaissances historiques et de doctrine sociale, avaient rêvé de faire servir au rétablissement d'un régime normal en France la forme syndicaliste qui va sans cesse se développant. Dans ce but, ils n'avaient pas craint de multiplier les avances aux meneurs du Syndicalisme révolutionnaire, — sans s'apercevoir que les principes sur lesquels ce dernier repose sont la négation même de ceux de l'antique Corporation, organe d'union entre le patron et l'ouvrier et institution à base chrétienne. La conséquence de cette méprise fut un véritable enthousiasme pour la C. G. T., considérée comme la suprême ressource des ennemis du Régime ; ses chefs les plus tarés furent entourés de ménagements infinis, et l'on créa, à l'effet de faciliter le contact des idées conservatrices avec celles de l'Internationale ouvrière, un cercle spécial, où les représentants des deux partis se mêlèrent.

Nous avons, dès la première heure, signalé le point faible de cette combinaison, habile en apparence ; au lieu de se trouver en présence d'une reconstitution imparfaite, mais améliorable, de la Corporation, nos amis avaient affaire, dans le Syndicalisme, à une création de la Franc-Maçonnerie, — ce qui est aisé à vérifier pour tout homme ayant quelque teinture de documentation antimaçonnique. La secte ayant pour habitude d'organiser ses filiales de manière à les dominer despotiquement, il était évident que le Syndicalisme tromperait les espérances que certains avaient fondées sur lui.

La première désillusion date d'octobre 1909. Cette année-là, quand un bourgeois plusieurs fois millionnaire, le F. Ferrer, eut été exécuté à Barcelone, le Syndicalisme français se leva en frémissant. Il

n'avait rien dit quand on fusillait, à Narbonne, de pauvres viticulteurs ruinés par les fraudeurs amis du Pouvoir ; il fit, par contre, émeute sur émeute parce qu'un franc-maçon espagnol avait subi la peine méritée par ses crimes. Cette attitude rendit un peu songeurs les amis du Syndicalisme ; mais elle ne les influença pas longtemps. Ils commencèrent bientôt à considérer les « costauds » de la C. G. T. comme les colonnes naturelles de l'ordre national futur.

Cette conception a reçu une atteinte grave au manège du Panthéon le mois dernier. Quelques Universitaires dreyfusistes avaient organisé une réunion publique destinée à la jeunesse des Ecoles, pour combattre le rétablissement du service militaire de trois ans ; les étudiants royalistes y étaient, naturellement, convoqués comme les autres. Ils trouvèrent la salle occupée par une cohue d'ouvriers de la C. G. T., conduits par leurs meneurs habituels. Les étudiants de droite avaient à peine eu le temps de protester contre cette étrange composition du public d'une conférence universitaire qu'ils étaient assaillis, à dix contre un, par les braves Syndicalistes, renforcés pour la circonstance d'une forte escouade du *Sillon*. Assommés, écrasés par le nombre, nos amis furent jetés à la porte par les étranges alliés qu'ils ménageaient depuis cinq ans et qui firent preuve en cette circonstance d'une particulière férocité.

Acte d'un millier de fanatiques, à distinguer du gros de la masse syndicaliste ?... Nullement, car le dimanche suivant, au Pré Saint-Gervais, c'était tout le Syndicalisme parisien, groupé par unions professionnelles, qui renouvelait la démonstration antipatriotique du manège du Panthéon et se répandait en menaces contre les victimes de l'agression de l'avant-veille. Le communiqué suivant, inséré par *l'Humanité*, la *Bataille syndicaliste* et la *Guerre sociale*, accentuait encore le caractère syndicaliste de cette manifestation, à laquelle prirent part 40.000 membres de la C. G. T. et des unions ouvrières :

« Voici comment l'Union des Syndicats a réparti ses quarante orateurs à chacune des dix tribunes :

« 1^{re} TRIBUNE :

« *Marck*, de la C. G. T. ; *Lefebvre*, du Bijou ; *Bernadin*, de Nancy ;
« *Dudilieux*, du Livre.

« 2^e TRIBUNE :

« *Yvetot*, de la C. G. T. ; *Coudun*, des Chemins de fer ; *Péricat*,
« du Bâtiment ; *Bondues*, de Lille.

« 3^e TRIBUNE :

« *Dumoulin*, de la C. G. T. ; *Fiancette*, des Cochers chauffeurs ;
« *Rousselot*, du Bâtiment ; *Toulouse*, des Chemins de fer.

« 4^e TRIBUNE :

« *Jouhaux*, de la C. G. T. ; *Ader*, des Agriculteurs du Midi ; *Savoie*,
« de l'Alimentation ; *Luquet*, des Coiffeurs.

« 5^e TRIBUNE :

« *Bled*, de l'Union des Syndicats ; *Voirin*, des Cuirs et peaux ;
« *Dret*, des Cuirs et peaux ; *Million*, de Lyon.

« 6^e TRIBUNE :

« *Minot*, de l'Union des Syndicats ; *Bousquet*, des Boulangers ;
« *Barthuel*, des Mineurs ; *Loyau*, des Métaux.

« 7^e TRIBUNE :

« *Victor*, du Bâtiment ; *Desgranges*, des Chemins de fer ; *Cauvin*,
« des Coiffeurs ; *Chaussy*, du Bâtiment de Seine-et-Marne.

« 8^e TRIBUNE :

« *Chanvin*, du Bâtiment ; *Henriot*, des Bouchers ; *Delpech*, du Bi-
« jou ; *Colinaud*, de la Voiture.

« 9^e TRIBUNE :

« *Marie*, des Imprimeurs ; *Constant*, de la Voiture ; *Jacquemin*,
« des Maréchaux ; *Bidamant*, des Employés.

« 10^e TRIBUNE :

« *Bourderon*, des Tonneliers ; *Sergent*, du Livre ; *Hubert*, des Ter-
rassiers ; *Gaubry*, des Industries électriques. »

Cette fois, si solide que fût l'illusion de nos amis, elle céda à l'évidence, et un de ceux qui avaient le plus chaudement prôné le rapprochement entre royalistes et syndicalistes, M. Maurice Pujo, dut écrire dans *l'Action française*, sous le titre : *le Syndicalisme saboté* :

« *Le mystérieux chef d'orchestre* dont a parlé Liebknecht a certainement repassé chez nous à l'annonce de la loi de trois ans. La question est de savoir si ce musicien, dont la baguette sème d'or, n'est pas l'empereur d'Allemagne lui-même. Ce qui est certain, c'est que la nouvelle campagne a été préparée avec le plus grand soin dans le plus grand secret. Les signes abondent pour qui sait voir. Je rappellerai seulement les conditions dans lesquelles fut rédigée cette pétition de l'École normale, patronnée par de hauts universitaires dreyfusiens, laquelle, au contraire des adresses patriotiques qui étaient immédiatement publiées, circula pendant huit jours sous le manteau jusqu'à ce qu'elle eût réuni toutes les signatures possibles. Puis, faisant partie du même plan, ce fut l'annonce de la réunion du manège du Panthéon, annonce modeste où l'on ne convoquait publiquement que trois sections du parti socialiste. Or, à notre arrivée dans la salle, nous devions trouver, mobilisées secrètement et au grand complet, toutes les organisations socialistes, syndicalistes et anarchistes de Paris et de la Seine, sans compter les étrangers et ces messieurs bien mis, dont

« l'un me disait : « *Nous venons venger nos F. de la rue Ramey.* »

« Comme je m'étonnais de l'étrange alliance qui venait de se révé-
« ler entre les bourgeois universitaires dreyfusards et les militants
« révolutionnaires, la *Bataille syndicaliste* m'a répondu qu'« elle avait
« qualité pour parler au nom de la classe ouvrière et que le syndi-
« calisme n'avait pas coutume de chercher des conseils hors de lui-
« même. » Je ne dispute pas à la *B. S.* la qualité officielle qu'elle
« croit pouvoir s'attribuer. Je ne m'étonne même pas de sa façon de
« délimiter la classe ouvrière. Il est entendu que les Camelots du
« Roi qui, dans la proportion de quatre-vingt-dix pour cent, sont des
« employés ou des travailleurs manuels : commis, mécaniciens, élec-
« triciens, crémiers, menuisiers, etc., doivent être appelés des « gen-
« tilshommes », des « aristocrates » ; mais le vidame de Hault de
« Pressensé, les professeurs Jaurès et Hervé et leurs hauts confrères
« de Sorbonne, les révolutionnaires passés hommes du monde sans
« avoir jamais tenu un outil, et qu'on voit tous les soirs, en smo-
« king, mener la grande vie du boulevard : ça, c'est la classe
« ouvrière. Il suffit de s'accorder sur les mots...

« Mais, précisément, dans la circonstance, ce sont ces dignes
« représentants de la classe ouvrière qui l'ont mêlée à ce qui ne la
« regardait pas. Déjà, à Bordeaux, on avait vu les politiciens socia-
« listes essayer d'amener les ouvriers à la Faculté pour soutenir le
« professeur Ruysen en difficulté avec la quasi-unanimité des étu-
« diants. Que devient l'autonomie de la profession, base de l'orga-
« nisation syndicaliste ? C'est exactement comme si le syndicat des
« tailleurs intervenait dans les affaires des peintres en bâtiment. Au
« manège du Panthéon, c'était la même chose : les syndicats auraient
« donné une réunion pour examiner, au point de vue ouvrier, les
« difficultés que leur créait la loi de trois ans, nos Etudiants d'Action
« française, fidèles à une discrétion que nous avons toujours gardée
« devant le terrain professionnel, ne s'y seraient point rendus. Ils
« sont allés, au contraire, à la réunion donnée par un lot de profes-
« seurs de Sorbonne qui appelaient spécialement les Etudiants.
« Je sais bien que ces messieurs n'étaient pas en mesure de se dé-
« brouiller seuls avec leurs élèves, mais leur réunion a perdu tout
« sens et toute autorité du moment qu'elle n'a pu avoir lieu qu'après
« que tous les étudiants eurent été expulsés.

« Le malheur est justement que le syndicalisme est trop allé
« chercher des conseils hors de lui-même. Cela ne date pas d'au-
« jourd'hui. *Nous avons indiqué d'après la brochure de M. Emile*
« *Janvion les procédés employés par la Franc-Maçonnerie pour sabo-*
« *ter l'organisation ouvrière, en tenir les fils et la rendre inoffensive*
« *aux exploités du régime judéo-républicain.* C'est la raison pour
« laquelle Aristide Briand, qui la connaissait bien pour l'avoir tra-
« versée, ne l'a jamais crainte, s'amusant à interdire, à la dernière
« heure, des manifestations annoncées à grand fracas et auxquelles

« on renonçait aussitôt, — la traitant comme un gros chien, dont les
« aboiements ne font pas peur parce qu'on le sait attaché.

« Après avoir proclamé que le syndicalisme se tiendrait sur le
« plan du travail et tirerait sa force de son indépendance, ses diri-
« geants ne se sont pas fait scrupule de bouleverser ce plan et de
« mettre cette force au service d'intérêts politiques. Le cas de Bintz
« n'est pas isolé : combien de fois n'avons-nous pas entendu les
« plaintes de pauvres syndiqués, notamment des fonctionnaires qui
« n'arrivaient pas à se faire soutenir par leurs organisations lorsque le
« patron ou le chef contre qui ils réclamaient justice était un franc-
« maçon ! Et chaque fois que la lutte économique a mis en conflit
« les travailleurs français avec les ouvriers étrangers installés chez
« nous, les meneurs, sacrifiant les intérêts professionnels à leurs
« doctrines personnelles d'internationalisme, n'ont cherché que des
« diversions, privant ces travailleurs français de la protection qu'ils
« réclamaient contre une concurrence abusive et privilégiée. — On
« ne peut s'en étonner lorsqu'on voit à la Bourse du Travail, au
« milieu des syndicats, une « Solidarité syndicaliste » qui n'unit que
« des Maçons (rien du Bâtiment !) et lorsqu'on peut lire chaque
« jour, parmi les convocations syndicales, celles de tel « Groupe
« d'ouvriers juifs ». Franc-Maçons, Juifs : quelles professions
« est-ce là ?

« Qu'on l'avoue donc franchement ! Le syndicalisme n'a plus rien
« de commun avec l'organisation ouvrière. Ce qu'on appelle de ce
« nom est un parti politique, le parti internationaliste, à la remorque
« du parti socialiste qui est lié lui-même, par le Parlement, au jeu
« de tous les partis de la République bourgeoise, et il reçoit d'ail-
« leurs directement tout autant que le Comité Mascaraud, les inspira-
« tions du Grand-Orient. »

En somme, M. Maurice Pujo et ses amis s'étaient trompés dans leur prévision qu'il serait possible de faire servir le Syndicalisme au renversement du Régime maçonnique. En gens de bonne foi, ils reconnaissent aujourd'hui leur erreur ; et, comme ils savent observer, ils constatent que l'obstacle qui s'est dressé entre eux et leur rêve n'est autre que la Franc-Maçonnerie, — la Franc-Maçonnerie dont nous leur dénonçons, depuis plusieurs années, la toute-puissance sur le Syndicalisme, qui est un des moyens d'action les plus sûrs dont puissent disposer les Loges. Au risque de s'entendre accuser (comme on nous le reproche si souvent à nous !) de voir des francs-maçons partout, M. Maurice Pujo est amené à convenir qu'il y avait encore des francs-maçons là dedans.

C'est fort bien, et il n'aurait droit qu'à des éloges pour avoir renoncé à la chimère du « Syndicalisme sauveur » s'il ne se hâtait de conclure avec un incurable optimisme, où reparaît la funeste théorie du « Sauveur » nécessaire :

« Sous la République, l'organisation ouvrière n'a pas de toit : elle « est à la merci de tous les vents du dehors. Le Travail n'aura l'in- « dépendance et la force que lorsqu'il s'organisera sur la base natio- « nale, sous la protection du Roi. »

Ou cela ne veut rien dire, ou cela veut dire que la présence du Roi sur le trône de France disciplinerait le Syndicalisme et l'améliorerait.

Le signataire de *les Idées et les Faits* est un royaliste impénitent : ce n'est donc pas lui qui s'élèvera contre l'hypothèse d'une Restauration dont le pays retirerait certains avantages indiscutables, notamment au point de vue militaire. Mais croire qu'il dépendrait d'un Roi de discipliner le Syndicalisme, ou toute autre filiale maçonnique, c'est se ménager pour l'avenir de cuisantes désillusions. La victoire sur la Secte demandera de plus longs et plus âpres travaux : la Franc-Maçonnerie ne sera vaincue que lorsque les forces de l'Antimaçonnerie dépasseront les siennes en hommes, en activité et en argent.

Sinon, et si le monarque sauveur devait suffire pour épargner à un pays les maux du Syndicalisme révolutionnaire, le Portugal n'eût pas connu la Révolution de 1910, l'Espagne n'aurait pas vu la « Solidarité ouvrière » incendier 54 églises et couvents de Barcelone, la Russie n'aurait pas été mise à feu et à sang, de 1905 à 1907, par ses Syndicats révoltés. Enfin la grève générale de Belgique, si calme qu'elle eût été jusqu'ici, n'inspirerait pas les inquiétudes qu'on éprouve à son sujet.

Pourquoi se dissimuler que le salut, Dieu aidant, est dans le développement de l'organisation antimaçonnique, qui seule peut paralyser, puis détruire, ce que la Franc-Maçonnerie a créé ?

UN EXEMPLE DE TYRANNIE SYNDICALISTE

La *Liberté* a raconté la mort d'un honnête ouvrier, M. Goubert, victime de la tyrannie syndicaliste. Peu de journaux ont osé parlé de la fin de ce malheureux, sacrifié aux haines de la C. G. T. Faisons-nous l'écho de sa navrante histoire :

« Goubert vivait heureux de son travail de peintre en bâtiment « dans un propre appartement du quartier populaire des Epinettes. « Marié et père de famille, il menait une vie rangée, évitait le caba- « ret, détestait le syndicalisme qui organise le chômage et appauvrit « les ménages ouvriers.

« Les syndiqués entreprirent de « corriger » ce camarade trop « vertueux. Ils désertèrent les chantiers où celui-ci était employé. « Et bientôt Goubert ne trouva plus de travail. Vingt fois embauché

« et vingt fois forcé de partir sous les menaces et sous les coups.
« Après avoir chômé de longues journées, il avait réussi à se faire
« embaucher une dernière fois dans un chantier de la rue de la Pépi-
« nière. Aussitôt les persécutions recommencèrent. Mercredi dernier,
« à neuf heures du matin, il dut quitter en toute hâte le chantier,
« sans même avoir le temps de ramasser ses outils. Les camarades
« révolutionnaires s'apprêtaient à lui faire un mauvais parti.

« Rentré dans son petit appartement, le malheureux ouvrier alluma
« un réchaud de charbon et, la mort ne venant pas assez vite, il se
« logea une balle dans la tête.

« La C. G. T. triomphe. Le « renard » est mort.

« Dans une lettre émouvante, Goubert dit adieu à sa femme et à sa
« fillette. Il ne pouvait plus supporter les persécutions. « Allez
« réclamer mes outils », écrit-il avec une sollicitude touchante pour
« ces instruments de travail qu'il aimait. Et il n'a pas un mot de
« haine pour les révolutionnaires qui l'ont assassiné. »

Comme le constate fort justement la *Liberté*, la tyrannie syndica-
liste ravale l'homme au-dessous de la brute.

L'année dernière, un ouvrier du port du Havre, le malheureux
Dongé, était tué, à coups de talons, par une horde de brutes syndi-
quées. Un des instigateurs du crime fut condamné à mort. La C. G. T.
entreprit de le faire non seulement gracier, mais remettre en liberté
libre de toute peine ; elle y a réussi, et de nombreux journaux conser-
vateurs se sont associés à sa campagne.

Faut-il s'étonner, devant cet appui donné au Syndicalisme maçon-
nique et révolutionnaire, des nouvelles condamnations à mort pro-
noncées contre les « renards » par la C. G. T. — qui, elle, ne gracie
pas les innocents qu'elle traque.

ARISTOCRATIE MAÇONNIQUE

La Franc-Maçonnerie a fait la Révolution qui a eu pour but
d'« abolir les distinctions sociales ».

C'est pour cela qu'en l'an de grâce 1913, M. le préfet des Alpes-
Maritimes mariant sa fille, ce haut fonctionnaire a daigné porter à la
connaissance des bourgeois, manants et habitants de Nice, l'ordon-
nance suivante, qu'il a dûment signée :

« Article premier. — La circulation des voitures et autres véhicules
« est interdite le 20 février, de 11 heures du matin à 2 heures du soir,
« dans les rues Centrale, Mascoïnat, etc.

« Art. 2. — Les personnes se rendant en voiture à la cathédrale
« devront suivre le boulevard du Pont-Vieux, la rue Mascoïnat, etc.

« Art. 3. — A l'issue de la cérémonie, les voitures reviendront à la cathédrale par les rues de la Poissonnerie, Benoît-Bunico, Rossetti, etc., etc.

« Art. 4. — Par exception, le Marché qui se tient place de la Préfecture, place aux Herbes, cours Saleya et rue Saint-François-de-Daule devra être terminé, le 20 février, à 16 heures, et toutes les voies devront être rendues libres pour 11 heures au plus tard. »

Un ambassadeur vénitien qui vint à Paris, sous Charles VII, trouva le Roi au coin d'une rue, les pieds dans la boue, écoutant patiemment deux ouvriers qui lui soumettaient leur différend à grand renfort d'explications.

Nous avons fait du chemin depuis cette conception féodale de l'autorité...

UN PROGRAMME INTERNATIONAL

M. Roger Duguet (l'abbé Boulin), ancien rédacteur à l'*Univers*, a fait ressortir dans une conférence faite le mois dernier, sur la *Presse Catholique Intégrale*, la nécessité de concevoir internationalement la lutte contre la Franc-Maçonnerie. C'est une nécessité que nous avons bien souvent exposée ici. Aussi ne sera-t-on pas surpris que nous fassions nôtres les passages suivants de cette conférence :

« Un programme international !

« Je le sais bien, Mesdames, et vous-mêmes, Messieurs, — même vous, mes chers confrères, — dès qu'il est question de nous Français, en général, de nos affaires françaises, de nos glorieuses Chambres et de nos illustres ministres, de nos délicieux poètes, de nos charmants romanciers et de nos dramaturges... israélites, de nos bonnes œuvres même, de nos espérances ou de nos malheurs, c'est fini. Peu nous chaut des partis belges. Les noms allemands nous écorchent la bouche. Maura, Canalejas ou Romanonès, ça nous assomme. Combien sommes-nous à savoir le nom du premier ministre en Italie ou même celui du franc-maçon président de la République sanguinaire du Portugal ? Histoires d'un autre monde, nous n'y entendons goutte. Et ce n'est pas moi qui vous jetterai la pierre à ce sujet. Dieu sait la grimace que je fis quand, pour la première fois, on m'obligea à comprendre que, par position, par devoir d'état, j'étais pour ma part strictement tenu d'y voir un peu plus loin que ces « prés fleuris qu'arrose la Seine ». Dieu sait si cela m'amuse, même aujourd'hui, de dépouiller parfois les dossiers les plus arides pour tâcher d'expliquer en vingt lignes, à des lecteurs distraits et à des lectrices... rêveuses, le sens et la

« portée religieuse internationale d'un accident en apparence assez
« négligeable, à Madrid ou à Berlin, au Japon ou parmi les Juifs de
« New-York. Non, si vous le voulez, ça n'est pas amusant toujours,
« le plus souvent ça n'est pas amusant du tout.

« Toutefois, à grand'peine et non sans murmures, croyez-le, j'y
« aurai gagné pour mon compte de découvrir peu à peu la nécessité
« de cet effort, le grave péril de notre inattention et l'imprudence —
« j'oserai dire l'étourderie et la sottise — de tous ceux qui ambition-
« nent de peser, ne fût-ce que du poids d'un grain de sable, par
« l'apostolat, les œuvres ou la prière, dans les destinées religieuses
« du monde, en se désintéressant du caractère général de la lutte
« engagée de toutes parts contre l'Eglise, de l'étroite solidarité des
« intérêts catholiques, du sort commun des nations chrétiennes,
« enjeu de cette grande bataille qui passionne les Anges de Dieu.

« Citoyens conscients », comme parle M. Jaurès, mais d'une autre
« cité, — la cité universelle des âmes, — vous savez bien, en effet,
« qu'elle embrasse la terre entière, et que c'est à nous que s'applique
« doublement la parole de cet ancien : Rien d'humain ne nous est
« véritablement étranger. Car, sur le monde entier, se sont étendus
« les bras sanglants de la croix de Jésus-Christ ; c'est à toutes les
« nations qu'il a envoyé ses apôtres ; c'est pour toutes qu'il nous a
« appris à prier chaque jour : « Père, que votre nom soit sanctifié,
« que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre ! »
« C'est pour toutes qu'il n'a voulu qu'un bercail et qu'un pasteur.

« Partout où Pierre est combattu, partout où s'éteint un foyer
« d'amour de Dieu, — fût-ce en Sibérie sous le knout des Cosaques,
« à Lisbonne dans les chiourmes de la République, sous le cime-
« terre des Kurdes ou chez nous, sous les lazzis d'un tyranneau de
« village, — catholiques, si vous y restez plus indifférents qu'à la
« lecture d'un fait divers ou aux modes parisiennes, si la presse
« d'information, c'est-à-dire de scandales, vous intéresse chaque
« matin davantage, ah ! laissez-moi vous le dire, c'est donc que
« déjà vous n'avez plus l'esprit de notre grande et surnaturelle
« famille. Catholiques, vous n'êtes plus catholiques, — pas plus que
« vous ne seriez vraiment Français si votre sang ne chante ou ne
« bout au récit d'une de nos gloires, à la nouvelle d'un affront fait
« au drapeau, à la sonnerie d'un clairon qui passe ou au dernier
« mot du plus humble de nos soldats mourant là-bas, fût-ce par
« delà les mers, pour la patrie !

« Catholiques, enfants du Père qui préside à la rédemption uni-
« verselle, sujets de la tiare aux trois couronnes, nous ne sommes
« en réalité qu'un peuple à travers l'espace et les temps. Nous avons
« charge de nos frères. Et ce n'est pas seulement à ceux qui les mo-
« lestent, les persécutent ou les égorgent, que le Seigneur deman-
« dera un jour : « Qu'avez-vous fait d'eux ? »

« D'autant que vous n'ignorez pas le nom de l'ennemi. Lui aussi

« est international, sinon dans le beau sens de catholique, du moins
« dans celui d'interlope. Il fait, par-dessus les frontières, la contre-
« bande des idées subversives. Et la Révolution, c'est-à-dire l'an-
« tique Synagogue, grossie des sectes protestantes et devenue la
« Franc-Maçonnerie, a juré de reconquérir enfin le monde au compte
« de Satan, son maître, sur Jésus-Christ.

« Le spectacle de ce suprême assaut, nous l'avons aujourd'hui
« sous les yeux.

« Et déjà, voici nos églises en ruines, nos écoles fermées, nos reli-
« gieux en exil, le Concordat déchiré, l'apostasie officielle. Mais ne
« croyez pas que l'épreuve ne frappe que nous. Ce n'est que notre
« part d'une immense défaite. Voyez l'Italie aux mains d'un pouvoir
« sacrilège et spoliateur, dont l'insolent triomphe a détrôné le
« Pape-Roi et fait du Pontife, souverain de la Ville Eternelle, père
« des hommes et modérateur des nations, un vieillard prisonnier de
« quatre murailles. Regardez l'Eglise portugaise en proie à son
« 93, les agitations de l'Extrême-Orient idolâtre, les brutalités du
« vaste schisme russe, l'immense empire de la Réforme parmi la
« race anglo-saxonne, l'Afrique encore en friche. Et n'apercevez-
« vous pas la lueur qui monte de là-bas, vers l'Orient, où des mil-
« lions de chrétiens comme vous en sont à choisir, parmi les hor-
« reurs des massacres, des incendies et des pires outrages, entre la
« fureur orthodoxe et la domination du Croissant ?

« Vous me dites : « C'est vrai. Nous avons bien assez pourtant de
« notre effort à fournir contre l'ennemi qui bat nos murailles. Que
« pouvons-nous au surplus pour nos malheureux frères lointains ? »
« Tout. Une armée ne fonce pas sans plan sur l'ennemi : on ne lui
« résiste pas à l'aveugle. Il faut bien repérer son centre et ses ailes,
« discerner sa marche ou ses feintes. Il y a un ordre des batailles,
« sauf pour les paniques. De grâce, percez le rideau de fumée des
« premières lignes. Ecoutez le cri de ralliement des états-majors.
« Vous comprendrez enfin les mouvements nécessaires, vous com-
« battrez mieux et ce sera le premier pas vers la victoire.

« Sans doute, pour en venir à ses fins, la tactique de l'ennemi est
« ondoyante et diverse.

« De même que la persécution religieuse a procédé chez nous par
« étapes, selon les préparations savantes de l'opinion, abattant tour à
« tour les ordres religieux, les dispenses militaires du clergé, l'orga-
« nisation des fabriques, l'ambassade de Rome, le Concordat lui-
« même et jusqu'aux fondations sacrées des morts, — de même, à
« travers le monde, sur un même thème qui est la guerre à l'Eglise
« de Jésus-Christ, nous retrouvons partout le même programme,
« mais à ses différents degrés d'application. Et si je ne craignais
« d'abuser ici de votre patience, je passerais en revue quelques-
« unes au moins de ces variations. L'Ecole, par exemple, ici confes-
« sionnelle, est pourtant déjà soustraite au contrôle officiel de

« l'Eglise ; interconfessionnelle ailleurs, ou simplement religieuse et
« spiritualiste, elle devient tout à fait neutre, mais morale encore,
« puis sans Dieu, ni loi ni patrie, car partout la Secte s'efforce de la
« ravalier au moins d'un échelon pour l'acheminer vers l'athéisme
« et toutes les impiétés sous prétexte de liberté de conscience.
« Comme si partout le premier droit, le premier devoir et la pre-
« mière liberté nécessaire des enfants chrétiens n'étaient pas d'ap-
« prendre à connaître et à aimer Jésus-Christ !...

« Au besoin, les mêmes mots servent — et il faut ici un peu d'ap-
« plication — à des campagnes en apparence divergentes, mais
« qui se ramènent, en réalité, à ce même plan stratégique varié dans
« son application immédiate selon les milieux et le moment, *un*
« dans ses lignes directrices et dans son but, et il y a comme cela,
« de par le monde, cent formules équivoques, — la fameuse Base
« chrétienne en Allemagne, par exemple, — qui couvrent toutes les
« louches besognes. Mais c'est assez. Et je me contenterai, pour en
« finir là-dessus, d'un même fait, en quelque sorte anecdotique,
« mais qui vous résumera d'un trait toutes ces manœuvres.

« La *Vigie* signalait ces jours-ci un nouveau décret récent d'Al-
« phonse XIII, réglant que désormais ne pourront être détachés en
« service commandé dans les églises pour participer aux cérémonies
« religieuses solennelles que les soldats désignés comme catho-
« liques par leur livret militaire matricule. Et les radicaux annoncent
« qu'aux Cortès, ils proposeront au surplus qu'on s'en tienne aux
« soldats qui pratiquent encore leur religion à la caserne. Cepen-
« dant, c'est la même secte, si délicate sur la question de liberté de
« conscience des soldats non catholiques en Espagne, qui organisa
« en France le système des fiches pour frapper tout officier cou-
« pable de laisser sa femme et ses enfants aller à la messe. Un soldat
« de la catholique Espagne doit pouvoir refuser de présenter les
« armes au Saint-Sacrement ; mais il faut que le soldat né catho-
« lique et Français obéisse coûte que coûte dès qu'il s'agit de jeter à
« la rue une sœur de Charité expulsée de son hôpital ou de forcer
« pour une comédie d'inventaire les portes des saintes et glorieuses
« basiliques.

« Direz-vous encore que ces comparaisons sont inutiles ; que cet
« écheveau d'intrigues et de violences sournoises n'a pas besoin
« d'être démêlé, qu'il faut consentir à ce que des catholiques puis-
« sent s'y tromper ? Cependant à peine la plupart consentent-ils à
« envisager l'œuvre de la Franc-Maçonnerie dans les désastreux
« effets de son action locale. Son action parallèle, dans les pays
« même limitrophes, leur échappe comme un fait étranger, en de-
« hors de leurs préoccupations. Et c'est cette erreur de coup d'œil
« qui les précipite. Ils se font battre par petits paquets. Tandis que
« la secte, depuis 1848, — pour ne pas remonter plus haut, —
« opère partout sur un plan symétrique, international, avançant

« ici, reculant là, mais toujours dans un dessein identique, comme
« un joueur d'échecs qui sur le damier remue ses pièces selon
« ses vues secrètes, — les nôtres, en ordre dispersé, résistent sans
« entente et perdent sans savoir pourquoi la partie.

« Ah ! il est temps — même il est déjà tard — qu'on le com-
« prenne ! Quand les catholiques d'un pays remportent un succès ou
« éprouvent une défaite, le monde catholique tout entier en subit
« le contre-coup, et c'est respectivement une défaite ou un succès
« de la secte ennemie.

« Et voilà pourquoi, — même au risque de fatiguer parfois un
« peu, — la presse catholique romaine intégrale s'efforce d'ouvrir
« vos yeux, chaque semaine, sur les mille péripéties de ce combat
« où se mêlent cent personnages, vingt peuples, dix tactiques, mais
« qu'il faut à tout prix que votre clairvoyance démêle, pour en tirer
« les conclusions qui s'imposent ! »

LE LIVRE DE HENRY BRONGNIART

Nous avons dit tout le bien que nous pensons de l'excellent petit livre de propagande que notre ami Henry Brongniart, membre du Conseil central de la *Ligue Antimaçonnique*, vient de consacrer au Pacifisme. Entre autres approbations, nous sommes heureux de trouver dans *l'Idéal*, l'excellente revue du chanoine Coubé, la note suivante :

« **Le Pacifisme et l'Eglise**, par Henry BRONGNIART,
« librairie Bloud, Paris. Prix, 0 fr. 60. — Excellente brochure de
« 64 pages.

« L'auteur étudie toutes les manifestations du pacifisme à travers
« les âges et montre que, si l'Eglise est amie de la paix, cependant
« elle reconnaît la nécessité de la guerre, toutes les fois qu'une
« grande cause, telle que la défense de la chrétienté ou de la patrie
« blessées dans leur droit ou leur honneur, le demande. Peut-être
« certains textes, et en particulier ceux de la Bible, qui paraîtront
« violents, demandaient-ils une explication, une mise au point his-
« torique et dogmatique.

« L'esprit est bon et la documentation abondante. On trouvera des
« aperçus et des détails fort intéressants sur le pacifisme dans les
« premiers siècles de l'Eglise, sur la Trêve de Dieu, la Chevalerie,
« les Ordres militaires, les guerres approuvées ou ordonnées par
« l'Eglise. Signalons aussi un important chapitre, le dernier, sur
« le Pape, arbitre des nations. »

UNE NOMINATION

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons l'élévation à la dignité de chanoine de M. l'abbé Richard, curé de Saint-Pierre-du-Gros-Cailou.

M. l'abbé Richard (dont l'attitude lors des Inventaires fut à la fois si courageuse et si digne) est un antimaçon éclairé et convaincu. Il a été l'un des fondateurs de notre section ecclésiastique *Clément XII* et l'un des premiers abonnés de la *Revue Antimaçonnique*.

Qu'il nous soit permis de lui offrir nos félicitations.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.



CE QUE NOS YEUX VOIENT.



Herr Jaures. — Votez-les vos trois ans, et quand vous serez blackboulés par vos électeurs, ça vous fera une belle jambe, la défense nationale.

Choseph. — O Vrance !. Que le badriodisme innattu te don fieux Reinach te gonsole t'une delle imbiédé !



Institut Antimaçonnique de Paris

(ANNÉE 1913)



FLAVIEN BRENIER a commencé, le 26 février, la série de ses cours sur les dernières révolutions maçonniques.

I. Portugal.

Le Portugal a été étudié dans cette première conférence.

M. Flavien Brenier a eu l'heureuse idée de donner, au début de cette conférence, un aperçu de la façon dont, à la Ligue et à l'Institut, nous concevons l'histoire vraie. Un exposé de ce genre devrait être donné, sous forme de tract, à tous ceux qui, nouveaux venus dans la lutte antimaçonnique, ont besoin d'avoir, dès l'abord, une idée aussi nette que possible de nos doctrines. Voici, en quelques mots, l'essentiel de ce préambule.

Les sciences historiques ont progressé singulièrement au cours du XIX^e siècle, mais elles se bornent encore à étudier généralement l'aspect extérieur du monde, tout ce qui est, en quelque sorte, officiel et visible. Rechercher comment les forces secrètes ont pu fausser les forces visibles, c'est un travail auquel peu d'historiens se consacrent. Même sur les points les plus indiscutables, on fait le silence. Que l'on compte, par exemple, les ouvrages d'érudition ou les manuels élémentaires qui, dans l'histoire de la Révolution, font à l'action maçonnique une part proportionnée à son rôle ! Et que l'on compte aussi les ouvrages qui n'en soufflent mot !

Et cependant, quelle tâche intéressante pour l'historien que l'étude de ces organismes, souvent infimes, qui sont capables, au moment psychologique, d'arrêter la grande machine administrative ! De

même qu'il suffit d'un saboteur, placé au bon endroit, pour immobiliser un train ou une usine, de même il suffit de quelques affiliés embusqués, qui à l'armée, qui dans l'entourage des princes, pour bouleverser les plans les mieux conçus. Dans ces conditions, l'historien qui passe sous silence des faits si intimement liés aux événements ne nous donne pas, du passé, l'idée exacte que nous sommes en droit d'attendre de lui.

C'est un grand aveuglement des hommes de ne croire que ce qu'ils voient. Une armée de 20.000 hommes, cela se voit. Cela marche, s'arrête, et, même, recule quelquefois; mais 100 ou 200 officiers francs-maçons, répartis dans cette armée, cela ne se voit pas. Aucun signe distinctif ne les décèle. Dans certains cas, comme on le verra au cours de ces études, ils peuvent tout paralyser. Mais, si cela ne se voit pas, cela peut se chercher. On le découvre et on le montre aux incrédules. Or il en est qui ne croient même pas ce qu'on leur montre. Nous étonnons les uns, nous sommes raillés par les autres. Il faut en prendre notre parti avec sérénité.

Par contre, nos adversaires sont fixés sur la valeur de ces forces secrètes. Au lendemain de la Révolution turque, un haut maçon martiniste, M. Marcel Prévost, publiait dans le *Figaro* un article qui, pour être ésotérique, n'en était pas moins clair, et attirait — dans la joie du triomphe — l'attention du public sur les forces invisibles à la masse.

L'abbé Proyart, dans un livre que, comme celui de Barruel, la maçonnerie a voulu mettre au pilon de l'oubli, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, raconte qu'en 1752 un père jésuite apprit, de la bouche d'un haut-maçon anglais, que sa compagnie allait être détruite. Rien ne pouvait faire prévoir un pareil événement. Il n'en arriva pas moins. La situation est toujours identique.

En 1908, quelques semaines avant l'affaire du chancelier de Bulow et la séance du Reichstag, M. Marcel Prévost, dans un autre article du *Figaro*, annonçait encore un ébranlement prochain de l'Empire d'Allemagne!

Ce préambule indispensable terminé, le conférencier a abordé l'étude des diverses révolutions maçonniques du Portugal. Nous les résumerons à grands traits.

La première loge qui ait fonctionné normalement, vers 1735, fut d'abord composée presque exclusivement d'Anglais qui s'adjoignirent quelques Portugais dont le nombre grandit peu à peu. Mais la fameuse encyclique de Clément XII, en 1738, attira sur cette Loge la surveillance de l'Inquisition, et les réunions ne recommencèrent que vers 1750, à l'époque où Carvalho, futur marquis de Pombal, revint de Vienne.

Dom Sébastien Joseph de Carvalho e Mello avait été reçu maçon, à Londres, en 1752, lorsqu'il était secrétaire de l'ambassade.

Ambassadeur à Vienne, il épousa la fille du général comte Daun, et, par ce mariage, fut *persona grata* auprès de la famille impériale d'Autriche. La reine Marie-Anne, fille de l'empereur, le désigna comme ministre à son fils Joseph.

Au début, il s'occupa de la réorganisation de la maçonnerie portugaise, mais il n'en laissa rien paraître. Ce n'est qu'en 1754, qu'il commença les hostilités, non pas directement contre l'Eglise, en général, ce qui eût été se démasquer, mais contre les Jésuites en particulier, dont l'organisation était une force pour le catholicisme en Portugal.

Il commença, en employant des intermédiaires soigneusement couverts, par répandre des pamphlets calomnieux dans les Etats pontificaux, puis il en vint à corrompre jusqu'à des cardinaux comme Passionéi. Quand l'effet fut produit, il publia, sous sa responsabilité, un rapport extravagant, intitulé *la Relation abrégée de la rébellion des Jésuites en Amérique*. Voici à quelle occasion. A la suite d'un incident de frontières, Pombal déclara que les Jésuites avaient conquis les possessions américaines tant espagnoles que portugaises, y avaient fondé un empire et proclamé un empereur sous le nom de Nicolas 1^{er}. Cette façon de présenter, avec des détails précis, des faits totalement faux, a été conservée dans les traditions maçonniques. Cette relation, traduite en langues étrangères, ne manqua pas d'impressionner l'opinion publique. Mais la tentative ne réussit pas jusqu'au bout. Pombal, appuyé par Passionéi, ayant obtenu de Benoît XIV, agonisant, un décret autorisant la réforme de l'ordre en Portugal, vit ce décret annulé par le nouveau Pape, Clément XIII, qui évoqua l'affaire.

Cette campagne n'était pas ignorée des autres sphères maçonniques. Voltaire, Diderot et d'Alembert savaient que la Compagnie de Jésus était condamnée.

Pombal, ayant échoué dans sa première tentative, inventa un faux complot. Quelques coups de fusil ayant été tirés sur la voiture du roi Joseph, aucune arrestation ne fut opérée tout d'abord, mais, au bout de trois mois, il fit arrêter la famille d'un de ses ennemis personnels, le marquis de Tavora (qui lui avait refusé la main de sa fille pour son fils) et le duc d'Aveiro. Un tribunal d'exception, présidé par Pombal, jugea, si l'on peut dire, les inculpés.

Mais Pombal visait les Jésuites. On arrêta donc en même temps que cinq Pères, confesseurs des inculpés, le Père Henriquez, confesseur de l'infant, puis, par fournées, on alla jusqu'à emprisonner toute la Compagnie de Jésus, qui comprenait huit cents membres en Portugal.

Cette parodie de procès est remplie de détails odieux, de faits atroces et aussi d'incidents grotesques. Pombal fit rayer du calendrier les noms des saints ayant appartenu à l'ordre des Jésuites.

Après la chute de Pombal, la franc-maçonnerie, qui n'avait pas,

en Portugal, une organisation très forte, et qui ne devait sa puissance qu'au ministre qui était l'exécuteur de ses desseins, se trouva, avec ses trois cents membres, dans une situation critique. Mais l'armée était profondément maçonnisée.

Pombal avait confié le commandement de l'École militaire de Valença à un officier suisse, le F. : Jean Miron, haut gradé dans la secte.

Aussi, l'éducation que les officiers reçurent fut telle qu'à la fin du xviii^e siècle, ils étaient tous pénétrés de l'esprit maçonnique, au degré le plus virulent.

Ceci éclaire certains points incompréhensibles de la campagne de Napoléon contre le Portugal. Junot commença cette campagne, avec de jeunes soldats sans entraînement, dans des conditions très difficiles. Il lui restait environ 10.000 hommes lorsqu'il franchit la frontière. Bien qu'il n'eût rencontré aucune résistance en traversant les territoires montagneux, il arriva à Abrantès avec 4.000 hommes et 5 canons, sans la moindre cavalerie. Mais Abrantès, dont le gouverneur était maçon, capitula sans résistance, et les troupes de Junot s'y ravitaillèrent. Celui-ci se remit en marche sur Lisbonne, dont la garnison était de 30.000 hommes, et où il entra sans difficulté. Il ne lui restait que 2 canons, 17 cavaliers et 1.500 hommes d'infanterie !

Comment le terrain avait-il été préparé par la Maçonnerie ? La réponse se trouve dans Barruel et dans un livre publié par le F. : Coustos, en 1803, et intitulé : *l'Inquisition de Portugal contre les francs-maçons*.

Après la chute de Napoléon, les catholiques portugais, qui s'étaient soulevés pendant l'invasion, demandèrent des sanctions. Le grand-maître du Grand-Orient lusitanien fut arrêté avec une quinzaine d'autres haut-gradés, jugé et pendu, en 1817.

En 1818, le roi Jean VI décréta que tout maçon serait puni de mort. Les officiers, cependant, restèrent affiliés en secret. Mais, en janvier 1820, éclatait la révolution contre Ferdinand VI.

Six mois plus tard, à Porto, le complot maçonnique réussit, déchaîné par un colonel d'infanterie, le F. : de Castro.

Le mouvement aboutit, en quelques semaines, à la constitution de 1812.

Après le retour de Jean VI, la lutte continua. Le deuxième fils de Don Miguel réagit victorieusement, et adopta, pendant ses quelques années de règne, des mesures qui constituent un modèle de législation antimaçonnique.

En 1833, il adressait aux Etats d'Europe un mémoire où il signalait le plan général de la secte. Mais la victoire de don Pedro mit fin à cette réaction. La Maçonnerie triompha de nouveau, et fit supprimer les congrégations, à l'exception d'un couvent de Franciscains, chargés des missions coloniales.

Don Pedro excommunié en 1834, ce fut la rupture avec le Saint-

Siège, et l'interdiction pendant dix-huit ans de tout rapport entre le Vatican et l'Episcopat. Cet état de choses désorganisa le clergé portugais, et à un tel point que, lorsque le patriarche Netto prit possession du siège de Lisbonne, il ne put obtenir de ses prêtres le port habituel et régulier de la soutane.

Cette situation s'explique lorsque l'on sait que beaucoup d'évêques étaient maçons, et qu'ils étaient recrutés comme des fonctionnaires, sans qu'on exigeât d'eux les plus élémentaires garanties religieuses.

En 1872, on parla d'unifier la péninsule ibérique, et les loges des deux pays voulaient en profiter pour proclamer une république unique.

Ici, le conférencier signale un fait très curieux. C'est que la Maçonnerie a des idées particulières quant aux divisions territoriales, tant de la France que de l'Espagne. En ce qui concerne la France, on peut ajouter que ces idées ont été reprises par les pangermanistes, qui revendiquent les mêmes régions que les maçons, à grand renfort d'érudition.

Le projet de 1872 échoua, et la guerre religieuse prit fin au concordat de 1881, que signa le roi don Luis I^{er}.

Don Carlos et la reine Amélie continuèrent cette politique, et furent sympathiques aux congrégations, notamment aux établissements charitables, comme ceux des Jésuites et des Pères du Saint-Esprit.

Mais, depuis don Miguel, la maçonnerie s'était réorganisée. Les carbonari, n'étant plus utiles, disparurent, à l'exception d'un petit nombre destiné à fournir des cadres à de nouvelles formations, en cas de besoin. En 1851, la loge « Jeune Portugal » se constitua avec les débris du carbonarisme, mais la maçonnerie avait, pour le moment, restreint ses ambitions : il ne s'agissait plus que de dominer la monarchie.

En 1875, changement brusque. Le roi Carlos, ayant voulu rendre visite à son oncle le roi Humbert, refusa de le rencontrer à Rome même. Cette attitude respectueuse envers le chef de la chrétienté exaspéra la maçonnerie.

C'est alors que fut fondée une Haute-Vente. Cette société secrète, qui comptait de huit à neuf mille membres, était constituée de telle façon que l'on ne pouvait, en cas de dénonciation, connaître qu'un très petit nombre d'adhérents. Le recrutement fut organisé, plus particulièrement, dans l'armée, mais par catégories, de façon à laisser ignorer aux inférieurs ceux de leurs supérieurs qui faisaient partie de la secte.

Désormais, il s'agissait de détrôner le roi et de le remplacer par son fils aîné. Déjà, à la suite de la visite de Loubet, il y eut des désordres dans la flotte, mais la conspiration n'était pas au point.

Lorsque Franco arriva au pouvoir, il voulut mettre fin à la gabe-

gie financière. Les Chambres ayant été dissoutes en mai 1907, Franco gouverna huit mois sans Parlement.

Un premier complot fut découvert. Franco prit les mesures nécessaires. C'est alors que se produisit le régicide.

Dès ce moment, la Révolution était virtuellement faite. Deux mois avant l'attentat, M. Magalhaës Lima avait prédit la République. De même, à la veille de la révolution de 1910, il fit paraître un bulletin de victoire dans *le Matin* lorsque la révolution venait à peine d'éclater.

Le régicide avait soulevé l'indignation universelle. Peut-être le Portugal eût-il été sauvé par une répression énergique, mais la famille royale laissa le crime impuni, et poussa la faiblesse jusqu'à appeler au pouvoir M. Ferreira do Amorrel qui était l'objet de la sympathie des maçonneries étrangères.

On connaît dans ses grandes lignes le détail de la révolution décisive.

Ce que l'on ne connaît pas assez, ce sont les épouvantables traitements infligés aux prisonniers politiques que la République maçonnique entasse, de jour en jour plus nombreux, dans des cachots infects. Le conférencier cite des faits révoltants que le Bureau Anti-maçonnique International a déjà signalé, en partie, à la presse française et étrangère. Mais les journaux anticatholiques ont fait le silence sur ces horreurs. Il ne reste plus, pour éclairer le public, qu'à organiser des réunions de protestation. C'est ce que nous ferons prochainement.

Malgré les tristesses de l'heure présente, nous avons confiance. Un peuple, comme le Portugal, qui a un si beau passé, ne peut supporter longtemps une pareille tyrannie.

Cette conférence, faite devant un auditoire où l'on remarquait de nombreux Portugais qui occupaient, avant la Révolution, des postes importants dans leur patrie, eut le plus vif succès.

II. Turquie.

Le deuxième cours, sur la Révolution turque, fut fait, avec le même succès, le 5 mars. Le conférencier, ayant déjà traité la plus grande partie de ce sujet dans la *Revue*, nous nous y étendrons moins longuement.

La première Loge, en Turquie, fut fondée en 1730, dans les mêmes conditions qu'en Portugal. Mais la propagande fut momentanément arrêtée par l'Encyclique de 1738, dont la répercussion fut universelle. Un firman de 1740 portait interdiction d'ouvrir des Loges. Cependant une loge fut découverte en 1748. Les membres en étaient presque tous étrangers.

L'Angleterre intervint, et, sous prétexte que la franc-maçonnerie était une société anglaise, elle réclama aussi bien les frères turcs que les sujets britanniques. La propagande recommença, mais au grand jour. Seul, le gouvernement de Louis XVI permit aux autorités turques d'expulser les consuls français, membres ou complices de la secte. Des mesures analogues furent obtenues des religieux français du Saint-Sépulcre.

Un triumvirat, composé d'un Grec, au service de la Suède, et de deux Français (dont un M. de Lesseps), organisa la révolution. Comme effectifs, il avait à sa disposition entre trois et quatre mille maçons formant 40 loges ; comme argent, il obtint 10 millions du Directoire. Mais le programme fit défaut. On réussit à créer une agitation nationaliste dans les différents peuples de l'Empire, on sema pour les révolutions futures, mais ce fut tout.

Cependant, le sultan était au courant de ce qui se tramait, et de la source qui fournissait les subsides. Ce conflit avec le gouvernement français eut pour résultante l'expédition de Bonaparte en Egypte.

Frappée de la facilité de la lutte dans les provinces chrétiennes, qui aspiraient à leur indépendance, la maçonnerie songea à dissoudre l'empire en une république. Une société secrète, *l'Hétaïria*, fut fondée, en 1814, pour soulever la Grèce : elle y réussit. *L'Omladina*, réservée aux populations slaves, fut constituée en 1820.

Le gouvernement russe avança des millions. Le programme de l'indépendance nationale entraîna les masses. La Serbie, la Grèce, la Bulgarie conquièrent leur autonomie. Il faut dire que la maçonnerie travailla contre elle-même, dans ces circonstances, puisque ce mouvement donna naissance à des nationalités vivaces, dirigées par des monarchies. Mais, à l'heure actuelle, il y a dans ces pays slaves des germes d'action révolutionnaire.

C'est à partir de 1850 qu'on réorganisa les Loges, avec beaucoup de difficultés. Vers 1860, elles se recrutaient parmi les hauts fonctionnaires mécontents et les jeunes gens élevés en Europe.

L'homme qui doit retenir notre attention, c'est Midhat Pacha. Ce personnage, jugé avec trop d'indulgence par les historiens conservateurs, fut, pourtant, un féroce oppresseur des chrétiens et réprima les tentatives d'agitation avec la plus grande cruauté. Mais Midhat Pacha est surtout connu par ses réformes, d'ailleurs coûteuses, qui nécessitaient des emprunts, et enrichissaient les ministres francs-maçons.

Midhat Pacha poursuivit ce qu'on appelle chez nous une « politique de laïcité ». Il confisqua les biens grevés d'obligations charitables, et appartenant aux couvents et mosquées.

Cependant, cette politique ne satisfaisait pas les révolutionnaires. Mazzini, alors à Londres, organisa, avec le F. Ganesco, maçon roumain, un comité à Paris et un autre à Constantinople. Les révo-

lutionnaires trouvèrent un bailleur de fonds en la personne de Mustapha Fazil Pacha, évincé, par le sultan, de la succession à la couronne d'Égypte. Fazil promit à Ganesco 300.000 francs par an, et accepta la direction du parti de la Jeune-Turquie.

Mais le sultan voulant, d'autre part, dépouiller son neveu, le prince Mourad, de ses droits de succession au trône, la Jeune Turquie initia, sans retard, l'héritier présomptif. Telle était la situation en 1867. Pendant deux ans, le sultan Abd-ul-Aziz réagit contre les Révolutionnaires, puis Midhat Pacha feignit de se soumettre, et fut nommé ministre des finances. D'autres maçons l'accompagnèrent au ministère.

Après la banqueroute partielle de 1875, les conservateurs revinrent au pouvoir et épurèrent l'administration. Cela durait depuis dix ans, lorsque Midhat Pacha, rompant le bannissement, revint à Constantinople. Quelques jours après, le 12 mai 1876, une soudaine manifestation se produisit devant la résidence du sultan. Le ministre de la guerre, franc-maçon, déclara n'être pas sûr de l'armée, et conseilla de céder. Midhat Pacha revint au pouvoir et chassa tous les fonctionnaires fidèles au sultan. Le 27, Midhat Pacha voulut déposer le sultan, qui résista pendant trois jours, fut emprisonné et assassiné.

La Jeune-Turquie fit proclamer Mourad. Mais la raison de ce prince, ébranlée par tous ces événements violents, acheva de sombrer. Cinq mois plus tard, les ministres voulurent faire nommer un nouveau sultan. C'était urgent, car la situation extérieure et intérieure était grave.

Le frère puiné de Mourad, Abd-ul-Hamid, fut choisi, parce qu'il paraissait présenter des garanties libérales, et acceptait de devenir un souverain constitutionnel.

Au début de 1877, la situation changea. Comme la Russie venait de déclarer la guerre, Abd-ul-Hamid exila Midhat-Pacha.

Après une belle résistance, la Turquie fut battue. Sûr de l'armée, le sultan résolut d'agir. Il annonça que la constitution était suspendue.

Certes, le nom d'Abd-ul-Hamid doit être détesté, mais il faut avouer qu'au point de vue ottoman, ce sultan a arrêté la déchéance de la Turquie.

En 1880, il n'y avait plus de Jeune-Turquie. Mais certaines Loges étaient en activité, car Abd-ul-Hamid ignorait les liens qui unissaient les deux organismes. Les trois principales Loges, celles de Salonique, se rattachaient à des Orientés étrangers. Celles de Constantinople suivirent cet exemple.

En 1887, un Kurde, professeur de médecine à Constantinople, le F. I. Ibrahim Temo Bey, créa la deuxième Jeune-Turquie, sous le nom de « Comité Union et Progrès ». En cinq ans, le Comité compta un millier de membres et une quarantaine de sections.

Mais la police du sultan veillait, et les chefs du Comité furent forcés de se réfugier à l'étranger.

En 1893, commence une période d'un intérêt tout particulier.

A Salonique, ville de 120.000 habitants, la moitié de la population est juive. Une secte, les *Mâmins*, y est florissante. Chabbetaï, un de leurs chefs (pour la plupart descendants des juifs bannis d'Espagne sous Philippe III), prétendait descendre du roi David et était vénéré comme le futur Messie. S'étant converti en apparence à l'Islam, il constitua la secte dont nous venons de parler. Bien qu'officiellement musulmans, les membres de cette secte ne se mariaient jamais avec des non-juifs. De sorte que les musulmans les comptaient parmi les leurs, et que les juifs les considéraient comme compatriotes. Le Comité central était, en 1893, formé d'une douzaine de membres, de condition modeste. Il décida de remplacer la direction dispersée du parti Jeune-Turc.

En conséquence, on délégua à Paris un des membres du Comité, le juif Albert Fua, avec la modique somme de 5.000 francs.

A Paris, Fua descendit dans un hôtel de la rue Bonaparte, et recruta trois acolytes, un Syrien orthodoxe, et deux Turcs. Il leur proposa de constituer un comité interconfessionnel, en vue de la régénération de la Turquie. Ce comité fonda, au n° 20 de la rue Bonaparte, le fameux journal *le Mechveret*. Cette publication, dirigée et rédigée par Fua, qu'on ne voyait jamais, attira l'attention sur ses seuls compagnons.

Une édition turque, particulièrement violente, ayant été introduite en Turquie, Abd-ul-Hamid fit poursuivre *le Mechveret* par le ministère Bourgeois. Bien entendu, Fua ne parut pas au procès. Le directeur fut d'ailleurs acquitté.

Au bout de six mois, l'argent étant épuisé, Fua persuada à Chérif Pacha, alors ministre à Stockholm, et qui avait à se plaindre du régime hamidien, de prendre la présidence du Comité « Union et Progrès », encore inconnu de Chérif Pacha. Comme don de joyeux avènement, le nouveau président remit à Fua des sommes variant entre 50.000 et 100.000 francs. Il prêta également son concours à la création d'un comité à Berlin, où l'on embrigada les officiers turcs qui faisaient un stage dans l'armée allemande. C'est là que le futur maréchal Mahmoud Chefket Pacha fut affilié.

Le Comité commença par soudoyer les chefs albanais qui fomentèrent la révolution de Froswick, en 1908. Puis, en Macédoine, le major Niazi Bey, retranché dans la montagne, somma le sultan de rétablir la constitution. Abd-ul-Hamid envoya des troupes. Le commandant en chef fut assassiné par les conjurés, en même temps qu'une vingtaine d'officiers généraux ou supérieurs.

Le sultan fit appel au défenseur de Plewna, Osman Pacha, mais il fut fait prisonnier dans son lit, pendant la nuit, à Monastir.

A Salonique, le capitaine Enver-Bey, acclamé par les Juifs, tua le gouverneur et s'installa dans la place.

Abd-ul-Hamid crut devoir céder, pour voir venir l'adversaire : il rétablit la constitution.

Mais le Comité de Salonique repoussa le concours des proscrits du premier Comité jeune-turc. Les ministres furent choisis dans la nouvelle équipe. Ceux qui protestaient furent exilés, emprisonnés ou torturés. Chérif Pacha lui-même, dont les services étaient devenus inutiles, fut poursuivi, s'échappa et fut condamné à mort par contumace. A l'heure qu'il est, il n'a pas encore éclairci ce mystère.

La terreur régna. Les journalistes qui critiquaient le nouveau gouvernement furent simplement assassinés dans les rues. On en tua quatorze en deux mois. Ces atrocités étaient, d'ailleurs, la conséquence logique du serment imposé aux affiliés.

C'est ainsi que la Turquie fut gouvernée depuis 1908.

En avril 1909, on assassina encore un journaliste très populaire. Pour protester contre l'enquête ordonnée à ce sujet, une manifestation fut organisée. En même temps, trois officiers étaient tués par leurs hommes devant lesquels ils avaient outragé les croyances musulmanes.

Les mutins acclamèrent le sultan ; mais les conjurés mobilisèrent le 3^e corps, commandé par Mahmout Chevket Pacha, qui, sous prétexte de pacification, put franchir les lignes de Tchaltaldja et obtint que le gouvernement retirât les troupes qui défendaient Constantinople.

Le 24 avril, au matin, l'armée de Salonique entra dans la capitale et mitrailla les bataillons fidèles. Quinze cents soldats furent tués. Vingt-six mille hommes furent envoyés aux travaux forcés.

Trois membres du Comité (deux juifs, Faraggi et Carasso, et un franc-maçon) signifièrent au sultan sa déposition.

La répression fut à ce point épouvantable que le F. : Camille Pelletan s'en déclara écoeuré.

Le général Nazim-Pacha, fait prisonnier en allant reconnaître la situation, au moment où les troupes de Salonique venaient de franchir les lignes de Tchaltaldja, fut envoyé en disgrâce à Bagdad. C'est là qu'il constitua avec tant d'habileté cette Ligue militaire secrète, qui adressa, il y a seulement quelques mois, un ultimatum aux Jeunes-Turcs, lesquels, impressionnés par le mouvement de l'opinion, et ne sachant exactement combien d'officiers conspiraient contre le gouvernement, décidèrent de rentrer dans l'opposition, laissant ainsi leurs adversaires se démasquer.

Nazim-Pacha prit le portefeuille de la guerre. Or, il avait remporté cette victoire avec l'aide de quatre-vingts officiers seulement. Mais s'il vainquit, il ne sut pas profiter de la victoire. La réaction fut très douce.

Le Comité comptait encore plus de trois cents membres à Cons-

tantinople. La police signala à Nazim-Pacha des conciliabules suspects, et, parmi les noms des conjurés, donna celui d'Enver-Bey, maintenant colonel. Mais Nazim-Pacha eut confiance dans la parole d'Enver-Bey qu'il avait interrogé, et le rapport n'eut aucune suite. Nazim-Pacha ne s'arrêta pas davantage aux renseignements relatifs à son chef d'état-major, franc-maçon, et signalé parmi les conjurés. Huit jours plus tard, le 23 janvier, le personnage avait envoyé en manœuvre les douze bataillons de la garnison. Un seul bataillon, dont presque tous les officiers étaient maçons, restait pour le service de place.

A midi, pendant le Conseil des ministres, les conjurés envahirent la Sublime Porte. Comme Nazim-Pacha se présentait, Enver-Bey le tua de trois coups de revolver. La démission des ministres leur fut arrachée, et le Sultan nomma un nouveau ministère. Le soir, près de trois cents personnes étaient arrêtées.

Deux cents conjurés avaient suffi pour réussir ce coup d'audace.

Les conclusions sont faciles à tirer. Les conservateurs étaient le nombre. Ils n'ont été vaincus que pour avoir cédé à des scrupules humanitaires ; mais leur faiblesse causa la mort de milliers de malheureux, et précipita la déchéance de leur pays.

III. Perse.

Le cours de M. Flavien Brenier, sur *la Franc-Maçonnerie et la Révolution persane*, a été professé le 10 mars, devant une salle comble.

En raison de l'importance du sujet, nouveau pour nos lecteurs, nous croyons devoir en donner un compte rendu détaillé qui permettra à ceux qui n'ont pu venir entendre le conférencier, de posséder, au moins, les éléments essentiels de la question.

L'étude de la Révolution persane est particulièrement délicate. Nous connaissons peu ce pays lointain, et nous sommes mal renseignés par des journaux soi-disant bien informés, à qui il arrive fréquemment de prendre le Pirée pour un homme.

Il est donc indispensable de rappeler que l'islamisme, établi en Perse depuis le VII^e siècle, est un islamisme un peu spécial, qui a la prétention d'être seul orthodoxe, et de se rattacher à Ali, gendre du prophète.

Les successeurs d'Ali créèrent un khalifat indépendant du grand Khalifat d'Orient, et qui donna naissance à la croyance *chiite* (sectaire), qui ne reconnaît pas les Khalifes étrangers à la famille d'Ali.

La différence de langue accrut encore davantage le caractère national de la croyance chiite, qui se distinguait par des idées

plus douces où l'emploi de la force brutale tenait peu de place.

Ajoutons qu'en Perse où, depuis plusieurs siècles, les dynasties ont été successivement turques, persanes ou arabes, le pouvoir civil est dépourvu de caractère religieux.

La dynastie actuelle est turque : c'est celle de *Kadjars*, qui règne depuis 1794.

A cette époque, apparaît une croyance nouvelle, propagée par le Cheik Amed-Hadj-Asaï. Cet Arabe, certainement initié aux « mystères », en Occident, se fixa en territoire ottoman, à Kerbelah, où sont les tombeaux des fils d'Ali. Cette ville, où séjournent, chaque année, plus de 100.000 pèlerins, est donc un centre important de propagande.

C'est là que le Cheik fonda, vers 1800, une Ecole de philosophie, à initiations graduées, depuis le premier degré, mystique, jusqu'au quatrième degré, anarchiste pur, en passant par les stades habituels de déformation intellectuelle.

L'admission ne présentait pas de difficultés, mais, s'il y avait beaucoup d'adeptes (50.000), il y avait peu d'initiés (une centaine). La méthode n'était pas nouvelle.

Les successeurs du Cheik continuèrent son œuvre, en conservant une attitude soigneusement orthodoxe.

En 1840, celui qui devait être le « Bâb » visita l'Ecole.

Fils d'un gros négociant de Chiraz, descendant du Prophète, Seyed Ali Mohammed avait 19 ans, et était déjà l'auteur d'un ouvrage de piété chiite. Après deux années d'études, le chef de l'Ecole le désigna comme son successeur, déclarant qu'il fondait sur lui de grandes espérances, et mourut peu après.

On prépara une comédie destinée à présenter Ali comme « Mahdi », c'est-à-dire comme Messie conquérant et unificateur, dont il remplissait, à part une seule, les conditions prévues. Il rentre à Chiraz. Le 4 juin 1844, pendant la nuit, il se déclare inspiré, proclame sa mission et se dit *la Porte* (Bâb) du Ciel. Il prêche. On l'acclame. L'impression est grande.

Pour être Mahdi, il fallait aller à la Mecque, s'appuyer sur un mur de la Kaaba, tirer le sabre et annoncer les temps du Mahdi. Ainsi fut fait, puis Ali se retira et resta caché pendant que ses disciples propageaient son nom et sa doctrine.

Les autorités religieuses demandèrent l'appui du pouvoir civil, qui demeura indifférent pendant deux années, mais l'un des disciples, ayant interprété le Koran d'une façon imprudente, fut torturé, et le Bâb fut cité devant un aréopage religieux, où il répondit avec tant de prudence qu'il fut laissé en liberté. Le Shah le fit interroger, une seconde fois, par un de ses conseillers, savant théologien, qui fut joué magistralement par le Bâb.

Sur ces entrefaites, le choléra ayant éclaté à Chiraz, le Bâb s'enfuit à Ispahan. Hôte du gouverneur richissime, il le gagne à sa

cause. Mais cet adepte meurt subitement, et son neveu, à qui revenait la fortune, fait emprisonner, comme agitateur, le Bâb que le Shah fait envoyer à Makou, où il convertit son gardien.

Mais le Bâbisme se répandait et prenait un caractère révolutionnaire. Le Shah en était profondément impressionné. Le Mahdi devant amener le bonheur universel, cette espérance soulevait les populations. Ce mouvement était dirigé par un comité de trois personnes : Houssein, Kouddous et Kourét-oul-Aïne, « Consolation des yeux », appelée aussi « Son Altesse la Pure ».

Cette femme, disciple du Bâb, joua le principal rôle dans une deuxième mise en scène qui déclancha le mouvement bâbiste. Echappée de la maison de son oncle après l'avoir fait assassiner, elle organisa, en 1848, avec les initiés, le Concile de Bedecht, où elle prit la parole, dans des réunions truquées, où sa beauté fit au moins autant d'impression que ses dissertations.

A la fin de ce Congrès, l'Assemblée finit par adopter des conclusions nettement nihilistes : communauté des femmes, théorie des libres instincts humains et régénération du monde par ces doctrines.

Ceci fait, on passa à l'application. L'enlèvement du Bâb ayant échoué, on réussit à soulever le Mazandéran pendant deux années. Cette tentative se termina par la capitulation et le massacre des révoltés.

Une autre insurrection fut organisée à Zendjân et réprimée rapidement.

Le nouveau Shah Nassr Eddine (1850) estima qu'il fallait en finir. Le 9 juillet 1850, on fusilla le Bâb en même temps qu'un de ses disciples. Suspendu par les aisselles au mur de Tabriz, les balles coupent, sans l'atteindre, les cordes qui le retiennent. Il veut s'enfuir, il est repris et exécuté.

Les Bâbistes, réprimés en Perse, tentent d'assassiner le Shah. En 1852, Kourét-oul-Aïne, ayant refusé d'abjurer, est étranglée.

Une répression féroce oblige les Bâbistes à se réfugier à Bagdad, puis à Andrinople. De 1856 à 1876, ils renouvellent onze fois leur tentative de régicide et fomentent des agitations révolutionnaires. Le chef du Bâbisme était maintenant Sob-I-Ezel, mais son demi-frère, Houstein-Ali, se proclame « Béha-Oullah » (Gloire de Dieu), et fonde le Béhaïsme. Ils se querellent. Le premier est envoyé à Chypre et le second à Saint-Jean-d'Acre. Cette dislocation était la conséquence inévitable de la double doctrine du Bâb, qui laissait un abîme entre les initiés et le vulgaire. Le Béhaïsme précise la pensée du Bâb : il proclame la fusion des religions, le Panthéisme et la République universelle.

Le fils de Béha-Oullah, relâché par les Jeunes-Turcs, voyage en Europe et en Amérique.

Ses idées, familières aux théosophes, sont sympathiques aux Juifs

intellectuels, et l'un d'eux, M. Dreyfus-Barnay, voyait dans la doctrine béhaïste un moyen de fusion entre les populations indigènes et européennes de nos possessions africaines.

Lorsqu'en 1863, des Loges maçonniques furent créées à Tabriz et à Téhéran, elles fournirent des ministres au Shah, et la persécution contre les Bâbistes s'arrêta du même coup.

Des rapports entre les Bâbistes et les Martinistes français s'établirent alors et déclanchèrent la machine révolutionnaire.

En 1896, Nassr Eddine est tué par un bâbiste martiniste, répandu dans les milieux officiels, subventionné par le Khédive, et qui avait dirigé à Paris le journal *la Voie droite*.

Un effort énorme fut fourni jusqu'en 1903, où des troubles pseudo-économiques éclatèrent à Tabriz, à propos de la réforme des impôts. Il fallait réorganiser l'armée, mais l'Angleterre aida les insurgés, tandis que la Russie soutenait le Shah.

En 1905, un Juif, ambassadeur de Perse en Europe, Isaac Khan, dans un journal juif, la *Neue Freie Press* de Vienne, annonce une révolution.

La situation s'aggrave en 1906 ; le clergé subalterne est gagné par les bâbistes ; les commerçants ferment leurs boutiques et se réfugient à l'ambassade d'Angleterre. La Russie, occupée en Extrême-Orient, n'intervient pas.

Une constitution est accordée le 5 août 1906. Le Parlement y représentait un cinq centième de la population.

A la fin de l'année, conflit sur la question du veto, nouvelles élections. Mais les événements se précipitent. Le Shah Mozzafer Eddine meurt le 8 janvier 1907. Son fils Mohammed-Ali est couronné le 19 janvier.

En août, le premier ministre est tué. En octobre, le Shah, obligé de renoncer au veto, n'a plus à compter que sur les Cosaques du colonel Liakoff. En décembre, agitation dans Téhéran. On réclame le départ des Cosaques. Le Shah refuse. Coups de feu. Etat de siège. Le président du conseil, bâbiste et maçon, ainsi que le ministre de l'intérieur, allaient être décapités. Sur l'intervention de l'Angleterre, leur peine est commuée en exil.

Mais, en mars, une bombe est lancée sur l'automobile du Shah. Celui-ci riposte par la dissolution du Parlement. Les députés résistent, proclament la république : ils sont mitraillés ; quinze d'entre eux sont suppliciés. La constitution est abrogée. Mais, par suite de l'accord anglo-russe de 1907, le ministre d'Angleterre agit au nom des deux pays, exige le rétablissement de la constitution, et, comme les soldats du Shah allaient s'emparer de Tabriz et de Bender-Bouchir, insurgées, les Anglais et les Russes interviennent, débarquent des troupes et secourent les révoltés.

Le Shah, qui ignorait l'influence des Martinistes dans l'entourage du Tsar, n'y comprenait rien, et céda. On lui imposa le F. Nassr

el Moulk comme premier ministre, mais l'insurrection n'en grandit pas moins.

Le Parlement refusant de voter le budget militaire, le Shah ne pouvait plus se défendre, et le 14 juillet 1909, l'armée insurgée assiège Téhéran, les Cosaques capitulent, et le Shah se réfugie à l'ambassade d'Angleterre. Les insurgés proclament, à la place du Shah exilé, son neveu Ali-Mirza, âgé de 11 ans, avec un régent maçon.

En 1911, il tenta, sans succès, de reprendre le pouvoir. Il en est encore à comprendre l'attitude de la Russie. C'est qu'il ne sait rien de *l'action internationale de la Maçonnerie qui fait jouer ses ressorts jusqu'aux antipodes.*

M. le Dr Gaume, recteur de l'Institut, a tenu à remercier M. Flavien Brenier, dont la conférence, d'une documentation très complète, a été vivement applaudie.

MARC LENOBLE.





Les dessous du "Sillon"

MAÇONNISME ET JUIVERIE

« Nous ne connaissons que trop
« les sombres officines où l'on éla-
« bore ces doctrines délétères qui ne
« devraient pas séduire des esprits
« clairvoyants. Les chefs du *Sillon*
« n'ont pu s'en défendre. » (Lettre de
S. S. Pie X à l'Episcopat français,
le 25 août 1910.)

« Le 25 août 1910, une nouvelle
« Encyclique dénonce et condamne
« les doctrines du Sillonisme, erreurs
« funestes qui, atteintes par l'ana-
« thème, se cachent sous de miséra-
« bles subterfuges et, vouées à la
« mort, veulent vivre encore. » (Lettre
de Mgr l'Evêque de Marseille à ses
diocésains, *Semaine de Marseille* du
15 septembre 1912.)

LA FUITE DU "SILLON".

Notre dernier article a produit sur M. Marc Sangnier, sur son Georges Hoog et sur l'état-major du SILLON-DÉMOCRATIE l'effet d'un coup de massue.

Au lendemain de la conférence faite par le commandant de Fraville, à Tours, sous la présidence de Mgr Métreau, quand notre Président eut proclamé publiquement ce que nous savions depuis quatre ans déjà (à savoir que le SILLON est originairement une création juive, qu'il entretient actuellement des relations secrètes avec la Franc-Maçonnerie occultiste, et que M. Marc Sangnier est un agent provocateur au

sein du Catholicisme), quand cette accusation froide et précise eut été portée contre l'Homme et contre l'Œuvre, on vit la * DÉMOCRATIE * nous réclamer des preuves, tout en nous couvrant d'injures passionnées.

M. Marc Sangnier croyait bien, alors, qu'il ne subsistait pas de traces de ses rapports avec la CULTURE MORALE du juif Adler et de M. Paul Desjardins, de ses liens avec la CONFRÉRIE ROSICRUCIENNE, de ses complaisances pour la SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE. Cependant, quand nous lui offrîmes de publier dans la * DÉMOCRATIE * les pièces décisives en notre possession, un reste de prudence lui fit décliner cette proposition qu'il pressentait dangereuse. Il se contenta de nous faire chaque semaine, et même plusieurs fois par semaine, accabler d'outrages par son Hoog.

« Des preuves ! donnez des preuves ! » nous répétaient, en outre, à chaque instant, les collaborateurs de M. Marc Sangnier. « Des preuves ! donnez des preuves ! » nous écrivaient deux douzaines d'abbés Sillonnistes, au bas de lettres si injurieuses qu'on voudrait pouvoir douter que des prêtres en soient les auteurs. « Des preuves ! donnez des preuves ! » hurlaient les agresseurs sillonnistes qui tentèrent d'assommer le commandant de Fraville au Cinéma Mirabeau...

NOUS AVONS, DANS NOTRE DERNIER NUMÉRO, COMMENCÉ A DONNER NOS PREUVES. Nous avons reproduit des extraits des procès-verbaux secrets de la Culture morale ; nous avons cité des passages du Bulletin secret de M. Paul Desjardins : nous avons enregistré certains aveux faits par M. Marc Sangnier et qu'il espérait oubliés...

Notre numéro, contenant ces premières preuves, est sorti des presses le 15 mars. Brusquement, dans cette * DÉMOCRATIE * qui, en six mois, nous avait consacré plus de vingt colonnes d'injures, un silence de mort s'est fait.

Plus un mot n'a été dit, plus une phrase n'a été prononcée au sujet de la REVUE ANTIMAÇONNIQUE et de ses accusations.

En vain avons-nous fait parvenir à M. Marc Sangnier l'article citant ces procès-verbaux secrets qu'il connaît bien. L'ineffable Hoog ne nous crie plus : « Des preuves ! donnez

des preuves ! » Il a reçu l'ordre de se taire : un tapage intempestif dans la * DÉMOCRATIE * amènerait peut-être quelques Sillonnistes de bonne fois à lire la Revue Antimaçonnique. Pas de cela ! L'apôtre Marc risquerait d'y perdre trop de fidèles. Puisqu'il est maintenant certain que nous la possédons, M. Marc Sangnier ne nous réclamera plus la preuve. Il cherchera autre chose.

LE MALHEUREUX CROIT AVOIR TROUVÉ : IL NOUS A DÉPÊCHÉ, LE MOIS DERNIER, UN SPADASSIN CHARGÉ DE NOUS FAIRE TAIRE. L'homme qui s'est, vingt fois, voilé la face devant les duels de ses contemporains en est descendu là...

Nous raconterons toute l'histoire pour peu qu'on nous y invite.

En attendant, nous prenons acte du silence de M. Sangnier, de sa volonté de ne point discuter ces preuves qu'il nous avait demandées à grands cris quand il croyait que nous ne les possédions point. Son brusque changement d'attitude devant la production de pièces authentiques montre qu'il sait maintenant jusqu'à quel point nous sommes armés, — et qu'il a peur. Nous enregistrons cet aveu tacite.

Et maintenant que nous avons montré d'où vient le SILLON, de quelle impure source anticatholique il a reçu l'être, nous allons faire la preuve documentaire : 1° que M. Marc Sangnier, d'agent inconscient de la judaïque CULTURE MORALE qu'il fut d'abord, en est devenu, à partir de 1896, le complice conscient ; 2° que sa mauvaise foi était constante à l'heure où il sollicitait et obtenait, à force d'hypocrisie, les encouragements de l'Eglise ; 3° que le SILLON a été et est encore pénétré occultement par une association maçonnique occultiste : LA ROSE-CROIX ; 4° que la * DÉMOCRATIE *, avec mille habiletés perfides, est le principal organe de propagande de la Société Théosophique, comme en témoigne encore un article d'une colonne et demie paru cette semaine dans ses colonnes.

Telle est la tâche à laquelle nous allons nous consacrer dans les prochains numéros de la REVUE ANTIMAÇONNIQUE, maintenant que le silence-aveu de M. Marc Sangnier a ratifié ce que nous avons dit des origines juives du SILLON.

En vain M. Marc Sangnier changera-t-il de tactique, —

affectant d'ignorer nos révélations après nous avoir mis au défi de les faire. Notre campagne ne prendra fin qu'avec sa conclusion logique et, croyons-nous, inévitable : une deuxième condamnation du SILLON, reconstitué clandestinement sous le nom de JEUNE RÉPUBLIQUE.

Nous entendons d'ici M. Marc Sangnier répondre que sa Ligue est purement politique et sociale, étrangère par conséquent au domaine de l'Église ; qu'elle NE PEUT PAS être condamnée, — toutes choses qu'il disait déjà en 1910, à l'heure où s'élaborait la Lettre pontificale qui devait frapper le SILLON. Ces misérables arguties seront vaines demain, comme elles l'ont été hier, devant la sagesse de Rome.

Déjà certains symptômes ne permettent plus de douter.

Le BULLETIN DE LA SEMAINE publiait tout récemment une apologie de la JEUNE RÉPUBLIQUE, sous la signature de M. Georges Fonsegrive. S. E. le cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux, vient de répondre à cette apologie en interdisant dans son diocèse la lecture du BULLETIN DE LA SEMAINE.

Le chanoine Gaudeau a relevé avec vigueur les erreurs Sillonnistes dans sa revue LA FOI CATHOLIQUE. S. E. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de S. S., a écrit au chanoine Gaudeau, le 11 mars 1913 : « Le Saint-Père vous « adresse de particulières félicitations pour votre ardeur à « établir la vérité et à démasquer l'erreur sous toutes ses « formes, pour votre glose lumineuse de la Lettre sur le « SILLON... »

Que M. Marc Sangnier médite ces grondements lointains, cette fois encore annonciateurs de la foudre.

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.





Les Boy-Scouts

LA question des *Boy-Scouts* est l'une de celles qui préoccupent le plus à l'heure actuelle, et à juste titre, l'opinion catholique.

Les premiers, nous dénoncions le péril et dévoilions l'intervention de la Maçonnerie dans l'œuvre nouvelle, si attrayante par certains côtés. Et dans les deux circulaires du 10 décembre 1911 que nous adressions : la première aux évêques de France, la seconde aux officiers généraux en retraite dont on sollicitait le patronage, nous dénoncions la *Ligue d'Education Nationale* qui venait de se fonder. Notre intervention eut un premier résultat : le lieutenant-colonel Rousset et M. Desmousseaux de Givré donnaient leur démission, et une donation de près de huit cent mille francs qu'une personnalité catholique s'appêtait à faire fut retirée.

Aujourd'hui, les *Boy-Scouts* sont au nombre (1) de près de 3.000.000, répandus principalement : en Angleterre, où ils sont près de 800.000 ; aux Etats-Unis, où on en compte 500.000, en Allemagne, Belgique, Italie, Espagne, Pologne, Russie, Chine, Japon, Arménie... En France, l'œuvre n'est encore qu'à ses débuts, et les trois sociétés de *Boy-Scouts* existantes doivent à peine atteindre ensemble le chiffre de 1.500 à 1.800 membres.

Si nous voulons connaître l'origine des *Boy-Scouts* en France, il nous faut remonter au Convent de la *Grande Loge de France* de 1909.

Dans sa tenue du samedi 25 septembre 1909, la commission des

(1) Les chiffres que nous donnons ici sont ceux que donnaient M. le Dr Demarquette au cours de sa conférence du 14 septembre 1912 à l'école, fondée par la Société théosophique, rue du Général-Tripier.

vœux proposait et faisait adopter par le Convent le vœu suivant :

« Le Convent,

« Considérant qu'en vertu du principe de la *Nation armée*, prin-
« cipe qui appelle sous les drapeaux tous les citoyens d'un pays, il y a
« intérêt majeur, avec le service militaire à court terme, à recevoir
« au régiment des jeunes gens sains et vigoureux, prêts à profiter
« avantageusement d'une instruction militaire *intensive*, dès les pre-
« miers jours de leur appel sous les drapeaux ;

« Considérant que les patronages de préparation militaire, fondés
« jusqu'à ce jour, dirigés par les membres les plus actifs de la réac-
« tion, aidés du clergé enseignant, constituent, pour les instituteurs
« républicains, un réel danger qui, dans un avenir rapproché, sera
« insurmontable, si le gouvernement laisse bénévolement la réac-
« tion et le clergé accaparer par ce moyen la jeunesse française ;

« Considérant qu'il y a lieu cependant d'éviter, par un retour
« déguisé aux *bataillons scolaires* et aux *ligues patriotiques*, de former
« une jeunesse *militariste* et *chauvine*, dont les manifestations irrai-
« sonnées, intempestives et imprudentes constitueraient, non seu-
« lement un perpétuel danger de conflits extérieurs ou intérieurs,
« mais prépareraient aussi un retour aux idées et aux conséquences
« plébiscitaires et césariennes.

« Considérant qu'il est réellement possible de créer des groupe-
« ments ayant pour *but unique* la préparation de la jeunesse au ser-
« vice militaire par la *simple amélioration physique et morale de la*
« *race* ;

« Considérant que ces groupements spéciaux ne peuvent s'orga-
« niser rationnellement, fonctionner et prendre tout développement
« utile, qu'avec le concours *financier* et *effectif* de l'Etat ;

« Considérant que la préparation militaire de la jeunesse, une fois
« organisée et réglée, sera de nature à permettre d'envisager, par la
« suite, une réduction nouvelle de la durée du service militaire ;

« Emet le vœu :

« 1° Que des groupements de *préparation militaire obligatoire de*
« *la jeunesse* soient institués en France et aux colonies sous l'unique
« patronage de l'Etat et sous son contrôle (groupements constitués
« par les enfants mâles, dès l'âge de onze ans, composant les établis-
« sements publics d'enseignement) ;

« 2° Que *seule* l'instruction de la *gymnastique rationnelle* y soit
« donnée conformément aux décrets et programmes en vigueur ;

« 3° Que cette instruction soit confiée, dans chaque établissement
« public d'enseignement, aux professeurs et instituteurs, laïques,
« ayant *obligatoirement* passé par l'École normale de gymnastique de

« Joinville-le-Pont pendant leur service militaire actif, secondés par
« des officiers et sous-officiers de complément (réserve et territo-
« riale), désignés par le ministre de la Guerre ;

« 4° Que les bénéfices de la loi de recrutement de 1905 : choix de
« la garnison ; engagement volontaire de trois ans avec faculté
« de renvoi au bout de deux ans ; accession au grade de caporal ou
« de brigadier après quatre mois de service ; augmentation de la
« permission légale de trente jours, etc., etc., soient attribués exclu-
« sivement aux jeunes gens ayant fait leur préparation militaire dans
« les groupements patronnés par l'Etat ;

« 5° Que les budgets des ministères de l'Instruction publique et de
« la Guerre soient dotés de crédits spéciaux pour faire face, tant
« aux dépenses d'enseignement de la gymnastique rationnelle dans
« tous les établissements publics d'enseignement qu'aux dépenses
« d'organisation, de fonctionnement et d'encouragement des groupe-
« ments de préparation militaire de la jeunesse.

« 6° Enfin, que ce concours effectif et financier soit réservé exclu-
« sivement aux groupements patronnés par l'Etat (2). »

Ce vœu, présenté au Convent par la Loge *Cosmos*, était complété
par le vœu suivant présenté par le F. . général Peigné :

« Tous les Maçons. ., et surtout ceux dont l'action peut être plus
« fructueuse, plus immédiate dans le monde profane. ., savoir :

« Les membres des corps élus, sénateurs, députés, conseillers
« généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux ;

« Les membres des grands Groupements républicains et de la
« Presse républicaine ;

« Sont invités à faire tous leurs efforts pour lutter contre le cléri-
« calisme dont le but avoué et reconnu est de mettre la main sur la
« jeunesse française ;

« A cet effet, ils devront :

« 1° Provoquer la création de Sociétés républicaines de prépara-
« tion militaire partout où il y a lieu d'en organiser ;

« 2° Soutenir, dans leur lutte contre les patronages confessionnels ;
« les sociétés républicaines existantes ou à créer, en obtenant du
« Parlement, des conseils généraux, des municipalités, des subven-
« tions assez fortes pour que tous les jeunes sociétaires puissent
« recevoir gratuitement l'instruction militaire préparatoire, et pour
« que les moins fortunés, si on ne le peut pour tous, soient dotés

(2) « Grande Loge de France », Compte rendu du Convent de 1909, p. 122
et 123. Les mots soulignés ici le sont également dans le compte rendu imprimé du
Convent.

« des vêtements et accessoires de gymnastiques sans avoir à les acheter ;

« 3° Préparer dans le Parlement, dans la Presse, dans l'opinion publique, l'adoption de la grande mesure démocratique que les législateurs tiendront à honneur de prendre : *la mise des professionnels militaires dans le droit commun* (3). »

De quoi s'agit-il ici ?

De la création d'une *société de préparation militaire* où l'on prendra les enfants dès l'âge de onze ans.

Toutefois, cette société ne devra pas être un retour aux bataillons scolaires et aux ligues patriotiques, et elle devra avoir grand soin de ne pas former une jeunesse militariste et chauvine.

Et cette société aura ceci de singulier que si son but unique est la préparation de la jeunesse au service militaire, ce sera seulement par une simple amélioration physique et morale de la race que l'on y parviendra. Ainsi donc point d'exercices militaires, mais enseignement de la seule gymnastique rationnelle.

Si à l'éducation physique est jointe une éducation morale, celle-ci ne saurait être religieuse, ou du moins catholique. N'a-t-on pas soin, en effet, de nous prévenir que cette création aura encore pour but de lutter contre les patronages de préparation militaire fondés par le clergé ?

N'est-ce pas là tout le programme des *Boy-Scouts* ?

Que sont, en effet, les *Boy-Scouts* ?

On nous l'affirme expressément : leur formation morale et pratique contribuera à faire d'eux d'excellents soldats (4).

Cependant on ne manque pas de nous prévenir qu'il ne s'agit pas de refaire des bataillons scolaires. Les *ECLAIREURS DE FRANCE* ne constituent pas un groupement militaire (5).

Ou bien encore on nous avertira que « le mouvement des *Eclaireurs* ne veut pas empiéter sur le domaine de la préparation militaire... Les *Eclaireurs* ne pourraient être que des soldats POUR RIRE (6). »

Quel est donc le programme des *Boy-Scouts* ?

Et l'on nous répond : « La culture physique jointe à une vigoureuse

(3) *Op. cit.*, p. 124.

(4) *Les Eclaireurs de France (Boy-Scouts français), statuts et règlement intérieur*, p. 13.

(5) *Op. cit.*, p. 12 et 13.

(6) *Ligue d'Éducation Nationale (Eclaireurs-Débrouillards). Ce que doit savoir et faire un Eclaireur français*, p. 28.

« et solide formation morale, tel est le but que nous nous proposons (7). »

La véritable originalité des *Boy-Scouts* est de nous offrir une nouvelle morale laïque. Nous n'avions jusqu'ici entendu parler que de la morale indépendante, de la morale de l'intérêt, de la morale scientifique, qui toutes, les unes après les autres, ont fait faillite. Aujourd'hui, on nous en présente une autre qui, espère-t-on, aura plus longue vie. Celle-ci est basée sur un sentiment qui se trouve dans le cœur de tout honnête homme, celui de l'honneur, consacrée par un serment, et les règles de vie morale qui nous sont proposées sont contenues dans ce que l'on est convenu d'appeler le *Code de l'Eclaireur*.

« Le caractère ne peut se développer, nous dit le capitaine Royet, « en faisant appel uniquement à l'intelligence. Il lui faut un point « d'appui moral. Or, de tous temps, le Français a été sensible à « l'amour de la gloire, au sentiment de l'honneur. C'est pourquoi « l'honneur et la fidélité à la parole donnée nous paraissent former la « base morale la plus solide.

« Nous croyons donc à la valeur éducative du serment. L'obligation pour le jeune garçon de tenir ce qu'il a promis, sous peine « de ne plus être devant lui-même ou devant ses camarades un « homme d'honneur, peut seule le pousser à agir dans toutes les « circonstances conformément aux règles de conduite condensées « dans le *Code de l'Eclaireur*. Cette promesse faite publiquement « devant ses camarades devient, en effet, une suggestion qui influence sur tous ses actes (8). » Si nous ajoutons à cela que parmi les cinq maçons que nous signalions comme étant à la tête de la *Ligue d'Education Nationale*, le plus influent d'entre eux appartenait à une loge de l'obédience de la *Grande Loge de France*, nous ne verrons plus entre le vœu du Convent de 1909 et l'organisation des *Boy-Scouts* en France une simple similitude, MAIS BIEN UNE RELATION DE CAUSE A EFFET.

Il est à noter que les *Eclaireurs de France* n'échappent pas à l'influence maçonnique, qui, bien que plus discrète, se fait cependant sentir dans le comité directeur et dans le comité de patronage.

Le premier essai d'organisation de *Boy-Scouts* en France fut fait par M. le pasteur Gallienne (9) qui, en octobre 1910, fonda les quatre

(7) *Les Eclaireurs de France (Boy-Scouts français), Statuts et règlement intérieur*, p. 59.

(8) Capitaine Royet, *le Livre de l'Eclaireur*, p. 14 et 15.

(9) *L'Espérance*, Revue mensuelle illustrée des Unions chrétiennes des jeunes gens de France, du 1^{er} mai 1912, p. 23.

premières patrouilles : celle de Grenelle, Paris centre, Paris Saint-Maur et Boulogne-sur-Seine.

Il est à remarquer qu'en Angleterre, ce fut aussi dans les *Unions chrétiennes* protestantes que le F. : Général Baden-Powel recruta ses premiers adhérents et forma ses premières patrouilles.

Aussi, lorsque, vers les derniers mois de 1911, sur l'initiative du lieutenant de Vaisseau Benoît, se formèrent *la Ligue d'Education Nationale* et un peu plus tard *les Eclaireurs de France*, M. le pasteur Gallienne pouvait-il leur donner d'utiles conseils et leur fournir les éléments de leurs premières patrouilles ; et pendant que lui-même entrait dans le Comité directeur des *Eclaireurs de France*, celui qui l'avait aidé dans l'organisation de son œuvre, M. Williamson, était nommé membre du Comité central de *la Ligue d'Education Nationale*. Ainsi, à côté des F. : M. :, nous trouvons les protestants installés dans les associations françaises de *Boy-Scouts* existant à l'heure actuelle.

Il est une autre influence non moins dangereuse que nous devons dénoncer. C'est celle de la *Société Théosophique* dont le siège est à Paris, 59, avenue de la Bourdonnais. Dans une conférence faite le 14 septembre dernier dans l'école du 5 de la rue du Général-Tripier (10), M. le Dr Demarquette, attaché au secrétariat général de *la Ligue d'Education Nationale*, parlant de l'introduction des *Boy-Scouts* en France, signalait l'intervention de M. le baron Pierre de Coubertin, l'un des leurs, et, montrant la nécessité pour les théosophes de s'intéresser à cette fondation, ajoutait : « *Toutefois l'on s'entendra uniquement avec LA LIGUE D'EDUCATION NATIONALE qui possède l'esprit « théosophique ».* »

Et parlant des commandements de *l'Eclaireur*, qui doivent être son code de morale, il disait : « *Ces principes sont beaux, ils sont pris sur ceux de LA TABLE RONDE et de LA CHAÎNE D'OR.* »

Si, en effet, on rapproche les commandements de *l'Eclaireur* des Conseils donnés aux chevaliers de la *Table Ronde*, on ne peut manquer de faire d'utiles et suggestifs rapprochements.

Voici les commandements de *l'Eclaireur*, tels que les donne la *Ligue d'Education Nationale* (11) :

« 1^{er} Aime ta patrie par-dessus tout.

« 2^e Aie le culte de la justice, de l'honneur, et le respect de la parole donnée.

« 3^e Déteste le mensonge et la lâcheté.

(10) Cette école, appelée *Maison des Enfants*, est une fondation de la *Société théosophique*. On y applique le système Montessori, introduit en France par les théosophes.

(11) *Ce que doit savoir et faire un Eclaireur français*, p. 10.

« 4^e Sois dur envers toi-même, doux, poli et serviable envers les autres.

« 5^e Obéis joyeusement sans te plaindre ni récriminer.

« 6^e Ne sois jamais bavard ni fanfaron, mais tenace en tes entreprises.

« 7^e Sois toujours prêt à aider les faibles et à tenter un sauvetage même au péril de ta vie.

« 8^e Sois toujours sobre, gai et de sang-froid, propre au physique et au moral.

« 9^e Sois bon pour les animaux.

« 10^e Cherche chaque jour à accomplir une bonne action ou un acte utile à tes semblables. »

Voyons maintenant la discipline imposée aux chevaliers de la *Table Ronde* :

« Cette discipline, y lisons-nous (12), comprend trois règles se résumant ainsi : DIRE, FAIRE, ÊTRE. »

DIRE se résume dans la prière suivante que les *chevaliers* et les *campagnons* doivent dire chaque matin :

« *Vie sans tache, esprit large, cœur pur, intelligence prompte, sentiments de fraternité* pour tous, zèle constant pour le Service du Roi. Puissions-nous vivre à la lumière de cet idéal, puissions-nous être de vrais compagnons, et puisse la bénédiction du Roi descendre sur nous tous et sur chacun de nous (13). »

FAIRE est la deuxième règle ; elle concerne les « rapports avec le monde vivant, qui sont au nombre de trois : Nous trouvons autour de nous des *inférieurs*, des *égaux*, des *supérieurs*. »

« Nos *inférieurs* sont les *plantes*, les *animaux* et aussi les *êtres humains* plus jeunes, plus faibles, moins favorisés que nous. Nous avons à remplir envers eux un *devoir de protection* et nous devons *leur montrer de la sympathie*. Jamais un serviteur du Roi ne devrait être *Brusque, impatient, cruel*.

« Nous pouvons aider le monde végétal en prenant soin d'une plante ou d'une fleur, en nous occupant de jardinage, en renouvelant l'eau des fleurs coupées.

« L'assistance donnée aux bêtes pourra consister à nourrir les oiseaux pendant l'hiver, à *traiter toujours nos propres animaux domestiques avec sollicitude et bonté*, tout en les accoutumant à l'obéissance ; enfin à *rechercher toutes les occasions d'aider autour de nous les êtres vivants*.

(12) *La Table Ronde, ligue de jeunes gens*, p. 13 et suivantes.

(13) *Op. cit.*, p. 14.

« Nous pouvons nous rendre utiles à nos frères et sœurs plus
« jeunes ou à nos camarades d'école en les aidant dans leurs de-
« voirs et dans leurs jeux... Nous pouvons aider un enfant pauvre en
« le prenant pour ami, en le visitant, en lui écrivant... Nous pouvons
« aider les infirmes ou les malades en allant les voir, en prenant
« soin de leur bien-être...

« Nos ÉGAUX sont les personnes de notre âge et de notre position.

« Nous devons envers eux *nous montrer bons camarades et bons
« amis.*

« Un serviteur du Roi ne devrait *jamais médire d'un ami ni lui
« refuser un service.*

« Par SUPÉRIEURS, nous entendons nos aînés et aussi les Puissances
« invisibles !

« Nous leur devons *soumission et respect (14).* »

ETRE « vise les efforts à faire par le compagnon pour se rendre
« plus digne de suivre le Roi ».

Cela demande UNE VIE SANS TACHE. Pour cela : « Il faut donner une
« attention scrupuleuse à la *propreté physique* ; le compagnon se
« souviendra que le corps est le temple de l'esprit de Dieu. Le pre-
« mier devoir, le travail le plus urgent du compagnon ou de l'associé
« sera donc de *veiller sur la propreté du temple à l'intérieur comme
« au dehors...* Avec toute la force qui est en lui, il attachera son cœur
« à la *pauvreté, la sincérité, l'honneur.*

« Le compagnon a le devoir de *veiller sur ses lèvres (15).* » Et un
peu plus loin on ajoute : « *Chaque semaine et chaque mois choisir
« une action à faire pour le service (16).* » L'on attache une telle impor-
tance à l'observation de cette bonne *action quotidienne* que l'on oblige
le jeune associé à en rendre tous les trois mois, en janvier, avril,
juillet et octobre, un compte minutieux (17).

Si l'on veut bien examiner attentivement ces règles données aux
jeunes associés de *la Chaîne d'Or* et de *la Table Ronde*, on y retrouvera
intégralement tous les commandements de *l'Eclaireur*, jusque et y
compris la *bonne action quotidienne*.

Il est une autre remarque à faire immédiatement. Comme les *Boy-
Scouts*, c'est en Angleterre que *la Chaîne d'Or* et *la Table Ronde*,
création de M^{me} Annie Besant, présidente de la Société Théosophique,
ont vu le jour.

C'est aussi vers la même époque, fin 1911, que les uns et les autres

(14) *Op. cit.*, p. 16 à 20.

(15) *Op. cit.*, p. 20 à 24.

(16) *Op. cit.*, p. 25.

(17) *Op. cit.*, p. 26

ont fait leur apparition en France. L'assemblée constitutive de la *Ligue d'Education Nationale* avait lieu à la Sorbonne sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Université de Paris, le 27 octobre 1911. Les *Eclaireurs de France* faisaient le dépôt de leurs statuts le 2 décembre 1911. La *Chaîne d'Or* et la *Table Ronde* tenaient leur première réunion 59, avenue de la Bourdonnais, le 9 novembre 1911.

Qu'est-ce donc que *La Chaîne d'Or* et la *Table Ronde* qui ont donné aux *Boy-Scouts* leurs commandements et qui se servent des mêmes *Boy-Scouts* pour assurer leur recrutement ?

La Chaîne d'Or prend les enfants de 7 à 13 ans. On fait célébrer aux enfants les principales fêtes chrétiennes, on pousse même la complaisance jusqu'à les préparer, si étrange que cela puisse paraître, à leur première communion.

La Table Ronde prend l'enfant à partir de 13 ans jusque vers 21 ans. L'Association comprend trois grades : à 13 ans l'enfant est associé, à 15 ans il est compagnon, mais c'est à 21 ans seulement que le jeune homme devient chevalier (18).

En entrant dans cette association, si le néophyte ne prête pas serment, il est tenu d'écrire et de signer la promesse suivante :

« Après avoir lu attentivement la constitution et la règle de la « Table Ronde, je désire devenir associé. Je promets d'obéir à la « règle et d'essayer de mettre en pratique la devise : *Vie pure, parole franche, bien pour mal, service du Roi* (19). »

Lorsque l'enfant a moins de 17 ans, il faut en plus l'autorisation écrite des parents.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler ici que ce *Roi* au service duquel se met l'enfant est le *Grand Instructeur de l'Humanité* qui doit venir prochainement ; c'est le Christ qui de nouveau va se réincarner d'ici peu, si on en croit une prophétie de M^{me} Annie Besant.

Enfin il est utile d'ajouter qu'avec la Société Théosophique, nous retrouvons de nouveau la Franc-Maçonnerie. En effet, la S.°. Annie Besant, présidente de la Société Théosophique, est aussi 33^e.° et vice-présidente du Suprême Conseil mixte et déléguée pour l'Angleterre et les Indes de l'Ordre Maçonnique mixte universel. La S.°. Esther Bright, déléguée pour l'Angleterre, est 33^e.° et théosophe et demeure au siège de la Société Théosophique à Londres. La déléguée pour les Indes, la S.°. Francesca Arundale, 33^e.°, est aussi une théosophe.

(18) *Op. cit.*, p. 10.

(19) *Op. cit.*, p. 30.

Nos trois sociétés de *Boy-Scouts français* ont complété maintenant leur œuvre par la fondation d'un collège d'Athlètes qui vient de s'ouvrir à Reims le 1^{er} avril dernier.

C'est une fondation commune aux trois associations (elles sont représentées dans le Comité de l'école) et qui a pour but de leur former les éducateurs, instructeurs et professeurs dont elles ont besoin.

Le vœu du *Convent* de 1909 demandait cette formation à l'École de Joinville. On a cru plus utile de fonder cette école où serait mise en pratique et enseignée *la méthode naturelle* du lieutenant de vaisseau Hébert.

Le P. Henri Caye, dans ses articles sur cette question du *Scouting* parus dans la revue *les Etudes* des 20 février et 5 mars derniers, accuse la morale du *Scouting* d'être une morale laïque. Ce n'est pas assez dire ; la morale des *Scouts* est purement et simplement une morale théosophique.

Toute la morale théosophique est dominée par la loi du *Karma*. Nous la retrouverons intégralement dans la morale du *Scouting*.

« La loi de causalité ou le *Karma*, dit le théosophe, met en lumière
« la conservation de l'énergie sous toutes ses formes, mentales aussi
« bien que physiques ; elle apprend à l'homme qu'il prépare sa propre
« destinée ; qu'il vit strictement la vie qu'il s'est lui-même préparée et
« qu'il n'a pas raison d'accueillir par la haine ou le blasphème le
« spectacle de l'inégalité de la fortune, de l'intelligence et des qua-
« lités ; que l'homme de bien qui souffre paie des dettes contractées
« dans une vie passée, tandis que le criminel qui prospère commence
« à peine à charger le passif de son compte et que les échéances dou-
« loureuses se présenteront à lui plus tard.

« En d'autres termes, l'homme récolte ce qu'il a semé.

« Nous trouvons comme application de la loi de causalité que :

« Les aspirations et les désirs engendrent les tendances ;

« Les efforts de volonté déterminent les actions ;

« Les expériences répétées conduisent à la sagesse ;

« Les expériences douloureuses développent la conscience (20). »

Quittons maintenant les théosophes et revenons aux *Boy-Scouts*.

« En ce qui concerne le côté moral, lisons-nous, on ne saurait trop
« répéter qu'il y a une solidarité étroite, un lien rigoureux entre les
« actes de notre conduite passée, présente et future avec les événe-
« ments qui se déroulent pour ou contre nous dans le cours de l'exis-
« tence.

« L'ensemble de ces actes formera pour ainsi dire un **DOIT ET AVOIR**

(20) *La Société théosophique, son objet et son utilité*, p. 15.

« dont le bilan, s'il y a excédent de bonnes actions, nous donnera des profits sûrs, et, par contre, si les mauvaises font pencher la balance, ne nous amènera que des mécomptes et des insuccès dans notre carrière, quelle que soit celle que nous avons embrassée (21). »

Le rapprochement de ces deux textes suffit, nous semble-t-il, pour conclure à l'identité de morale.

Vous êtes-vous demandé le pourquoi de ce commandement de *l'Eclaireur* demandant aux *Scouts* d'être bons pour les animaux, ce qui est demandé aussi, nous l'avons vu, aux associés de *la Chaîne d'Or* et de *la Table Ronde* ?

Là encore nous retrouvons une trace de la doctrine théosophique, celle de *la réincarnation*, qui veut que l'être humain se purifie de plus en plus dans une suite de réincarnations successives qui peuvent emprunter aussi bien le corps d'un animal que celui de l'homme. Ainsi l'animal peut être un frère en train d'expier ses erreurs passées, c'est pourquoi il faut être bon pour lui.

Et maintenant, pour achever de donner la physionomie complète des *Boy-Scouts*, il ne nous reste plus qu'à citer les dernières phrases d'un discours de M. le baron Pierre de Coubertin, prononcé le 20 novembre 1912, à la salle de la Société de géographie.

Dans cette réunion, organisée par la *Ligue d'Education Nationale* et présidée par le général Coupillaud, M. de Coubertin faisait la proposition suivante :

« Afin de ne pas dévoiler au public vos moyens de propagande en France et surtout à l'étranger, je propose la création dans votre Ligue d'une section de propagande, JE NE DIRAIS PAS SECRÈTE, MAIS DONT LES DÉLIBÉRATIONS NE SERAIENT CONNUES QUE DES MEMBRES DU COMITÉ. Vous obtiendrez d'excellents résultats, et la fin de la campagne de dénigrement qu'on mène contre vous. » En Amérique, on commence à rencontrer, non seulement des *Boy-Scouts*, mais encore des *Scouts-Girl* qui sont l'application aux jeunes filles de l'institution des *Boy-Scouts*. Espérons que cette innovation restera américaine et ne prendra pas droit de cité en Europe et surtout en France.

Quelle conduite les catholiques doivent-ils tenir en face du mouvement qui porte vers le *Scouting* ? Doivent-ils entrer dans les associations existantes, fonder des associations séparées de *Boy-Scouts*, ou bien conserver leurs organisations actuelles en se contentant d'y introduire ce qui peut paraître bon et utile dans les pratiques du *Scouting* ?

(21) *Ce que doit savoir et faire un Eclaireur français*, p. 54.

Des associations catholiques peuvent-elles adhérer à l'une des organisations de *Boy-Scouts* existant à l'heure actuelle ?

Poser la question, c'est déjà la résoudre. De toute évidence, il faut répondre *non*. Les *Boy-Scouts*, soit en France, soit à l'étranger, ont été, plus ou moins ouvertement, fondés par les Franc-Maçons et, en outre, partout ils se placent sur le terrain de neutralité, toutes conditions par trop opposées aux directions du Saint-Siège qui n'admet, pour les catholiques, que des associations ouvertement confessionnelles.

Les décisions récentes du Saint Père concernant les syndicats interconfessionnels d'Allemagne sont encore présentes à toutes les mémoires et indiquent clairement la voie à suivre.

Les catholiques peuvent-ils, tout au moins, fonder des associations de *Boy-Scouts* catholiques ?

Certains l'ont pensé, il existe des *Boy-Scouts* catholiques en Angleterre et il vient de s'en fonder en Belgique.

Cet exemple doit-il être suivi ? Il nous semble que *non*, et voici pourquoi :

1^o Le fait de s'appeler *Boy-Scouts* suppose deux choses : l'adoption intégrale du règlement de *Baden-Powel* (22) et l'affiliation aux *Boy-Scouts* anglais.

C'est ainsi que, parlant des *Boy-Scouts* catholiques belges, le P. Henri Caye nous dit : « *Baden-Powel* leur a permis de s'abriter sous « ses initiales (23). »

Cette affiliation peut-elle entraîner des relations qui puissent faire craindre pour l'avenir des infiltrations et des influences hétérodoxes dans une œuvre catholique ?

C'est, tout au moins, dans les choses possibles, et c'est un danger que l'on peut entrevoir pour l'avenir et qui par conséquent doit être évité.

2^o Est-il utile pour des catholiques de mettre dans l'esprit des jeunes gens, à côté du Décalogue, qui renferme toute la morale catholique, ces commandements de *l'Eclaireur*, cette loi des *Scouts*, qui servent de base à la morale du *Scouting*.

Là encore, nous croyons devoir répondre *non*.

Nos dix commandements du Décalogue doivent suffire amplement à des catholiques pour régler et diriger leur vie morale, sans qu'il

(22) Il est permis cependant de faire subir au règlement les petits changements nécessaires pour l'adapter aux « us et coutumes » locales, adaptation qui ne touche en rien aux points essentiels du règlement anglais.

(23) *Les Etudes*, Henri Caye, *les Boy-Scouts et le Scouting*, n^o du 20 février 1913, p. 457.

soit nécessaire de les compléter et de les expliquer par d'autres.

En outre, nous estimons dangereux ce parallèle et cette comparaison qui fatalement se fera dans l'esprit du jeune homme et qui le poussera à laisser de côté ce Décalogue qui ne peut plus se suffire à lui-même, pour ne voir que cette loi du *Scout* qui lui sert de complément et qu'on lui a appris à pratiquer.

Laissons donc à ceux qui n'ont pas le bonheur de partager notre croyance ces commandements du *Scout*, et contentons-nous d'apprendre à nos jeunes gens à mieux connaître notre Décalogue, et surtout apprenons-leur à acquérir l'énergie nécessaire pour le pratiquer intégralement. Nous ferons ainsi meilleur travail, nous semble-t-il, et nous formerons pour la lutte des caractères mieux trempés et plus énergiques. L'expérience passée n'est-elle pas là pour nous l'affirmer ?

Nous, catholiques français, nous avons le bonheur de posséder avec nos patronages, nos sociétés de gymnastique et de préparation militaire des œuvres florissantes, qui, mieux que toutes autres, nous ont déjà formé et nous formeront encore à l'avenir des hommes forts et vertueux. Pourquoi changer une organisation qui jusqu'ici nous a donné de bons résultats et la remplacer par une nouvelle ? Rien ne nous y oblige.

La formation physique et morale que le *Scouting* a la prétention de donner aux jeunes gens, ne l'avons-nous pas déjà, et de meilleur aloi ?

Que nous manque-t-il pour être, nous aussi, des *Boy-Scouts*, en fait, bien que n'en portant pas le nom ? Une seule chose : le *Camping*. Et alors la question n'est plus de savoir si nous devons fonder des sociétés de *Boy-Scouts* ou nous affilier aux associations existantes. La seule qui, à notre sens, puisse se poser aux catholiques français est celle-ci :

Devons-nous adopter le *Camping* ? Dans quelle mesure devons-nous l'introduire dans nos œuvres ?

C'est à l'admirable *Fédération générale sportive des patronages de France* du D^r Michaux à étudier la question et à examiner la solution qui peut lui être donnée.

Abbé G. DUPERRON.



Revue Critique des Revues Juives

ANGLETERRE

C'EN est fait ! Et quelles que puissent être les dénégations intéressées d'Israël ou d'Anglais encore attachés aux vieilles traditions du libéralisme, l'antisémitisme, né du danger de la porte ouverte aux Juifs, devient de plus en plus marqué dans le Royaume-Uni. Comment en serait-il autrement ? Le Juif, qu'il soit naturalisé Anglais, Français, Américain, Allemand, tient avant tout à garder sa nationalité de Juif, et multiplie ses efforts pour resserrer davantage les liens qui unissent en tous pays les enfants d'Israël. En voici un exemple.

Le Dr Brann, Juif d'Allemagne, est venu faire à Londres une série de conférences, *en allemand*, à l'effet de combattre « la tendance du Judaïsme moderne à laisser s'affaiblir le « sens de l'universalisme juif et de la confraternité des « enfants d'Israël ». « Un Juif allemand, déclare le Dr Brann, « considère tout d'abord un Juif de France comme « un Français, et cela par la faute d'un Chauvinisme « pervers. *Le Juif ne peut être un Anglais, un Allemand ou « un Français, bien qu'il puisse être un sujet anglais, alle- « mand ou français. L'idéal juif exige le maintien de l'unité « d'Israël.* » Aussi, le Dr Brann recommande-t-il, comme un point d'importance capitale, à toutes les Juiveries de l'Univers, de rester étroitement en contact, pour éviter le danger de se dénationaliser, et de développer l'action de l'Alliance

Israélite, du *Hilfsverein* et de l'*Anglo-Jewish Association*. (*Jew. Chron.*, 8 mars 1912.)

Voilà qui est bien net, et ne nous étonnons pas si l'Anglo-Saxon ouvre ses yeux au péril juif. Dans un article paru au mois de janvier 1912, la *National Review* attaque avec vigueur les Juifs cosmopolites qui paient l'hospitalité dont ils jouissent en Angleterre en excitant la presse de Potsdam contre les intérêts anglais, et en travaillant pour le Roi de Prusse. « Ils font partie d'une cabale, déclare la *Revue* « *anglaise*, d'une intrigue récente et puissamment organisée, « étroitement alliée à tout ennemi dont le but est de renver- « ser tout gouvernement britannique qui lutte pour un inté- « rêt anglais ; car, le Juif international est continuellement « sur le sentier de la guerre, à la solde du Pouvoir le plus « réactionnaire et le plus dangereux de toute l'Europe. » La *National Review* termine en dénonçant le joug pesant du Juif sur la grande Presse Britannique et le flot de fables calomnieuses dont le juif cosmopolite inonde la Wilhelmstrasse dans le but de tendre les rapports entre les deux nations. (*National Review*, janv. 1912, p, 679-689).

A ces accusations, le Dr Pereire Mendès, Grand Rabbin de la Congrégation Hispano-Portugaise de New-York, répond en ces termes : « Qui sommes-nous, nous autres Juifs ? Un « peuple descendant de ceux qui ont lutté pour le *droit et la* « *justice*, et dont l'idéal est la fraternité des peuples, la paix « universelle. Quelles sont nos aspirations ? De vivre répan- « dus (ensemencés) parmi les autres peuples. » (*Jew. Chron.*, 15 mars 1912.)

C'est précisément ce dont les autres peuples se plaignent, ô Israël, ivraie parasite, qui absorbes à ton profit le meilleur suc des nations où tu t'implantes, avec tes 12 millions de tentacules.

Une autre revue anglaise, l'*Eye-Witness*, dont le directeur est M. Hilaire Belloc, homme politique et écrivain réputé, s'est donné pour mission de susciter en Angleterre un mouvement de défense antijuive, basé sur la conviction que la présence, en ce pays, d'un nombre considérable de Juifs constitue un danger permanent pour les intérêts nationaux. L'*Eye-Witness* en donne un exemple frappant : MM. Claude Montefiore et Alexander avaient écrit au *Times* une lettre de protestation au sujet de l'obligation imposée aux Juifs d'Angleterre de se soumettre à la formalité du passeport

quand ils veulent voyager en Russie. Cette lettre, également signée des membres juifs du Parlement ainsi que du Comité de l'Anglo-Jewish Association, coïncidait avec la dénonciation du traité de commerce par le gouvernement américain, dans l'espoir d'exercer ainsi une pression sur la Russie. Un ancien membre irlandais du Parlement, M. Hughes O'Donnell, protesta, à son tour, contre cette lettre ; mais le *Times* refusa d'insérer sa réponse, et c'est alors que l'*Eye-Witness* s'offrit à la publier. Ce dernier accusait MM. Montefiore et Alexander d'avoir choisi, pour publier leur lettre, le moment où des troubles graves agitaient le Royaume-Uni, troubles dont la cause principale réside dans l'influx énorme, en Angleterre, d'une race asiatique, accapareuse du capital, des produits alimentaires et des logements. Or, la législation russe n'a pas d'autre objet que de protéger les classes moyennes et les paysans de l'Empire contre les agissements d'une race dangereuse qui porte la ruine à tous les peuples européens. « Voyez l'Angleterre de nos jours, écrit M. O'Donnell. Jetez les yeux sur toutes vos rues, où s'étalent aux meilleures places des noms asiatiques, légèrement modifiés parfois, pour mieux masquer l'envahisseur. Ressentez-vous le désir, braves Anglais, de venir en aide à l'industrie de l'Irlande en faisant vos achats dans les innombrables magasins de lingerie irlandaise ? Bons Bretons, c'est à Brodsky et C^{ie} de Pologne qu'ira votre argent ! Les milliers de familles anglaises qui vivaient du commerce du tabac, du thé, etc., ont été complètement évincées et ruinées par les branches innombrables d'une vaste Confédération d'Asiatiques commandités par l'argent drainé sur les marchés financiers d'Europe, où tout le capital de la Chrétienté vient s'accumuler dans le réservoir de la Juiverie universelle. — Vous ne pouvez acheter une livre de poisson, les pêcheurs de Grimsby ne peuvent vendre leur pêche si péniblement acquise, sans passer par les conditions du trust Juif qui monopolise le poisson. De même, vous ne pouvez acheter une livre de pommes de terre, ni une grappe de fruits, sans passer sous leurs fourches caudines.

« A entendre MM. Montefiore et Alexander et les gens de leur classe, vous auriez dû lever d'horreur vos bras au ciel, devant l'intolérance des villes minières du pays de Galles qui, l'an dernier, ont fait éclater un pogrom contre

« les épiciers et les logeurs juifs. Et aujourd'hui, dans l'Angle-
« terre tout entière, le Juif asiatique accapare le logement
« du pauvre, comme il a déjà accaparé partout la nourriture
« et le vêtement du pauvre !

« Pendant la génération précédente, vous avez laissé
« 500.000 Asiatiques habiles et rusés pénétrer chez vous ;
« tous parasites du commerce et du travail anglais, tous
« enlevant le pain de la bouche aux enfants du sol. Ils
« seront bientôt un million ; *ils le sont déjà, sous d'innom-*
« *brables déguisements.* Et la classe ouvrière d'Angleterre
« affamée se révolte et brisera la Constitution !

« J'ai quarante ans d'expérience de vie anglaise, comme
« citoyen, comme écrivain, comme politicien et membre de
« toutes sortes d'œuvres, et il m'est impossible d'exprimer le
« changement étrange et inouï survenu dans la vie anglaise,
« surtout depuis 12 ans, sous la pression universelle du Juif.
« La presse, le parlement, le théâtre, le music-hall, le bar,
« la maison de thé, le bureau de tabac, le commerce de toute
« sorte, partout vous voyez, et qui plus est, vous sentez l'é-
« tranger asiatique. Souvent, presque Anglais par le dehors,
« il est, dans son for intérieur, plus éloigné de la nationalité
« anglaise qu'un Hindou ou un Chinois. Quant à moi, je
« maintiens, par mon expérience personnelle, que cet
« envahissement de la puissance juive, bien qu'encore à
« peine sortie de l'enfance, entre pour une très large part
« dans l'état de trouble et de misère où se débat la classe
« ouvrière du Royaume-Uni. » (*Jew. Chron.*, 22 mars
1912.)

Voilà, si je ne me trompe, des accusations précises et telles
qu'il semblait impossible d'en entendre, de la part d'un
peuple qui mettait son orgueil à accueillir le juif sans res-
triction, voici peu d'années encore. Il est vrai qu'Israël
repousse ces griefs qu'il traite de calomnies indignes. Servons-
lui donc un témoignage qu'il ne saurait trouver suspect, puis-
qu'il émane d'un de ses propres enfants. Dans une lettre
adressée au directeur de la *Jewish Chronicle*, un correspon-
dant s'exprime en ces termes : « Vos colonnes regorgent
« des plaintes formulées au sujet des sentiments hostiles
« qu'inspire notre peuple ; et l'on nous dit constamment
« que cette inimitié n'est que le résultat de la jalousie et de
« la crainte que nous leur inspirons.

« Incontestablement, il y a beaucoup de cela ; mais il est

« d'autres raisons, car l'antisémitisme est une question com-
« plexe. Dernièrement, j'ai eu l'occasion d'observer une
« cause évidente d'antisémitisme. C'était à une réunion
« à laquelle se trouvaient nombre de Juifs et de Juives,
« appartenant tous à la classe moyenne supérieure, tous
« Anglais de la tête aux pieds, tout prêts à tomber dans un
« paroxysme d'indignation, à la seule idée qu'on eût pu trouver
« quoi que ce soit d'étranger en eux. Et, cependant, je ne
« pouvais m'empêcher de remarquer leur maintien et combien
« ils tranchaient au milieu des non-Juifs. Leur verbe haut,
« leur style enflé, leurs manières vulgaires, et je parle des
« femmes aussi bien que des hommes, les désignaient nette-
« ment comme absolument différents des autres personnes
« présentes. Certes, je déteste cordialement le préjugé de
« race, mais je dois avouer qu'en cette occasion, je compre-
« nais l'antipathie que suscite notre race. Je le répète, ces
« Juifs et ces Juives n'étaient pas nés à l'étranger ; ce n'était
« pas davantage des habitants de l'East-End, et encore
« moins des pauvres gens à qui l'éducation a été refusée. Et,
« cependant, quiconque les voyait ne pouvait s'empêcher de
« s'exclamer : « Regardez donc ces Juifs ; quels gens hor-
« ribles ! » (*Jew. Chron.*, 20 mars 1912.)

La vérité sort parfois de la bouche d'Israël. Mais quelles que puissent en être les raisons, l'antisémitisme s'est réveillé chez le peuple anglais, et de toutes parts, même dans les colonies de la Grande-Bretagne, la lutte se déclare. C'est, tout d'abord, dans l'Afrique du Sud. Le gouvernement vient de faire adopter un amendement applicable tout de suite, qui exclut du pays toute personne dont la dictée proposée par un officier des bureaux de l'immigration n'est pas reconnue suffisante par ce dernier. Pour répondre à ce coup droit, les membres juifs du Parlement du Natal et du Transvaal se sont unis aux membres juifs du Parlement anglais, pour tenter de faire admettre le Yddisch au rang de langue européenne. (*Jew. Chron.*, 8 mars 1912). Comme on le voit, Israël ne connaît pas la pudeur. Il n'apparaît pas, d'ailleurs, qu'il ait jusqu'ici obtenu gain de cause.

Le Canada se défend à son tour. L'Université de la Reine vient d'être réorganisée. Un des articles nouveaux de sa charte stipule que l'Université doit être canadienne et chrétienne, et qu'en conséquence, tout professeur non chrétien doit en être exclu. Cette clause, on le conçoit, n'est pas du goût d'Israël,

et tous les moyens dont il dispose ont été mis en œuvre pour faire échec au Bill. Le tout en pure perte. Le Bill a été adopté tel quel par la Chambre des Communes du Dominion. Moralité de l'incident tirée par Israël: «Ceci nous prouve que nous devons faire entrer davantage de Juifs au Parlement.» (*Jew. Chron.*, 15 mars 1912.)

Mais si Israël recherche, et pour cause, les carrières fructueuses et honorifiques, son enthousiasme pour l'armée, quand rien ne l'oblige à y entrer, est bien moindre. Il résulte, en effet, des statistiques officielles qu'au 1^{er} octobre 1911 l'armée anglaise comptait 233 soldats juifs. En vérité, 233 soldats juifs pour une population de 500.000 Israélites, voilà qui n'est pas pour faire honneur aux descendants des Macchabées ! Il est vrai que la guerre, pour Israël, ne saurait être envisagée au même point de vue qu'au nôtre. N'est-elle pas pour ses fils la source, par excellence, des gros profits ? Sans rappeler ici l'origine de la fortune des grands Juifs de finance, les Rothschild (Waterloo, 1870), les Bamberger, etc., que d'autres, moins connus, n'ont dû leurs richesses qu'à nos désastres ! Témoin, ce W. G. Raphaël, mort l'an dernier en Angleterre, et dont un article nécrologique, paru dans la *Jewish Chronicle*, nous apprend de quelle manière ce banquier, grâce à la dépêche d'Ems dont il connaissait la teneur par son correspondant, avait profité de la panique du marché de Londres pour réaliser d'énormes profits, en accaparant l'or à la Banque d'Angleterre, pour l'envoyer ensuite sur le continent. (*Jew. Chron.*, 8 mars 1912.)

Ne quittons pas l'Angleterre sans mentionner un fait important, car il nous montre le Juif s'appuyant sur la Franc-Maçonnerie pour faire échec, d'une part, aux restrictions auxquelles il est soumis dans le Royaume-Uni, et pour resserrer, de l'autre, les liens de solidarité, pourtant déjà si puissants, qui unissent les Juifs de toutes les nationalités.

Dans le but de faire rapporter la clause de l'*Aliens Bill* qui exclut tout étranger incapable de satisfaire à l'épreuve de la dictée, les membres des Sociétés judéo-anglaises humanitaires, (lisez franc-maçonnnes), ont mis en demeure tous les gradés juifs des Loges d'Angleterre de provoquer l'intervention de la Franc-Maçonnerie anglaise pour faire rapporter cette mesure au Parlement. (*Jew. Chron.*, 5 avril 1912.)

D'autre part, la puissante organisation maçonnique juive des *B'nai-Berith*, si répandue aux Etats-Unis et sur le

continent, a envoyé en Angleterre ses chefs dans le but de s'affilier à la Franc-Maçonnerie anglaise. N'oublions pas que c'est sur son initiative, que le gouvernement américain, impuissant à obtenir de la Russie l'abrogation du passeport, a dénoncé le traité russo-américain de 1832, et qu'en témoignage de ce haut fait, le Président Taft a fait présent à l'Ordre des B'nai-Berith de la plume qui a signé l'acte d'abrogation. La visite à Londres d'Adolphe Kraus, Président de l'Ordre des B'nai-Berith, offre donc un intérêt capital qu'Israël ne cherche pas à celer, car il attend de cette visite les plus importants résultats, étant donné son caractère international. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que d'établir un lien distinct et bien défini entre les Juiveries de tous les pays. (*Jew. Chron.*, 5 avril 1912.)

Écoutons, d'ailleurs, les explications données à Londres par le président Adolphe Kraus : « Les B'nai-Berith, dit-il, comptent 40.000 membres, dont 26.000 pour l'Amérique, 8.000 pour l'Allemagne, 2.000 pour l'Autriche, le reste répandu en Roumanie, en Turquie, en Orient, en Suisse, en Angleterre et en Danemark. L'Ordre fondé il y a 65 ans, en Amérique, a pour but d'amener les Juifs à s'unir sur un même programme, religieux, humanitaire, scientifique et politique. L'Ordre est en relations étroites avec toutes les institutions juives. Lorsque je fus envoyé en mission en Europe, le Président Taft m'accrédita par lettres personnelles auprès de tous les ambassadeurs américains. *L'Ordre est une Société secrète*, bien que nous n'ayons rien à cacher, et c'est la raison pour laquelle nous avons des Loges dans des pays où les sociétés secrètes ne sont pas autorisées. Nous sommes intervenus dans la question des passeports en Russie, et nous luttons en Amérique *contre les restrictions qui deviennent de plus en plus sévères*. Car celui qui croirait que l'antisémitisme n'existe pas en Amérique se tromperait lourdement. Il y a vingt ans, l'antisémitisme existait à peine. *Mais il augmente de jour en jour, grâce à l'immigration. C'est, d'ailleurs, aux Etats-Unis une question sociale, car politiquement, être Juif est un avantage*, les partis politiques ayant besoin du vote des Juifs. C'est ainsi que le juge Stein, membre du Comité exécutif des B'nai-Berith, a été, par deux fois, élu Juge de la Cour suprême à Chicago. » (*Jew. Chron.*, 26 avril 1912.)

Tout commentaire devant la gravité de ces déclarations

serait superflu. Ajoutons, pour terminer, que le Président Kraus a fondé une Loge des B'nai-Berith en Angleterre.

ALLEMAGNE

A ne considérer que les élections au Reichstag de l'an dernier, on pourrait croire que l'antisémitisme est en décroissance dans la Confédération germanique, car 16 députés juifs sont entrés au Parlement. Il n'en est rien pourtant ; et le succès, loin de servir la cause d'Israël, ne fait qu'attirer davantage l'attention de tous les partis sur le danger juif. Tout d'abord, remarquons que sur ces 16 députés juifs, 6 sont athées et appartiennent au parti social-démocrate ; 3 sont convertis au christianisme, et 9 fréquentent la Synagogue. (*Jew. Chron.*, 8 mars 1912.) Notons également, qu'à l'instar de la France, de l'Angleterre et de la Turquie, les députés juifs du Reichstag sont accusés par leurs congénères de ne pas prendre en main les intérêts d'Israël. (*Archives isr.*, 14 mars 1912.) Mais l'exagération est manifeste et voulue ; nous n'en voulons pour preuve, que l'ardeur avec laquelle les Juifs de tous pays briguent les fonctions politiques, et l'importance qu'ils attachent à entrer dans tous les Parlements.

Quoi qu'il en soit, la célébration du Centenaire de l'émancipation juive en Prusse a déterminé un violent courant d'antisémitisme dans la presse allemande, exception faite pour le *Berliner Tagblatt* et la *Frankfurter Zeitung* dont on connaît les attaches juives. Le *Reichsbote*, après avoir exprimé son inquiétude à la vue des progrès réalisés par les Juifs dans l'Empire, déclare qu'il verrait avec répugnance accorder aux Juifs l'égalité civique ; bien plus, il réclame contre eux de nouvelles lois restrictives. De même la *Kreuz-Zeitung* démontre que, loin de se contenter de l'égalité civique, le Juif cherche par tous les moyens à obtenir la prépondérance politique.

Répondant à un article de la Revue juive *Im Deutschen Reich*, qui exprime au parti catholique du Centre la gratitude d'Israël pour la protection accordée par le parti à toutes les institutions religieuses, la *Kölnische Volkszeitung*, organe du Centre, réplique que cette gratitude d'Israël se traduit d'une singulière façon, car l'influence juive ne réside pas dans le nombre de ses votes, mais dans la puissance de son capital.

Or, le capital juif soutient uniquement la Presse judéo-radical qui est libre penseuse et socialiste : il commandite les journaux satiriques qui tournent en dérision, dans leurs caricatures, les personnalités et les dignitaires catholiques.

Le *Journal de Cologne* conclut : « Le Centre n'est pas antisémite, comme le parti conservateur, sur la base du programme de Tivoli, mais à cause de ce fait, que plusieurs journaux à grand tirage, dont la propagande est nettement radicale et libre penseuse, sont commandités par le capital juif. » (*Jew. Chron.*, 22 mai 1912.)

Par conséquent, que ce soit au point de vue politique, social, économique ou religieux, les Allemands voient dans le Juif un ennemi irréductible et le combattent énergiquement. Les portes de l'Armée sont fermées aux Juifs, et celles de l'Université leur sont à peine entr'ouvertes. Le Memorandum présenté au Parlement prussien par le conseiller judiciaire de Berlin, le D^r Bernhard Breslauer, nous montre, qu'alors que les Juifs comprennent 12 0/0 des Privatdozenten, et 9 0/0 des professeurs « extraordinaires » des Universités d'Allemagne, le nombre des professeurs titulaires juifs de l'Université ne dépasse pas 2 0/0, proportion qui accuse une situation pire que par le passé. (*Jew. Chron.*, 22 mars 1912.)

C'est probablement à cette cause qu'il faut attribuer le chiffre toujours croissant des apostasies en Allemagne, apostasies dont la synagogue se plaint amèrement, et qu'elle cherche à combattre, en publiant dans une revue spéciale le nom de tous les transfuges d'Israël. Écoutons ses lamentations : « Le nombre des Juifs baptisés en 1911 est de 224, dont 148 hommes et 76 femmes. Les enfants ne sont pas compris dans ce chiffre. Or, 10 0/0 des enfants juifs à Berlin reçoivent une instruction religieuse chrétienne, et beaucoup d'entre eux sont convertis dans leur prime jeunesse. Si cette progression, ou plutôt régression, continue, Berlin battra le record de Vienne, où 600 Juifs sont baptisés annuellement... Et pourtant, sur ces 224 baptisés, 10 Juifs seulement se destinaient à une carrière du gouvernement. Les autres se décomposent ainsi : 66 hommes d'affaires, 4 rentiers, 2 fermiers, 13 médecins, 4 hommes de loi, 8 ingénieurs, 3 chimistes, 5 musiciens, 3 peintres et sculpteurs, 3 docteurs en philosophie, 2 auteurs et 1 directeur de théâtre. » (*Jew. Chron.*, 5 avril 1912.) Il est nécessaire d'ajouter, qu'en dehors de ces conversions, nombre

de Juifs deviennent athées, et qu'un plus grand nombre encore sont indifférents. Mais indifférent, pratiquant, athée ou converti, le Juif, ne l'oublions pas, reste Juif, suivant la parole d'un célèbre rabbin : « La qualité du Juif ne se perd jamais nonobstant l'abandon. »

AUTRICHE

Il est à remarquer, qu'à l'exception de la France, où les démocrates chrétiens du *Sillon* affectent d'aimer Israël, partout ailleurs les socialistes chrétiens combattent le Juif. Mais, nulle part, la lutte n'est plus âpre qu'en Autriche. Les élections municipales de l'an dernier à Vienne ont été, pour les socialistes chrétiens, l'occasion de manifester leurs sentiments antijuifs.

Une colonne se forma parcourant les rues aux cris de « Mort aux Juifs ! » Devant le Grand-Hôtel, les manifestants tentèrent d'attaquer à coups de canne les Juifs descendus à cet hôtel, puis la colonne se rendit à l'Hôtel de Ville où de violents discours antijuifs furent prononcés. Enfin, devant les bureaux du *Reichpost*, le député antisémite Jerzalec prononça un violent réquisitoire contre les Juifs, aux applaudissements enthousiastes de la foule. « Les socialistes chrétiens, constatent avec aigreur les Revues juives, ont recommencé leur campagne contre nous. Leurs procédés n'ont pas changé : mensonges, calomnies, terrorisme ! » (*Jew. Chron.*, 29 mars 1912.) Et dire que depuis vingt siècles, durant lesquels Israël est en butte à la haine de toutes les nations, sans distinction de race ni de confession, la réponse du Juif n'a jamais varié ! Mensonges, calomnies, terrorisme !

ESPAGNE

Un revirement curieux se manifeste, en ce moment, en Espagne, à l'égard des Juifs. Il est vrai que le gouvernement de Sa Majesté très Catholique est aux mains des Francs-Maçons, et dès lors tout s'explique, surtout si l'on songe que la protection accordée par l'Espagne aux Juifs du Maroc couvre un but politique.

Toujours est-il que le gouvernement espagnol tenterait

de faire revenir dans la Péninsule les Juifs des familles bannies par les Rois Catholiques. « Les Antisémites, lisons-nous dans les *Archives israélites*, veulent bouter les Israélites hors de France. Les Espagnols regrettent amèrement de les avoir bannis. (Est-ce bien le peuple espagnol ?) Un délégué du Gouvernement de Madrid s'est rendu dernièrement à Sofia, où il a eu plusieurs entretiens avec les personnalités les plus marquantes de la Communauté qui descendent des familles juives expulsées d'Espagne en 1492. Il s'est efforcé à les décider à rentrer en Espagne. Mais il ne paraît pas avoir réussi à les convaincre... De là, il s'est rendu en Turquie pour essayer de convertir nos coreligionnaires d'origine espagnole à l'idée de retourner dans la Péninsule. » (*Arch. Isr.*, 16 mai 1912.) Si le fait est vrai, plaignons l'Espagne. *Pobre España !*

FRANCE

Fait étrange, en vérité ! Alors que les démocrates chrétiens du *Sillon* affirment leurs sympathies juives, les socialistes et les républicains français, devant l'invasion juive, deviennent antisémites. L'immigration à haute dose des Juifs de Russie, de Galicie et d'autres lieux, rencontre chez eux une hostilité farouche, que constatent, non sans tristesse, les Revues juives. « Si l'immigration se poursuit dans d'aussi larges proportions, écrit le correspondant parisien de la *Jewish Chronicle*, la France n'hésitera pas à suivre l'exemple de l'Angleterre et des Etats-Unis en établissant un *Alien's Bill*. La France, cependant, souffre de la dépopulation ; elle a donc un besoin urgent d'une population intelligente et industrielle. Or, les immigrants juifs s'assimilent avec une extrême facilité et constituent, par conséquent, un recrutement précieux pour leur patrie d'adoption, recrutement dont la valeur devait être reconnue par tous les patriotes éclairés. » (*Jew. Chron.*, 12 avril 1912.) Il est, en effet, hors de doute que l'appoint de quelques milliers d'Abramowitch, de Levinski, de Faivelovith, de Bialolinski, de Kramizki, de Brodsky, de Nemkrovitz, de Novachelski, de Lipschitz, de Parczanski, soutenus par une réserve imposante de Temersohn, de Jeruchunsohn, de Kirchenblatt, de Schisgal, de Leoboldti, d'Outschitel, de Katzelf, de Lantzerberg, d'Avra-

mesco, de Flischflisch, de Tzanck et de Fingold, avec, pour arrière-garde, une puissante Landsturm de Bentata, de Faraggi, de Seklaifer, de Benkoïl, de Sopher, de Stora, de Ben-Yahia, de Mechoulam, de Taradach, de Hassid et de Saba, ne peuvent qu'infuser une nouvelle énergie au vieux sang gaulois dégénéré, et rendre à la France le rang qu'elle occupait du temps du Roi Soleil.

A quand le Président de la République Française Iehoudah Roubinowitch, avec, pour Président du Conseil, Esphir Mendelovici et Israël Eliakim comme Ministre de la Guerre (1) ?

Il s'agirait pourtant de s'entendre et de savoir quand Israël dit la vérité ; car, tantôt il déclare que le Juif s'assimile avec la plus grande facilité, tantôt il admet, au contraire, qu'il ne doit pas s'assimiler. Témoin, cette étude de Louis Lévy sur la littérature judéo-allemande, et Perez, dont il fait un maître : « Perez a écrit également un assez grand nombre « d'articles sur des questions sociales... Il estime, d'autre « part, qu'Israël, pour son propre bien comme pour celui « de l'humanité, ne doit pas s'assimiler, mais doit, au con- « traire, développer sa culture nationale. L'influence de « Perez a été considérable. » (*Univ. Isr.*, 15 mars 1912.)

Heureusement, nous sommes fixés, voilà beau temps, sur la bonne foi d'Israël, comme aussi sur la sincérité de ses conversions. Le même Louis Lévy écrit au sujet du *Greco* de Maurice Barrès :

« Au Maroc, pour être tolérés, les Juifs devaient pratiquer « extérieurement l'Islamisme. Ces conditions n'étaient pas « de nature à favoriser le développement du Judaïsme. Beau- « coup, à force de simuler l'Islamisme, étaient sur le point de « devenir bons Musulmans. Pour empêcher les désertions « en masse, Maïmonides publia son *Igghireth ha-Schemad* « (Lettre sur l'apostasie). Voici, résumé, le contenu de cet écrit : « Maïmonides établit que la transgression d'une partie des « lois religieuses ne constitue pas une apostasie. *Nous ne « commettons aucun acte d'idolâtrie, ajoutait-il, nous pronon- « çons une vague formule à laquelle nous n'attachons aucune « importance* et que nous ne récitons que pour tromper un

(1) Nous prévenons le lecteur que ces noms ne sont nullement de fantaisie. Ils s'étaient dans les colonnes de l'*Univers israélite*. Ceux qui les portent sont déjà en France, et nombre d'entre eux sont naturalisés.

« maître fanatique... Mais ceux qui n'ont pas le courage
« d'affronter la mort pour la défense de leur religion ne mé-
« ritent pas de châtement et ne cessent nullement d'être Juifs. »
(*Univ. Isr.*, 15 mars 1912.) Ce que Louis Lévy omet d'ajouter,
c'est que Maïmonides, l'Aigle de la Synagogue, n'eut rien de
plus pressé que de prêcher d'exemple, et qu'il se convertit
au mahométisme à la cour du Sultan Saladin.

Mais où Israël passe la mesure, lui dont les conversions
simulées et les apostasies remplissent l'histoire depuis
2.000 ans, c'est lorsqu'il prétend imiter en cela l'exemple des
chrétiens. Répondant à Barrès, Marcel Mirtil écrit : « Que le
« grand philosophe (Maïmonides) ait conseillé ou non la
« conversion officielle, peu m'importe. Marmonner du bout des
« lèvres une prière que l'on ne médite point n'implique pas
« la vassalité du cœur. *Si Maïmonides a conseillé cette pra-*
« *tique, il n'a pas eu tort, et n'a fait, en cela, qu'imiter l'oppor-*
« *tune et belle tradition catholique.* » (*Univ. isr.*, 27 mars 1912.)

ITALIE

La guerre de Tripolitaine a eu pour contre-coup de faire
revivre l'Antisémitisme en Italie. C'est à quoi Israël ne
s'attendait guère, d'autant que la presse italienne presque
entière a fait chorus. Que s'est-il donc passé ? Si nous en
croyons Israël, la raison du phénomène serait l'attitude hos-
tile de la presse étrangère vis-à-vis de l'Italie, dès le début
de la guerre : or, les journaux anglais et allemands, étant
entre les mains des Juifs, ont été vendus aux banquiers juifs,
protecteurs de la Turquie. De plus, les journalistes qui ont
fabriqué de fausses nouvelles à Tripoli étaient des Juifs
étrangers : delà, l'accusation qu'Israël était vendu à la Turquie
et à la haute finance. Le parti nationaliste italien, de créa-
tion récente, bien que comptant des Juifs parmi ses membres,
s'est joint aux antisémites par la voix de son organe : l'*Idea
Nazionale*. Même la *Stampa*, qui passe pour être inspirée par
le Premier Ministre, a violemment attaqué le député juif
Trèves, directeur du journal socialiste l'*Avanti*, ainsi que ses
coreligionnaires. On a fait remarquer l'attitude scandaleuse
du chevalier Morpurgo, qui, bien que résidant à Salonique,
et ayant conservé la nationalité italienne, n'a pas craint de
verser une souscription au Trésor de guerre turc. Pour ce

fait, Morpurgo a été traité, à juste titre, de « Judas » et sommé de donner sa démission de Président de la Société de Dante Alighieri à Salonique. (*Jew. Chron.*, 8 mars 1912.) Tous ces faits n'empêchent pas Israël de crier à la persécution et à la calomnie. Que lui faut-il donc ?

PALESTINE

Le gouvernement ottoman ayant prescrit le service militaire obligatoire pour tous les sujets Turcs non musulmans, l'émigration juive en Palestine, si formidable depuis quelques années, s'est soudainement arrêtée. Simple coïncidence ! Le rapport du Consul anglais en Palestine est pourtant formel sur ce point. Il est d'ailleurs bien instructif : la population de Jérusalem compte 80.000 âmes, dont 60.000 Juifs. Cette invasion énorme de Juifs a eu pour résultat, tout comme en Angleterre, d'augmenter la vie dans des proportions fantastiques. Depuis ces dernières années, d'après le rapport du Consul anglais, les vivres, viande et légumes, ont augmenté de 400 0/0 ; les loyers, de 50 0/0. Quant à la plupart des Juifs de Jérusalem, ils sont pauvres et vivent des aumônes des pèlerins et des visiteurs. (*Jew. Chron.*, 3 mai 1912.) C'est ce qui permet, sans doute, à Israël d'affirmer, avec sa tranquille impudence, que bienheureux sont les pays où la race industrielle de Juda daigne émigrer, car elle apporte, dans les plis de son caftan crasseux, prospérité et richesse.

PORTUGAL

Partout où le Franc-Maçon règne en maître, apparaît aussitôt le Juif son compère. Le Portugal en est la preuve. Le gouvernement carbonaro se préoccupe de mettre à la disposition des colons juifs les terres des hauts plateaux de Benguela et de Mossamédès dans l'Angola. Les concessions seraient au début de 100 à 200 hectares, et seront doublées lorsque les 3/4 du terrain concédé auront été mis en valeur. Les Juifs concessionnaires devront être naturalisés Portugais. Simple formalité d'ailleurs, si l'on en juge par l'article 6 du projet de loi publié par le *Journal officiel* : « Pour que la « naturalisation soit valable, il suffira d'une déclaration de

« deux témoins de la Colonie ou d'une déclaration à la
« mairie du port de débarquement. Il sera délivré au natura-
« lisé, contre paiement d'une taxe de 5 francs, une carte qui
« lui assure tous les droits dont jouit un citoyen portugais.
« La naturalisation du mari a pour conséquence immédiate
« celle de sa femme et de ses enfants mineurs. » (*Univ. isr.*,
26 avril 1912.) Reste à savoir si Israël sera pressé d'aller
coloniser l'Angola. Nous l'attendons à l'œuvre. Conten-
tons-nous, pour l'instant, de faire remarquer à l'organe
gouvernemental portugais *Seculo* qui publiait un long article
dithyrambique sur la colonisation de l'Angola par les Juifs,
dans lequel nous relevons ce passage : « La première coloni-
« sation de Saint-Thomas a été faite par des Juifs expulsés
« de Portugal, et peu après, cette île était en fleurs. Il est
« prouvé que la décadence économique et intellectuelle du
« Portugal date de l'expulsion des Juifs... Le Juif est actif,
« il répugne au gain avilissant (1), » contentons-nous, dis-je,
de lui faire remarquer, que la colonisation de la Palestine,
dont il fait si grand cas, a coûté plus de 100 millions en
trente ans aux Sociétés juives ; que les colonies de l'Amé-
rique du Nord et de l'Argentine ont également absorbé, et
absorbent encore, des centaines de millions versés par les
puissantes Sociétés juives, et les résultats, s'il faut en croire
les rapports annuels de la *Jewish colonisation Association*,
ne sont guère brillants.

RUSSIE

La Russie ne désarme pas. Les Doumas se succèdent,
mais les lois restrictives continuent de pleuvoir sur Israël.

La troisième Douma exprime le vœu que les rangs de
l'armée soient fermés aux Juifs. Elle exclut des dispenses
accordées aux fils uniques les jeunes Israélites. Contre l'avis
de sa commission qui voulait supprimer l'amende de
300 roubles frappant les familles juives dont des membres
ont émigré pour échapper à la conscription, la Douma a
maintenu cette amende. Elle refuse également aux rabbins
l'exemption du service militaire accordée aux membres des
autres clergés (*Arch. Isr.*, 21 mars 1912). Cette dernière
restriction met Israël en fureur. Mais de quoi se plaint-il ?

(1) *Univ. isr.*, 15 mars 1912.

Ignore-t-il donc que ses rabbins n'ont aucun caractère sacerdotal ; qu'ils sont des docteurs de la Loi, tout uniment, et que c'est à Napoléon qu'ils doivent d'être assimilés, en France, au clergé chrétien ?

Israël aussi mène grand bruit autour de la restriction qui réduit à 10 o/o la proportion des avocats-assistants Juifs en Russie ; actuellement, cette proportion est de 27 o/o : 1.300 Juifs sur 4.700 avocats-assistants (*Jew. Chron.*, 29 mars 1912).

Quant aux convertis juifs, de plus en plus nombreux en Russie, le Sénat a décidé que ceux convertis au protestantisme seront toujours soumis aux mêmes restrictions que les Juifs (*Jew. Chron.*, 3 mai 1912). Ceci pour faire échec à la combinaison d'Israël qui se convertit de préférence au protestantisme, surtout au luthérianisme. Cette préférence, toutefois, est subordonnée, chez Israël, à son intérêt. Témoin les conversions de Juifs à la religion orthodoxe pour permettre aux Israélites de Russie de se fixer en dehors des limites du Territoire, voire même, les conversions au Bouddhisme, quand leur intérêt l'exige. En effet, 400 familles juives, pour éviter d'être expulsées de la région de l'Amour, se sont converties au Bouddhisme. Sans profit d'ailleurs, le gouverneur russe n'ayant pas voulu reconnaître davantage des idolâtres (*Univ. Isr.*, 15 mars 1912).

Ces conversions sont si peu sincères que les Juifs eux-mêmes ne les admettent pas, et nous lisons, à ce sujet, dans les *Archives Israélites* : « En un mot, le gouvernement russe « ne veut pas être dupe d'un mouvement artificiel de conversion. Il faut espérer que cette décision le fera cesser. » (*Arch. Isr.*, 23 mai 1912.)

Il n'est pas jusqu'à la séparatiste Finlande qui ne cherche par tous les moyens à juguler les Juifs par de rigoureuses restrictions. Le parti Vieux-Finnois va même encore plus loin : il crée depuis quelque temps une violente agitation, afin d'obtenir l'expulsion complète de tous les Juifs de Finlande. (*Jew. Chron.*, 27 mars 1912.) Le fait est d'autant plus remarquable que la population juive en Finlande n'excède pas 1.000 individus. L'accaparement du blé par les Juifs dans l'empire a provoqué un violent article de Menschikoff dans *Novoie Vremya*. Il y accuse les Juifs de mélanger au blé du sable et de la poussière, et de l'exporter à l'étranger dans cet état. « Cette race criminelle, écrit-il, sera cause d'une crise de

« famine en Russie, en concentrant entre ses mains tout le
« commerce du blé, et réduira en esclavage la nation russe
« comme Joseph autrefois réduisit les Egyptiens. Le seul
« remède est de donner à l'Etat le contrôle du marché des
« grains. C'est la russification du commerce des céréales
« préconisée par Stolypine et qui fut son arrêt de mort. »
(*Jew. Chron.*, 27 mars 1912.)

A la suite de cet article, le député Tschelischef introduisit un amendement à la Douma à l'effet d'établir un monopole d'Etat pour l'exportation du blé. (*Jew. Chron.*, 12 avril 1912.)

Enfin la question du passeport est toujours à l'ordre du jour. En réponse à la campagne menée par le Syndicat juif international, à l'instigation des Juifs d'Angleterre, dans le but d'inciter l'opinion publique contre la Russie, la *Novoie Vremya* déclare que les prétentions des Juifs d'Angleterre à être exonérés des formalités du passeport ne sont pas plus justifiées que celles de leurs frères d'Amérique. L'article 1^{er} du traité anglo-russe, en date du 31 décembre 1858, stipule que les conventions ayant trait à la liberté de navigation ne sont nullement applicables aux lois, décrets et règlements des deux pays, en ce qui concerne les étrangers et la police intérieure des deux nations. (*Jew. Chron.*, 15 mars 1912.)

« Le gouvernement libéral anglais, écrit le député Markot
« dans le *Zemstchina*, ne cherchera pas querelle à la Russie,
« à cause des Juifs. On peut en dire autant de la France et de
« l'Allemagne.

« La Russie, déclare Sasonoff à la tribune de la Douma,
« ne se laissera pas intimider par la dénonciation du traité
« de 1832 avec les Etats-Unis. Elle ne permettra pas qu'on
« touche à ses droits d'établir telle législation intérieure
« qu'il lui plaira d'adopter pour sa sécurité. » (*Jew. Chron.*,
3 mai 1912.) Et de fait, devant l'attitude si nette du gouver-
nement russe, aucun gouvernement étranger, pas même
celui des Etats-Unis, n'a osé insister. Ceci prouve, une fois
de plus, qu'avec les Juifs, seule, vaut la manière forte. Israël
respecte les forts. Avis aux Français !

TURQUIE.

Admirable faculté d'assimilation juive en matière de nationalité ! Et comme elle montre bien la profondeur du patrio-

tisme d'Israël vis-à-vis ses patries d'adoption ! Le gouvernement ottoman, pendant la guerre avec l'Italie, ayant donné l'ordre d'expulser tous les Italiens, nombre de Juifs de Salonique, de Constantinople, de Smyrne et d'Andrinople qui s'étaient fait naturaliser Italiens pour échapper au joug turc, se sont hâtés d'implorer du gouvernement de la Sublime Porte la faveur de devenir sujets turcs, ajoutant que la plupart d'entre eux n'ont jamais mis le pied en Italie ni payé à cet Etat aucun impôt. Motif de cet amour subit d'Israël pour les Osmanlis : tout le gros commerce en Turquie est entre les mains des Juifs. Quitter la Turquie, c'était la ruine. Vive donc le Padischah ! et à bas l'Italie ! (*Jew. Chron.*, 31 mai 1912.)

VARIÉTÉS

Bon sang ne peut mentir. Le Juif, par goût et par intérêt, est un colporteur et un aubergiste. A ceux qui l'accusent depuis des siècles de vivre par l'usure et le prêt, Israël répond que si en Russie, en Galicie, en Roumanie, ses fils sont toujours des colporteurs et des débitants de boissons, c'est qu'il leur est défendu de faire autre chose. Voyons donc ce qu'il en est. « A Tien-Tsin, nous disent les *Archives Israélites*, dans le quartier russe, il y a une colonie juive composée de 30 familles. Les membres, originaires de la Russie, sont tous honnêtes et laborieux. *Ils tiennent des débits de boisson et des hôtels.* » Il n'existe pourtant aucune loi restrictive en Chine à l'égard des Juifs.

Il ne faudrait pas croire qu'Israël laisse passer sans protestation les apostasies de ses enfants. « Il paraît, écrit *Judœus* dans l'*Univers Israélite*, que pour tels de nos coreligionnaires, bien en sécurité pourtant, le judaïsme est une calamité à laquelle on ne peut échapper que par le baptême. Ni fortune, ni distinction, ni talent, n'y font rien : certaines portes restent obstinément fermées aux Juifs. Il faut donc aller à la messe. C'est au surplus l'élégance suprême... On conçoit qu'une Juive se baptise ou se laisse baptiser par ses parents, en vue d'un mariage avec ou sans titre, avec ou sans particule. A part un peu de gêne ou de honte, rien que des avantages. Le nom change légalement. Plus de vestige d'une origine méprisée. Mais qu'un jeune Juif se

« convertisse... la lâcheté se double ici d'une bonne dose de
« sottise. Le Juif baptisé garde son nom, ou, s'il en change,
« nul n'est dupe du pseudonyme adopté. Il reste autre chose
« encore que le baptême n'efface pas... demandez plutôt à
« l'homme dont « les yeux ont vu » tant de choses. *Le*
« *judaïsme est indélébile !* » (*Univ. Isr.*, 24 mai 1912.)

Louons Judœus de sa franchise, et imitons nos amis les Russes : ne tenons aucun compte des conversions. Le Juif reste Juif. Il a beau, par intérêt, clamer partout que les races n'existent plus, que le judaïsme est une confession et non une race, il n'en croit pas un mot et se contredit à tout instant. Écoutons une des personnalités les plus marquantes d'Israël, Arminius Vambéry, professeur à l'École des Langues orientales de Budapest. A un reporter de la *Neuen national Zeitung* qui lui demandait s'il était vrai qu'il fût baptisé, il répondit en protestant énergiquement : « Je ne suis pas un
« Juif confessionnel, je vous le répète. *Mais je suis un Juif*
« *national, et n'éprouve aucun sentiment de crainte au sujet de*
« *l'avenir de ma race.* » (*Jew. Chron.*, 22 mars 1912.)

Même le sinistre Heine, qui a bafoué toutes les religions, renié la sienne, pour y revenir à la fin de ses jours, Heine est resté un juif en dépit de tout. Ayant appris qu'il devait figurer dans une Galerie des Israélites célèbres, il écrivit au *Journal des Débats* pour protester qu'il n'était pas Juif et n'avait jamais franchi le seuil d'une Synagogue. Plus tard, il s'en repentit amèrement et écrivit *le Rabbi de Baccharach*, son chef-d'œuvre en prose. (*Jew. Chron.*, 29 mars 1912.)

Urbain Gohier s'étant indigné de la facilité avec laquelle la chancellerie naturalise les Juifs de Russie et de Roumanie, un rédacteur de l'*Univers Israélite* lui répond en ces termes :
« On voit bien qu'il (Gohier) ignore à quel point nos braves
« coreligionnaires sont prolifiques. Bon patriote, il se réjouira
« d'apprendre que, par chaque naturalisation, le gouver-
« nement procure à la France une demi-douzaine de piou-
« pious qui ne sont pas tous de l'Yonne. » (*Univ. Isr.*,
3 mai 1912.)

Mais tous de la race, eût-il pu ajouter, qui nous a valu un Dreyfus et un Ulmo.

L'*Univers Israélite* a consacré plusieurs articles émus à la mémoire du Père Hyacinthe. Il aimait, paraît-il, à assister aux offices de la Synagogue, et il fut le véritable promoteur de l'Union libérale israélite. Les réunions préparatoires

qui ont abouti au mouvement d'où sortit l'Union libérale israélite eurent lieu, en effet, chez M. et M^{me} Loyson (*Univ. Isr.*, 15 mars 1912) (1).

Il est vraiment fâcheux que M. Loyson n'ait pas senti sa véritable vocation plus tôt : il se fût fait circonci au lieu d'endosser le froc qu'il devait jeter aux orties.

Terminons cette Revue critique par le portrait d'un maître d'école juif de Russie, dû à la plume de l'écrivain Scholom Aleichem, maître ès jargon judéo-polonais ou iddisch. « C'est un petit être chétif, tout desséché comme une figue « de Rabbi Tsadok, la face d'un jaune verdâtre comme un « Loulab de l'an passé, la barbe rare et mal plantée, un nez « extravagant, se déployant comme une corne de Schofar, la « pomme d'Adam montant et descendant comme s'il avait « une souris dans la gorge. » (*Univ. Isr.*, 15 mars 1912.)

N'aurions-nous pas mauvaise grâce, en vérité, à nous plaindre de voir quelques milliers de Reb Youdel venir chaque année combler les vides de notre natalité ! Et ne devrions-nous pas plutôt, ingrats que nous sommes, remercier chaleureusement MM. Grunebaum-Ballin et Grumbach, tous deux préposés à l'entrée de tous ces Hébreux en terre de France, l'un en qualité de Président du Conseil de Préfecture de la Seine, membre du Conseil d'administration de l'Office de législation étrangère et de droit international ; l'autre comme sous-directeur du ministère de l'Intérieur, au Bureau du Contrôle des étrangers, à la Sûreté générale !

G. DE LAFONT DE SAVINES.

(1) L'article dithyrambique sur l'ex-Père Hyacinthe paru dans l'*Univers Israélite* est signé Loetmol. C'est le pseudonyme pris par M. Aimé Fallière, professeur à l'Institut Catholique de Lyon. M. Fallière est un collaborateur assidu de l'*Univers Israélite* et des *Archives Israélites*, et un zélé défenseur du Judaïsme pour lequel il témoigne une admiration sans bornes, ce qui est pour surprendre de la part d'un professeur à l'Institut Catholique.





Les Milices temporelles de l'Eglise

(Suite)

LA Normandie nous fournira, sur la Trêve de Dieu, les règlements les mieux combinés et les plus féconds. Au Concile de Clermont, les fidèles avaient surtout accueilli avec faveur le « serment » prêté devant l'Évêque, — serment en vertu duquel tous les membres de l'Association de la Paix s'obligeaient à marcher en armes à la voix du clergé contre les ennemis de la tranquillité publique.

Le texte de la formule n'a pas été retrouvé parmi les canons du Concile de Clermont, disséminés dans divers recueils. Cependant, tout porte à croire que la cérémonie se déroula conformément au récit laissé par les historiens.

Le Concile provincial que tinrent, à Rouen, les Evêques du duché de Normandie, à leur retour de la capitale de l'Auvergne, après avoir promulgué les décisions de Clermont, s'appropriâ le serment adopté par cette assemblée.

Une lettre du Légat, datée de 1102, prouve que le serment devait être exigé de tous les chrétiens, ainsi que l'avaient décidé les Pères de Clermont. Voici, d'après Dom Bessin (*Concilia Rothomagensia*), le canon que promulgua le Concile de Rouen :

« En février 1096, sous Robert II duc de Normandie, Philippe étant Roi de France, les Evêques normands, reve-

nant du Concile d'Auvergne, formèrent un synode, sous la présidence de Guillaume, archevêque.

« D'abord ils fixèrent l'observance de la « Trêve de Dieu » : Depuis le dimanche qui précède le Carême jusqu'au deuxième dimanche qui précède l'octave de la Pentecôte, du quatrième jour avant l'Avent à l'octave de l'Épiphanie, pendant toutes les semaines de l'année, du mercredi soir au lundi matin, toutes les fêtes et toutes les vigiles des fêtes de Sainte Marie, toutes les fêtes et toutes les vigiles des Apôtres, que personne n'attaque un autre, ni le blesse, ni le tue, ne commette une rapine. »

Le deuxième canon de ce synode dispose :

« Sont en paix perpétuelle toutes les églises et leurs dépendances, les moines, les clercs, les religieuses, les femmes, les voyageurs, les marchands et leurs serviteurs, les bœufs et les chevaux de charrue, les laboureurs et les charretiers, leurs chevaux et les hommes qui se réfugient vers les charries, les terres ecclésiastiques.

La charrue du laboureur est donc promue « lieu d'asile », comme l'église et comme les croix des chemins. L'article 8 défend aux prêtres « de faire hommage » aux laïques. Prêter serment entre leurs mains ne convient pas aux clercs : « il est indigne que des mains consacrées touchent celles qui sont souillées de crimes. »

Quelle grave atteinte, dans cette clause, au prestige et à l'autorité du patriciat féodal ! Mais voici le fait capital, le fait décisif que mettent en relief les actes du Concile, fait trop négligé jusqu'à ce jour par les historiens de l'Église, déconcertés, sans doute, par une découverte qui heurtait leurs préjugés. Le canon III décide que tous les hommes, à partir « de l'âge de 12 ans, et au delà, jureront cette constitution de la Trêve de Dieu, comme elle est ici arrêtée, et s'obligeront à l'observer par le serment suivant :

« Je vous prends à témoin, mes frères, que moi, à l'avenir, je garderai fidèlement cette constitution de la Trêve de Dieu, comme elle est ici établie.

« Contre tous ceux qui refuseraient de jurer ou de garder cette trêve, je prêterai secours à l'Evêque ou à l'Archidiacre. Si ces hauts dignitaires m'appellent à leur aide contre les rebelles, je ne fuirai pas ; je ne me déroberai pas ; mais je partirai avec eux, je prendrai mes armes et je porterai secours

à tous ceux que je pourrai aider sans mauvaise intention selon ma conscience. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et les Saints!»

Admirable serment! Souvenons-nous qu'au moment où l'Eglise l'impose, — à la fin du xi^e siècle, — la France traverse une des crises les plus sombres de son histoire. Sous le sceptre d'une Royauté méconnue, nominale, inopérante, le faible et le pauvre forment, pour ainsi dire, le butin d'une oligarchie féodale qui ne voit se dresser contre elle, contre ses violences et contre ses convoitises, que le *veto* d'un clergé trop souvent désobéi. Pour brider ces tyrannies et mettre fin à leurs sévices, le Clergé mobilise toute la population valide, à partir de l'âge de douze ans, et, devant les Saintes Reliques, lui fait jurer de marcher, à sa voix, contre les seigneurs indociles. Tous sont conviés à ces serments et appelés à ces services. Le noble, le bourgeois, le vilain, le serf, bref tous les fidèles, jurent et se rangent sous la bannière de l'Eglise. C'est contre les transgresseurs de l'ordre que doit marcher la milice sacrée. Nul diadème, nulle auréole ne soustrait le coupable à l'offensive des soldats de l'Eglise. Le plus puissant seigneur, le plus fier baron, dès qu'il dégaine l'épée pour troubler l'ordre, se désigne lui-même aux coups de l'Armée chrétienne. L'Eglise enjoint à tous les fidèles de traiter comme un ennemi de la France et de Dieu l'infracteur de la Trêve. C'est la croisade du droit contre la force, de l'ordre contre le chaos, du peuple fidèle et laborieux contre l'oligarchie rebelle au devoir et à l'honneur.

La veille, bourgeois, paysans et vilains tremblaient devant les donjons d'où bondissaient, nuit et jour, le coupeur de route et l'écumeur des campagnes. Désormais, grâce à l'Eglise, à ses appels et au serment qu'elle impose, les faibles, soudainement devenus les forts, bravent et défient les déprédateurs de la veille. Une lettre, en date de 1102, adressée par Guillaume, archevêque d'Auch, Légat du Siège Apostolique, aux Evêques, aux Barons, au Clergé et au peuple de la Province, prouve la sollicitude de ce prélat pour la paix publique. « Si quelqu'un, — dit-il, — tente de violer la paix, que son Prince et son Evêque, avec le Clergé et le peuple, le forcent à réparer le dommage causé... Pour que ces choses soient observées, nous ordonnons que les comtes, les vicomtes, les Barons, le Clergé, le peuple, jurent, à partir de l'âge de sept

ans, d'observer la loi de la paix et d'en poursuivre les violateurs ! Que si quelqu'un contrarie ce décret, soit en ne jurant pas, soit en ne poursuivant pas les coupables, qu'il soit frappé d'anathème (1) ! »

II

En l'absence d'un pouvoir fort et juste qui gouverne la France, le Clergé, législateur de la société civile comme de la société religieuse, exerce, pendant deux siècles, toutes les charges et remplit tous les devoirs de l'Autorité temporelle, indigne ou défaillante. A cette époque, de pieux théoriciens ne professent pas, comme de nos jours, que le bien naît du mal et que, pour fonder le bonheur des générations futures, la Providence divine a besoin de l'anarchie et du sang. Cette philosophie du fakirisme et de la lâcheté ne triomphe pas encore dans les cercles des gens bien pensants. Les Chrétiens d'alors s'adjugent sans scrupule le droit de recourir à la force et de verser leur sang pour disputer les masses souffrantes à la dictature du mal.

Une tradition, accréditée par la plupart des historiens, attribue au roi Louis le Gros la création des « communes ». Cette tradition est contredite par les faits. Louis le Gros ne créa pas les « communes ». Après les avoir reçues toutes constituées de la main de l'Eglise, le roi les confirma.

Dans la majeure partie des provinces, le clergé, depuis les dernières années du x^e siècle, avait suscité des syndicats de défense contre les perturbateurs de la paix sociale. Mais chaque association, chaque union de paix, localisée dans une région, obéissait à un chef indépendant et autonome, sans rapport avec les « communes » voisines. Au xii^e siècle, le roi, se dégageant des contingences, comprit la nécessité d'unifier le mouvement. Il fallait une tête, il fallait un chef aux associations dispersées et acéphales. Louis le Gros fut ce chef et cette tête. En assumant la tutelle des « communes », ce grand prince acheva l'œuvre de l'Eglise, assura l'homogénéité de la Monarchie et fonda la puissance de sa Race. Cette politique lui ralliait le Clergé, les Bourgeois, les Laboureurs, les Marchands. Une armée populaire

(1) MARCA, *Conciles du Béarn*.

devait naturellement jaillir des « communes », groupées sous la direction de leurs prêtres.

Louis le Gros sentit mieux que personne la nécessité de mettre un terme à l'anarchie. Le chroniqueur Guillaume de Nangis ne nous montre-t-il pas le Roi bloqué dans Paris (1115) par Hugues du Puiset, Thibault, comte de Blois, Eudes, comte de Corbeil, Hugues de Crécy, Guy de Rochefort, Thomas de Marle et Hainon de Bourbon? L'abbé Suger, l'historien de Louis le Gros, nous raconte la campagne qu'entreprit ce grand prince contre Hugues du Puiset. Ce grand feudataire ravageait les terres de l'Eglise et du Roi, situées dans le pays de Chartres. Cédant aux prières du clergé, Louis cite le sire du Puiset devant la Cour des Pairs, à Melun. Hugues fait défaut. Il fallait triompher de cette résistance. A la demande du Roi, les milices paroissiales de la Beauce se joignent aux hommes d'armes de Louis le Gros pour faire le siège du Puiset : « L'assaut languissait, écrit Suger, les chevaliers du Roi faiblissaient, quand un pauvre prêtre chauve, venu avec les communautés des paroisses, rendit possible, contre toute opinion humaine, ce que le comte, malgré sa bonne armure, et les siens avaient éprouvé leur être impossible. Cet homme, en effet, le front découvert, et portant devant lui, pour toute défense, une mauvaise planche, monte avec rapidité; parvient facilement jusqu'à la palissade, et l'arrache pièce à pièce, en se couchant sous les ais arrangés pour en couvrir l'ouverture.

« Reconnaissant avec joie qu'il y réussit aisément, il fait signe de venir l'aider à ceux de nos gens qui hésitaient à le suivre et restaient dans la plaine sans prendre part au combat (1). »

Cet exploit du pauvre prêtre, accouru à la tête de sa paroisse pour donner courage aux assiégeants, révèle le caractère et l'origine ecclésiastique de ce mouvement populaire. Sans ces forces paroissiales, Louis le Gros n'aurait pu, ni vaincre l'anarchie, ni fonder l'unité nationale.

A maintes reprises, Louis le Gros utilise le concours des « communes » pour mettre un frein aux incursions des écumeurs de route.

(1) SUGER, *Vie de Louis le Gros*, Collection des *Mémoires relatifs à l'Hist. de France*, t. VIII, ch. XVIII, p. 81.

En 1119, vaincu à Brémule (commune de Gaillardbois, arrondissement des Andelys), le Roi revient à Paris. L'échec qu'il vient de subir ne décourage ni le clergé ni les pairs. « Que les évêques et les comtes, et autres grands de votre royaume — lui déclare son entourage — se réunissent avec les curés suivis de leurs paroissiens, et qu'ils aillent où vous ordonnerez qu'une armée commune exerce une vengeance commune sur les ennemis publics (1). »

Le Roi défère à cet avis... Sur son ordre, de prompts courriers transmettent aux évêques un édit qui fait appel à leur aide. Dociles à cette prière, les prélats menacent d'anathème les curés de leurs diocèses et les paroissiens, qui ne se hâteraient pas de joindre le roi au jour fixé pour les expéditions et qui refuseraient d'attaquer, avec toutes leurs forces, les Normands rebelles.

Les habitants du Berry, de la Bourgogne, de l'Auvergne, de Sens, de Paris, d'Orléans, du Vermandois, du Beauvaisis, de Laon, d'Etampes et beaucoup d'autres régions ou cités, se font un devoir de prêter assistance au Roi. Orderic Vital nous assure que les évêques de Noyon, de Laon, et beaucoup d'autres, non seulement s'associèrent à l'expédition, mais, dans leur vif désir de frapper de terreur les Normands, tolérèrent les excès des milices pour en finir avec les pillards. Quelle pouvait être cette armée des paroisses qui suivait les évêques et les curés, sinon les « Communes », utilisées en vertu du serment public pour assurer la défense de l'ordre et de la paix ?

Longtemps avant de sauver, à Bouvines, Philippe-Auguste et la Monarchie, les « Communes », c'est-à-dire les associations diocésaines, dirigées par les Evêques et les Curés, participèrent donc, sous la conduite de Louis le Gros, à de nombreuses expéditions régionales. Lors de l'avènement de Louis le Gros, en 1108, « une communauté populaire — affirme lui-même Orderic Vital — fut établie en France par les Evêques, et, sous les auspices des Prélats, les Prêtres accompagnaient le Roi dans les combats ou dans les sièges, avec les bannières de toutes les communes et l'ensemble des paroissiens ».

(1) ORDERIC VITAL, lib. XII, t. III, p. 536 et suiv.

(2) *Id.*, lib. IX, t. III, p. 470, publié par la Société de l'Histoire de France, 1845.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance capitale de ce texte. On y voit une fois de plus la preuve qu'aux jours de crise, — chaque fois que la société civile néglige ou méconnaît son devoir, l'Eglise se substitue à l'autorité temporelle indolente et en assume toutes les fonctions et toutes les charges. Comme Dieu ne veut pas que le monde périsse, l'Eglise, au lieu de se croiser les bras et de s'envelopper dans son manteau devant les ruines de la cité, l'Eglise s'arme du glaive temporel et restaure de vive force l'ordre compromis et la société en péril.

Sur le champ de bataille de Bouvines, la Royauté capétienne prit conscience de son rôle, et si la France y fit prévaloir l'unité de sa puissance, ce fut grâce aux forces militaires que le Clergé mit à la disposition de Louis Le Gros. La victoire de Bouvines fut l'œuvre des milices paroissiales et de l'Eglise. Au moment le plus rude de la mêlée, les communes de Corbie, d'Amiens, d'Arras, de Beauvais, de Compiègne, accoururent avec l'oriflamme de saint Denis. Jeté à bas de son cheval, Philippe-Auguste fut sauvé par les gens des communes. Sous saint Louis, ces associations armées marchèrent encore non seulement en Berry, mais en Champagne, en Picardie et dans l'Ile-de-France.

IV

En Normandie, d'après le témoignage de Sémichon, les Communes jurées, au lieu de se limiter à l'enceinte d'une ville, embrassaient une contrée tout entière. Une sorte de Confédération des paroisses soumet plusieurs diocèses à la discipline de l'Eglise. C'est ainsi qu'au XIII^e siècle, dans le pays de Caux, les agglomérations rurales obéissent au pouvoir spirituel, et se rangent en corps sous la bannière de l'Eglise. Mais cette organisation porte ombrage aux légistes que hantent les maximes césariennes du Droit romain. Jaloux de l'indépendance des Communes, cette classe néfaste d'hommes de loi ne sera satisfaite que le jour où, détruisant l'œuvre de l'Eglise, elle aura courbé les paroisses sous le joug exclusif du Pouvoir civil (1). Cependant, à cette époque encore, dans le Midi de la France surtout, l'autorité

(1) SÉMICHON, *La Paix et la Trêve de Dieu*, t. II, p. 42-45.

épiscopale garde son ascendant. Voici, par exemple, ce que statue le Canon VIII du concile de Toulouse (1228) : « Sur la paix, nous avons décidé que tous jureront, depuis l'âge de quatorze ans et après, de garder la paix : et si quelqu'un, averti par son évêque, par lettre ou monitoire, a refusé de jurer dans la quinzaine, qu'il y soit forcé par censure ecclésiastique ; qu'il soit hors la paix ainsi que ses hommes ; qu'aucun de ceux qui sont dans la paix ne soit tenu d'obéir à ses réclamations, mais qu'il soit obligé de répondre à celles qui lui seraient adressées.

« Ce serment de la paix sera renouvelé tous les trois ans.

« Lorsque quelqu'un aura enfreint la paix ou soulevé une guerre, si, dans quinze jours de l'avertissement, il ne paye l'amende et les dommages, qu'il soit excommunié et mis hors la paix ; que toute terre fasse la guerre à lui ou à sa terre ; *qu'il soit assiégé et pris d'assaut*, soit dans son château, soit dans sa ville, et avec lui ses hommes, à moins que ceux-ci ne l'aient attaqué avec les autres nonobstant la fidélité qu'ils lui auraient promise auparavant.

« Autour du lieu où il se sera retiré, qu'il y ait des postes de chevaliers ou de fantassins, afin qu'il ne puisse nuire à personne ni se garantir des poursuites ! »

IV

Ce mot « Chevaliers », introduit dans un Canon du Concile de Toulouse, atteste l'existence de ces soldats chrétiens, de ces miliciens religieux, suscités, dès le x^e siècle, par l'Eglise pour servir d'exemples et de chefs aux « Communes » qu'elle mobilisait contre le despotisme et qu'elle armait contre l'anarchie. En vain Léon Gautier, dans son livre, d'ailleurs si remarquable, sur la *Chevalerie*, a-t-il cru devoir soutenir que « le Chevalier sortit de la forêt d'Hercynie ». Cette thèse ne tient pas debout. Institution purement religieuse, œuvre des évêques, la Chevalerie, loin d'être une création du paganisme teuton, sort de l'Eglise comme les associations urbaines et rurales que nous avons vu surgir à la voix des Conciles et des Papes pour défendre la faiblesse et châtier la violence. Ce n'est pas l'autorité civile qui institue le Chevalier. En 1086, Lanfranc confère la « Chevalerie » à Henri I^{er}. Les

mêmes mains épiscopales avaient consacré chevalier Guillaume Le Roux, frère d'Henri. Plus tard, les abbés voulurent exercer la même fonction. En 1102, le concile de Londres défend aux abbés de faire des chevaliers, et réserve ce privilège aux Evêques. La Chronique de Guines et d'Ardres, œuvre de Lambert, contemporain de Lanfranc, puisqu'il vivait au XIII^e siècle, constate qu'au XII^e siècle le Clergé seul, sans l'assistance des autorités laïques, incorpore dans l'ordre de la Chevalerie les fidèles qu'il juge dignes de cette faveur.

« Sy n'est là besoing de dire ne déclarer en quelle sollicitude, en quel honneur et révérence ne en quelle magnificence et gloire le dict Bauduin receulla comme son oste au chastiau de Guines mons^r saint Thomas, archevesque de Cantorbéry, lorsqu'il retourna d'exil au lieu de son martire ; et s'il a fait bonne chièrre et s'est montré joyeux et liberal aud. sieur archevesque de Reims... »

Après avoir fait l'éloge de saint Thomas de Cantorbéry, le Chroniqueur conclut :

« Assavoir mons^r saint Thomas de Cantorbéry qui jadis, par la vertu louable de l'humilité qui estait en lui, bailla l'ordre de chevalerie au-dessous dict conte Bauduin, luy saindit l'espée, mist les eperons, lui bailla la collée (*l'accolade*). »

Au XII^e siècle, de même qu'au XI^e, le Cérémonial réglé par les Pontifes romains s'observe encore. Le ministre de Dieu arme les Chevaliers. Ce rite trahit donc, à lui seul, l'origine ecclésiastique de la milice : la Chevalerie procède vraiment de la même pensée d'où naquirent les communes. Curieuse survivance ! Dans la liturgie romaine se retrouvent les principales phrases du cérémonial qui donnait aux soldats le sceau d'une onction presque sacrée.

Qu'on me permette de laisser ici la parole à Dom Guéranger (1) :

« Un mystère profond et imposant s'accomplit, à l'heure même où nous sommes (au commencement de la nuit de Noël), près du Sépulcre des Apôtres, dans l'auguste Palais du Vatican.

« L'Enfant divin qui va naître est le *Dieu fort, le Prince de*

(1) *Année liturgique*, Temps de Noël, t. I, p. 134, édit. de 1845.

la Paix ; il porte la marque de sa Royauté sur son épaule. Pour honorer cette puissance de l'Emmanuel, déjà, ainsi que nous l'avons vu, le Seigneur des Armées a amené aux pieds de la Crèche les deux grands Chefs de la Nation franque, Clovis et Charlemagne ; et voilà que le Pontife suprême, le Vicaire de l'Emmanuel, bénit, en son nom, dans cette nuit même, une Epée et un Casque destinés à quelque guerrier catholique dont le bras victorieux a bien mérité de la République chrétienne...

«... Cette cérémonie s'est conservée jusqu'aujourd'hui, et ce serait une liste glorieuse que celle des grands Capitaines de la Chrétienté que le Pontife Romain, depuis déjà de longs siècles, a armés ainsi « chevaliers de l'Eglise » et des Peuples, dans cette nuit où le Messie descend pour soumettre notre ennemi...

« A Rome (1), si le Chevalier auquel ont été destinés le Casque et l'Epée bénits avant Matines par le Souverain Pontife se trouve présent dans la Ville Sainte, c'est lui-même qui doit chanter la cinquième Leçon, parce qu'il y est parlé du grand combat du Christ contre le démon, dans le glorieux Mystère de l'Incarnation. Pendant le chant du Répons *O magnum Mysterium*, les Maîtres des cérémonies le conduisent aux pieds du Pape, en présence duquel il tire son Epée, en touche trois fois la terre avec la pointe, la brandit trois fois d'une façon martiale, et, enfin, l'essuie sur son bras gauche. Il est ensuite conduit au pupitre, ôte son casque, se revêt de la chappe par-dessus son armure et chante enfin la Leçon.

Telles sont les dispositions du Cérémonial de la Sainte Eglise Romaine, dressé à une époque où le sentiment de la force matérielle aimait à s'incliner devant l'idée morale : le Chevalier bardé de fer reconnaissait qu'il voulait marcher à la suite du Christ vainqueur de l'enfer. L'Eglise, qui ne laisse aucune institution s'éteindre, a maintenu dans le Pontifical Romain la *Benedictio novi Militis* et la *Benedictio Ensis et Armorum*. Dans le manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, à Rome, qui est coté D 5 et qui remonte à la première moitié du xi^e siècle, figure le plus ancien exemple de la *Benedictio Ensis*. La voici : *Exaudi quæso, Domine, preces nostras et hunc Ensem, quo hic famulus et se circum*

(1) DOM GUÉRANGER, p. 180.

cingi desiderat, Majestatis Tuæ dextera benedicere dignare, etc. Le Pontifical Romain consacre à la Bénédiction de l'Épée la première partie de son rite : *De Benedictione novi Militis*, et deux de ces belles prières (*Exaudi* et *Benedic*) se trouvent, déjà, au XI^e siècle, dans le manuscrit de Vallicellane. La *Benedictio Armorum* a précédé la *Benedictio militis* et ne se confond pas avec elle (1).

VI

Ces Confédérations; ces Syndicats, excitèrent la jalousie du « Prince de ce monde ». L'Éternel Ennemi voulut avoir, à son tour, ses groupements et ses coalitions. Sous l'influence des Cathares et des Albigeois, les Barons, les Bourgeois, les Paysans du Midi s'associèrent et tournèrent contre l'Église l'arme que l'Église avait forgée contre les perturbateurs de la sécurité publique. Pour punir l'Église de la Croisade qu'elle avait prêchée contre les violences des seigneurs, les comtes de Toulouse, de Béziers, de Carcassonne, et leurs amis formèrent contre l'Église des conjurations secrètes qui furent les premiers cryptes où les Loges maçonniques formulèrent leurs secrets et balbutièrent leurs blasphèmes. « Des nobles et d'autres personnes; formant des unions; des sociétés, des conjurations, dit un Capitulaire, nomment des Maires, leur obéissent en tout; ils ont des signes de ralliement; des habillements semblables; ils oppriment les pauvres, troublent la paix. Nous prohibons absolument ces sociétés (2).

Ainsi, sont désignés sous le nom de « Maires » les chefs des Sociétés et des Confréries.

L'Église ne pouvait voir, avec indifférence, s'organiser cette Contre-Croisade. Le concile de Toulouse, dont nous parlons plus hauts, lança contre les premières Loges les condamnations suivantes :

« De même nous avons décidé que personne ne fasse alliance, amitié ou trêve avec les conjurés ou ceux qui ont excité la guerre; que nul ne reçoive les voleurs... Si quel-

(1) LÉON GAUTIER, *la Chevalerie*, p. 290, note 2.

(2) CHARLES GIRAUD, *Essai sur l'Histoire du Droit français au Moyen Age*, t. II, p. 87 et 113. Giraud cite *Statuta edita per illustrissimum Dominum Regem Carolum secundum*, en 1294.

qu'un excite la guerre, que l'on présente un nouveau serment contre lui (*plusieurs seigneurs sont ici cités*).

« Nous défendons que les Barons, les Chevaliers, les Châtelains, les Citoyens, les Bourgeois, les Paysans forment des Unions, des Confréries, et se lient par la foi, par le serment et par aucune autre promesse. S'ils le font, que le Baron soit puni de 100 livres de monnaie courante, le Châtelain de 60, le Chevalier de 40, le Citoyen ou le Bourgeois de 20, le Paysan de 10 sous. S'il y eut des Conspirations ou des Unions faites jusqu'à présent, nous les déclarons nulles et vaines, et nous décidons que chacun peut s'en dégager. »


Les statuts du concile d'Arles (1234), ch. ix, condamnent, comme le concile de Toulouse, les Conspirations ou Congrégations appelées « Confréries », qui, dans les villes, les campagnes et les châteaux, produisent la discorde.

Nombre d'autres conciles, ceux de Montpellier (1214); de Toulouse (1229), ch. xxx; de Campanie (1238), ch. xxxi; de Valence (1248), ch. xx; d'Avignon (1281), ch. viii; de Trèves; fulminent la même sentence.

Le concile d'Avignon (1326), ch. xxvii, interdit les Unions que forment des nobles et surtout d'autres personnes se « liant, par serment; en vue de se soutenir les uns les autres, prenant des signes de reconnaissance, et choisissant un Maire auquel tous jurent d'obéir. Il en résultait la destruction de la paix; l'oppression des pauvres et des faibles ».

Contre cette contre-croisade, Simon de Montfort, champion de l'Eglise Romaine, gagna la bataille de Muret. En déclarant aujourd'hui la guerre à la Franc-Maçonnerie, nous obéissons à notre tour aux injonctions pontificales et aux décrets des Conciles. L'heure est venue d'assurer à l'Eglise le bénéfice d'une nouvelle victoire contre les Albigéois du xx^e siècle.

OSCAR HAVARD.

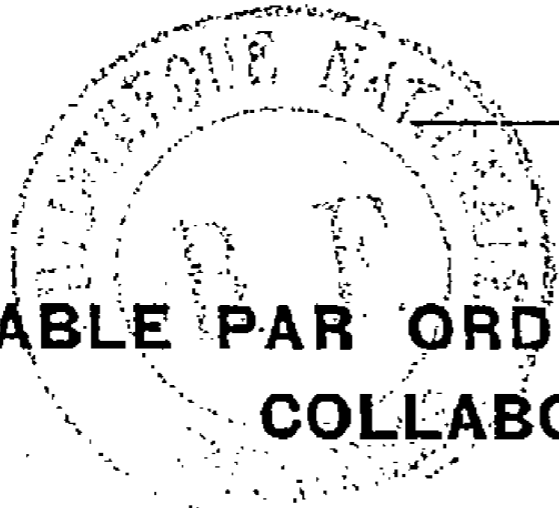


(La suite au prochain numéro.)

Le Gérant : Flavien BRENIER.



TABLE DES MATIÈRES



I. — TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES COLLABORATEURS

FLAVIEN BRENIER.

La vérité sur l'assassinat de M. Canalejas.	24
La Franc-Maçonnerie en Turquie.	74
Un scandale judiciaire.	212
La Franc-Maçonnerie en Espagne	217

ABBÉ G. DUPERRON.

Les Boy-Scouts.	308
Compte rendu	268

PAUL FEUILLETTE.

L'Eglise et la Franc-Maçonnerie.	247
------------------------------------------	-----

G. DE FRAVILLE.

La fin d'une correspondance.	66
--------------------------------------	----

OSCAR HAVARD.

Les Milices temporelles de l'Eglise.	234, 341
----------------------------------------------	----------

G. LAFONT DE SAVINES.

Revue critique des Revues juives.

Angleterre.	321
Allemagne.	328

Autriche.	330
Espagne.	330
France.	331
Italie.	333
Palestine.	334
Portugal.	334
Russie.	335
Turquie.	337
Variétés.	338

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO.

Le idées et les faits.

Le nouveau Primat des Gaules.	1
Le mot de l'énigme.	2
La Franc-Maçonnerie contre la Ligue militaire.	3
Tu n'es pas des nôtres, il me semble.	6
Une association à encourager.	11
Le modernisme en Prusse.	13
Franc-Maçonnerie et groupements professionnels.	14
La IX ^e Croisade.	17
Le Comité Pro-Balkanique de Paris.	19
La Bourse et la guerre.	21
Les Conseils de la Papauté.	115
L'élection de M. Poincaré.	116
Les conséquences de l'élection.	118
L'affaire de la Loge « la Raison ».	120
Syndicalisme et Franc-Maçonnerie.	120
Le syndicalisme antimaçonnique.	122
La conspiration du silence.	124
L'hypocrisie maçonnique.	125
L'Eglise et le pacifisme.	126
La mort de l'abbé de Bessonies.	126
Le Grand Orient de France société déclarée.	127
Les Boy-Scouts.	128
Justice maçonnique.	129
Bravo, les Belges.	130
En Colombie.	131
Honte et deuil.	131
En Espagne.	132
En Turquie.	132
Où en est le Poincarisme ?.	273
L'erreur syndicaliste.	275
Un exemple de tyrannie syndicaliste.	281
Aristocratie maçonnique.	282
Un programme international.	283
Le livre de Henry Brongniart.	287
Une nomination.	288
Le « Sillon » a peur de la lumière.	34
La Pornographie au « Sillon ».	41, 178
Les dessous du « Sillon », maçonnisme et juiverie 46, 184,	304
Un guet-apens sillonniste.	173

Une conférence sur le « Sillon »	38
Le Glas des Monarchies.	98
Bénédiction pontificale.	113
Une thèse sur Lourdes à la Faculté de Médecine de Lyon.	269

II. — COMMUNICATIONS DE LA LIGUE FRANÇAISE ANTIMAÇONNIQUE

1° Ligue Française Antimaçonnique.

Beauvais.	143
Versailles.	144
Libourne.	144
Poitiers.	144
Tours.	145
Aux ligueurs de province.	145

2° Congrès de la Ligue Française Antimaçonnique.

1 ^{re} journée : 13 décembre.	
1 ^{re} séance.	148
2 ^e séance.	156
2 ^e journée : 14 décembre.	
1 ^{re} séance.	162
2 ^e séance.	166
3 ^e journée : 15 décembre.	
L'Assemblée générale.	170
Le Banquet.	172

3° L'Institut Antimaçonnique de Paris.

Institut Antimaçonnique de Paris.	137
-------------------------------------------	-----

FLAVIEN BRENIER.

I. Portugal.	289
II. Turquie.	294
III. Perse.	299

III. — BIBLIOGRAPHIE

HENRI BARAUDE.

Le Glas des Monarchies.	98
---------------------------------	----

D^r JEANNE BON.

Thèse sur quelques guérisons de Lourdes.	269
--------------------------------------------------	-----

GUSTAVE BORD.

Autour du Temple.	269
---------------------------	-----

HENRY BRONGNIART.

Le Pacifisme et l'Eglise. 287

FOURVIÈRE.

Les œuvres catholiques au lendemain de la Séparation. . 271

ADOLPHE RETTÉ.

Au pays des Lys noirs. 112, 268

ABBÉ VIAL.

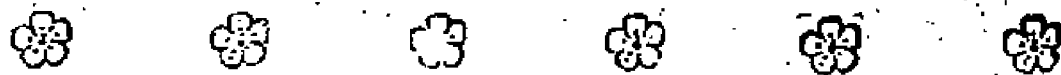
La trahison du Grand Rabbin de France. 112

Le Répertoire maçonnique des officiers. 112

Le Qui-Vive. 269



La Revue



Antimagonnique

Nos 1-2 — Novembre-Décembre 1912

Rédaction et Administration:

66, rue Bonaparte — PARIS (VI^e)

Service de Librairie de la « Revue antimaçonnique »

-66, rue Bonaparte, à Paris (VI^e)

L'envoi leur sera fait dans le plus bref délai

- DESCHAMPS : Les Sociétés secrètes et la Société (*très rare*). Trois forts volumes in-4^o. 45 »
- Le Répertoire Maçonnique, contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies. Un fort volume in-8^o. 7 50
- COMMANDANT GUIGNET : Souvenirs de l'Affaire Dreyfus (1^{re} série). Le dossier Trarieux-Tornielli-Reinach. Un volume in-16 de 150 pages. » 75
- Mgr DELASSUS : La Conjuration antichrétienne (*ouvrage très recommandé, véritable somme des connaissances antimaçonniques*). Trois forts vol. in-12. 40 »
- Abbé Emm. BARBIER : Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise. Un volume in-8^o. 3 50
- Nel ARIÈS : Le Sillon et le mouvement démocratique. Un vol. in-12. 3 50
- Des Journées et des Hommes, pages d'Histoire contemporaine, par Robert LAUNAY. Un fort volume in-12 3 50
- Abbé VIAL : Jeanne d'Arc et la Monarchie. Un fort volume in-8^o de 580 pages, orné de nombreuses planches. 40 »
- Antoine BAUMANN : Les méthodes d'action de la Franc-Maçonnerie (Brochure de propagande). » 25
- Trois Tracts de propagande particulièrement recommandés :*
- La Franc-Maçonnerie et l'Eglise, par G. DUPERRON.
- Les Francs-Maçons contre Jeanne d'Arc, par G. DUPERRON.
- Qu'est-ce que le Franc-Maçon ? par A. B.

Prix : les dix, 0 fr. 25 ; le cent, 1 fr. 50 ; le mille, 12 fr. Port en sus.

Nous recommandons aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de s'adresser pour tous leurs achats aux Maisons signalées aux annonces.

Vins de Bordeaux

MAISON FONDÉE EN 1849

S. DEMAY de CERTAN & C^{ie}

47, rue Notre-Dame, BORDEAUX

Extrait du Prix courant Automne 1912

Vin rouge, bon ord. fr. 430 la Bque	Vin blanc, bon ord. fr. 435 la Bque
St-Emilionnais. . . fr. 450 —	Entre-Deux Mers 1/2 sec fr. 450 —
Médoc. fr. 475 —	Graves, sec ou 1/2 doux fr. 480 —

Vins fins en fûts et en caisses. — Vins de Messe

MÉDOC-MOUSSEUX, 24, 30, 36 fr. la caisse de 12 bouteilles
Franco gares de France

CHOCOLAT FOUCHER

126, Rue du Bac, PARIS

TÉLÉPHONE 703.09

SUCCURSALE :

38, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 271.0

Vins de Bordeaux

MAISON FONDÉE EN 1849

S. DEMAY de CERTAN & C^{ie}

47, rue Notre-Dame, BORDEAUX

Extrait du Prix courant Automne 1912

Vin rouge, bon ord. fr. 130 la Bque	Vin blanc, bon ord. fr. 135 la Bque
St-Emilionnais... fr. 150 —	Entre-Deux-Mers 1/2 sec fr. 150 —
Médoc... fr. 175 —	Graves, sec ou 1/2 doux fr. 180 —

Vins fins en fûts et en caisses. — Vins de Messe

MÉDOC-MOUSSEUX, 24, 30, 36 fr. la caisse de 12 bouteilles
Franco gares de France

A Jésus Adolescent

M^{ME} T. DEGRAND-MAGNAC

93, rue de Sèvres, 93 — PARIS

Objets de Piété — Petite lingerie d'Eglise
Spécialité d'Articles pour 1^{re} Communion

LOURDES HOTEL DE L'UNIVERS

Boulevard de la Grotte

5 m. de la Grotte

TRÈS RECOMMANDÉ

Journée depuis 7 fr. 50.

Réductions par Groupes.

Tailleur pour hommes LEDEZ & VIGNAL

189, Boul. St-Germain, PARIS

Téléphone : 522-05

ASSOCIATION GÉNÉRALE

DES

Ambulances Automobiles

et TRACTION ANIMALE

TÉL 703-29

TÉL. 703-29

Gardes-Malades à domicile — Massages — Ventouses

DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS, LINGE, LITERIE

PARIS — Rue de Sèvres, 7 — PARIS

Maison de Santé, Convalescence, Cures d'air et repos à NOGENT (Seine) : 30, r. de Plaisance.

Téléphone : 257

Ouverte à tous les Médecins. — Chauffage central. — Électricité. — Service religieux. — Pavillon de retraite

CHOCOLAT FOUCHER

126, Rue du Bac, PARIS

TÉLÉPHONE 703.09

SUCCURSALE :

38, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 271.0

RAMLOT

76, rue de Rennes, PARIS

TAILLEUR CIVIL, MILITAIRE, ECCLESIASTIQUE
Chemiserie, Bonneterie, Parapluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « **REVUE ANTIMAÇONNIQUE** »

HOTEL

NANTES. — **Nouvel Hôtel de
Bretagne.** 23, rue de Strasbourg
Confort moderne, cuisine sans rivale.

a Revue



Antimagonnique

N^{os} 3-4-5 — Janvier-Février-Mars 1913

Rédaction et Administration:

66, rue Bonaparte — PARIS (VI^e)

Service de Librairie de la « Revue antimaçonnique »

66, rue Bonaparte, à Paris (VI^e)

Les ouvrages énumérés ci-après sont en vente dans nos bureaux aux prix marqués. Toute personne justifiant de sa qualité d'abonné à la « Revue Antimaçonnique », de membre de la « Ligue Française Antimaçonnique », ou de ligueuse de la « Ligue Jeanne-d'Arc », aura droit à une réduction de 10 0/0 sur les prix indiqués.

En outre, par suite d'une entente avec les principales maisons d'édition, notre service de Librairie pourra procurer à nos abonnés et ligueurs TOUTES LES NOUVEAUTÉS, romans, brochures ou même livres techniques, paraissant en Librairie, EN LES FAISANT BÉNÉFICIER SUR CES OUVRAGES DE LA MÊME RÉDUCTION DE 10 0/0. Pour jouir de cet avantage, nos abonnés et ligueurs n'auront qu'à adresser toutes leurs commandes de livres au

Service de Librairie de la « Revue Antimaçonnique »

66, rue Bonaparte, à Paris (VI^e)

L'envoi leur sera fait dans le plus bref délai

- BARRUEL : Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme** (très rare). Cinq volumes grand in-8°. 35 »
- DESCHAMPS : Les Sociétés secrètes et la Société** (très rare). Trois forts volumes in-4°. 45 »
- Le Répertoire Maçonnique**, contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies. Un fort volume in-8°. 7 50
- COMMANDANT CUIGNET : Souvenirs de l'Affaire Dreyfus** (1^{re} série). Le dossier **Trarieux-Tornielli-Reinach**. Un volume in-16 de 150 pages. » 75
- Mgr DELASSUS : La Conjuration antichrétienne** (ouvrage très recommandé, véritable somme des connaissances antimaçonniques). Trois forts vol. in-12. 10 »
- Abbé Emm. BARBIER : Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise**. Un volume in-8°. 3 50
- Nel ARIÈS : Le Sillon et le mouvement démocratique**. Un vol. in-12. 3 50
- Gustave BORD : La Conspiration révolutionnaire de 1789**. Un fort volume in-8° orné de plusieurs planches. 7 50
- Abbé VIAL : Jeanne d'Arc et la Monarchie**. Un fort volume in-8° de 580 pages, orné de nombreuses planches. 10 »
- Antoine BAUMANN : Les méthodes d'action de la Franc-Maçonnerie** (Brochure de propagande). » 25
- LOUIS HOSOTTE : Histoire de la Troisième République (1870-1910)**. Ouvrage indispensable dans la bibliothèque de tout homme politique et de tout Comité d'opposition ; documentation très abondante sur tous les événements contemporains. Un fort volume in-8° de 850 pages, avec plusieurs tables. 7 »
- OSCAR HAVARD : La Persécution et la Résistance** (les Evêques et la Révolution, soulèvement de la Vendée. L'initiative populaire, la résistance et la guerre, Théologie et Résistance). Un volume in-12. 2 50
- PAUL FESCH : Procès et Martyre de Jeanne d'Arc** (seule traduction absolument complète du procès de la Pucelle, d'après les textes authentiques). Un fort volume in-12 de 550 pages. 4 »
- CHARLES FLEURY : La République Juive** (avec plusieurs chapitres consacrés à l'organisation secrète juive, notamment en Russie). Un fort volume in-12. 3 50
- G. DE CONTENSON : L'Avenir du Patriotisme**. (Ouvrage traitant des divers problèmes nationaux actuels, et notamment de la prépondérance politique du Midi, Malgré son infériorité en population et en richesse. Nombreuses statistiques.) Un volume in-12 3 50
- MARQUIS DE MOUSSAC : Une Corporation d'autrefois encore vivante aujourd'hui : Les Bouchers de Limoges**. Un volume in-8°. 2 »
- MARQUIS DE BARRAL-MONTFERRAT : De Monroe à Roosevelt (1823-1905)**. Préface du comte d'Haussonville. Ouvrage couronné par l'Académie française. 5 »

Nous recommandons aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de s'adresser pour tous leurs achats aux Maisons signalées aux annonces.

DEHAYNIN

188, Faubourg Saint-Martin, 188

Maison de confiance dirigée par M. A. ANTOINE
de l'ancienne maison

A. ANTOINE & C^{IE}

Tél. 403-13

COMBUSTIBLES

Tél. 403-14

A Jésus Adolescent

M^{ME} T. DEGRAND-MAGNAC

93, rue de Sèvres, 93 — PARIS

Objets de Piété — Petite lingerie d'Eglise
Spécialité d'Articles pour 1^{re} Communion

LOURDES HOTEL DE L'UNIVERS

Boulevard de la Grotte

5 m. de la Grotte

TRÈS RECOMMANDÉ

Journée depuis 7 fr. 50.

Réductions par Groupes.

Tailleur pour hommes LEDEZ & VIGNAL

189, Boul. St-Germain, PARIS

Téléphone : 522-05

HUILES ET SAVONS

G. DRAVET

à LANÇON (Bouches-du-Rhône)

Maison exclusivement recommandée aux Lecteurs de la *Revue anti-maçonnique*.

Extrait du Prix courant :

Huile d'olive (grand arôme)	2 50 le lit.
— de table « l'Exquise »	2 20 —
— — N° 1	2 00 —
— comestible blanche	1 40 —
Savon blanc extra	0 70 le kil.
Franco de port et d'emballage	

ASSOCIATION GÉNÉRALE
DES

Ambulances Automobiles

et TRACTION ANIMALE

TÉL 703-29

TÉL 703-29

Gardes-Malades à domicile — Massages — Ventouses

DÉSINFÉCTION D'APPARTEMENTS, LINGE, LITERIE

PARIS — Rue de Sèvres, 7 — PARIS

Maison de Santé, Convalescence, Cures d'air et repos à NOGENT (Seine) : 30, r. de Plaisance.

Téléphone : 257

Ouverte à tous les Médecins. — Chauffage central. — Électricité. — Service religieux. — Pavillon de retraite.

RAMLOT

76, rue de Rennes, PARIS

TAILLEUR CIVIL, MILITAIRE, ECCLÉSIASTIQUE
Chemiserie, Bonneterie, Parapluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

« Prière aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de se recommander de cette Revue en écrivant à M. DUCLION. »

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « REVUE ANTIMAÇONNIQUE »

HOTEL

NANTES. — **Nouvel Hôtel de Bretagne**, 23, rue de Strasbourg.
Confort moderne, cuisine sans rivale.

à Revue      
   Antimagonique

N° 6 — Avril 1913

Rédaction et Administration:

66, rue Bonaparte — PARIS (VI^e)

Service de Librairie de la « Revue antimaçonnique »

66, rue Bonaparte, à Paris (VI^e)

Les ouvrages énumérés ci-après sont en vente dans nos bureaux aux prix marqués. Toute personne justifiant de sa qualité d'abonné à la « Revue Antimaçonnique », de membre de la « Ligue Française Antimaçonnique », ou de ligieuse de la « Ligue Jeanne-d'Arc », aura droit à une réduction de 10 0/0 sur les prix indiqués.

En outre, par suite d'une entente avec les principales maisons d'édition, notre service de Librairie pourra procurer à nos abonnés et ligieux TOUTES LES NOUVEAUTÉS, romans, brochures ou même livres techniques, paraissant en Librairie, EN LES FAISANT BÉNÉFICIER SUR CES OUVRAGES DE LA MÊME RÉDUCTION DE 10 0/0. Pour jouir de cet avantage, nos abonnés et ligieux n'auront qu'à adresser toutes leurs commandes de livres au

Service de Librairie de la « Revue Antimaçonnique »

66, rue Bonaparte, à Paris (VI^e)

L'envoi leur sera fait dans le plus bref délai

- BARRUEL : Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme** (très rare). Cinq volumes grand in-8°. 35 »
- DESCHAMPS : Les Sociétés secrètes et la Société** (très rare). Trois forts volumes in-4°. 45 »
- Le Répertoire Maçonnique**, contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies. Un fort volume in-8°. 7 50
- COMMANDANT CUIGNET : Souvenirs de l'Affaire Dreyfus** (1^{re} série). Le dossier **Trarieux-Tornielli-Reinach**. Un volume in-16 de 150 pages. » 75
- Mgr DELASSUS : La Conjuration antichrétienne** (ouvrage très recommandé, véritable somme des connaissances antimaçonniques). Trois forts vol. in-12. 10 »
- Abbé Emm. BARBIER : Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise**. Un volume in-8°. 3 50
- Nel ARIÈS : Le Sillon et le mouvement démocratique**. Un vol. in-12. 3 50
- Gustave BORD : La Conspiration révolutionnaire de 1789**. Un fort volume in-8° orné de plusieurs planches. 7 50
- Abbé VIAL : Jeanne d'Arc et la Monarchie**. Un fort volume in-8° de 580 pages, orné de nombreuses planches. 10 »
- Antoine BAUMANN : Les méthodes d'action de la Franc-Maçonnerie** (Brochure de propagande). » 25
- LOUIS HOSOTTE : Histoire de la Troisième République (1870-1910)**. Ouvrage indispensable dans la bibliothèque de tout homme politique et de tout Comité d'opposition ; documentation très abondante sur tous les événements contemporains. Un fort volume in-8° de 850 pages, avec plusieurs tables. 7 »
- OSCAR HAVARD : La Persécution et la Résistance** (les Evêques et la Révolution, soulèvement de la Vendée. L'initiative populaire, la résistance et la guerre, Théologie et Résistance). Un volume in-12. 2 50
- PAUL FESCH : Procès et Martyre de Jeanne d'Arc** (seule traduction absolument complète du procès de la Pucelle, d'après les textes authentiques). Un fort volume in-12 de 550 pages. 4 »
- CHARLES FLEURY : La République Juive** (avec plusieurs chapitres consacrés à l'organisation secrète juive, notamment en Russie). Un fort volume in-12. 3 50
- G. DE CONTENSON : L'Avenir du Patriotisme**. (Ouvrage traitant des divers problèmes nationaux actuels, et notamment de la prépondérance politique du Midi, Malgré son infériorité en population et en richesse. Nombreuses statistiques.) Un volume in-12 3 50
- MARQUIS DE MOUSSAC : Une Corporation d'autrefois encore vivante aujourd'hui : Les Bouchers de Limoges**. Un volume in-8°. 2 »
- MARQUIS DE BARRAL-MONTFERRAT : De Monroe à Roosevelt (1823-1905)**. Préface du comte d'Haussonville. Ouvrage couronné par l'Académie française. 5 »

Nous recommandons aux lecteurs de la « Revue Antimaçonnique » de s'adresser pour tous leurs achats aux Maisons signalées aux annonces.

Vins de Bordeaux

MAISON FONDÉE EN 1849

S. DEMAY de CERTAN & C^{ie}

47, rue Notre-Dame, BORDEAUX

Extrait du Prix courant Automne 1912

Vin rouge, bon ord. fr. 130 la Bque	Vin blanc, bon ord. fr. 135 la Bque
t-Emilionnais. . . fr. 150 —	Entre-Deux-Mers 1/2 sec fr. 150 —
édoc. fr. 175 —	Graves, sec ou 1/2 doux fr. 180 —

Vins fins en fûts et en caisses. — Vins de Messe

MÉDOC-MOUSSEUX, 24, 30, 36 fr. la caisse de 12 bouteilles
Franco gares de France

A Jésus Adolescent

M^{ME} T. DEGRAND-MAGNAC

93, rue de Sèvres, 93 — PARIS

Objets de Piété — Petite lingerie d'Eglise
Spécialité d'Articles pour 1^{re} Communion

LOURDES HOTEL DE L'UNIVERS

Boulevard de la Grotte

5 m. de la Grotte

TRÈS RECOMMANDÉ

Journée depuis 7 fr. 50.

Réductions par Groupes.

Tailleur pour hommes LEDEZ & VIGNAL

189, Boul. St-Germain, PARIS

Téléphone : 522-05

ASSOCIATION GÉNÉRALE
DES

Ambulances Automobiles



TEL. 703-29

et TRACTION ANIMALE

TEL. 703-29

Gardes-Malades à domicile — Massages — Ventouses

DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS, LINGE, LITERIE

PARIS — Rue de Sèvres, 7 — PARIS

Maison de Santé, Convalescence, Cures d'air et repos à NOGENT (Seine): 30, r. de Plaisance.

Téléphone : 257

ouverte à tous les Médecins. — Chauffage central. — Électricité. — Service religieux. — Pavillon de retraite

CHOCOLAT FOUCHER

126, Rue du Bac, PARIS

TÉLÉPHONE 703.09

SUCCURSALE :

38, Chaussée d'Antin, PARIS

TÉLÉPHONE 271.0

RAMLOT

76, rue de Rennes, PARIS

TAILLEUR CIVIL, MILITAIRE, ECCLÉSIASTIQUE
Chemiserie, Bonneterie, Parapluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « **REVUE ANTIMAÇONNIQUE** »

HOTEL

NANTES. — **Nouvel Hôtel de
Bretagne, 23, rue de Strasbourg**
Confort moderne, cuisine sans rivale.

RAMLOT

76, rue de Rennes, PARIS

TAILLEUR CIVIL, MILITAIRE, ECCLÉSIASTIQUE
Chemiserie, Bonneterie, Parapluies, Cannes, Chapellerie, Ganterie.

MAISONS RECOMMANDÉES

Par la « **REVUE ANTIMAÇONNIQUE** »

HOTEL

NANTES. — **Nouvel Hôtel de
Bretagne, 23, rue de Strasbourg**
Confort moderne, cuisine sans rivale.

Veritas liberabit vos
N° 3
ANNÉE 1910

La Revue Antimaçonnique



SOMMAIRE

Bénédiction pontificale.	113
FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — Les idées et les faits	115
Ligue Française Antimaçonnique.	137
Quatrième Congrès antimaçonnique : 1 ^{re} journée.	146
— — — — — 2 ^e journée.	162
— — — — — 3 ^e journée.	170
S.-CH. — Un guet-apens sillonniste.	173
S.-CH. — La pornographie au « Sillon »	178
FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — Les dessous du « Sillon » : maçon- nerie et juiverie.	182
LAVIEN BRENIER. — Un scandale judiciaire.	212
LAVIEN BRENIER. — La Franc-Maçonnerie en Espagne.	217
SCAR HAVARD. — Les Milices temporelles de l'Église.	234
PAUL FEUILLETTE. — L'Église et la Franc-Maçonnerie.	247
Les livres.	268

Voir dans ce numéro : les dessins de BRUNO



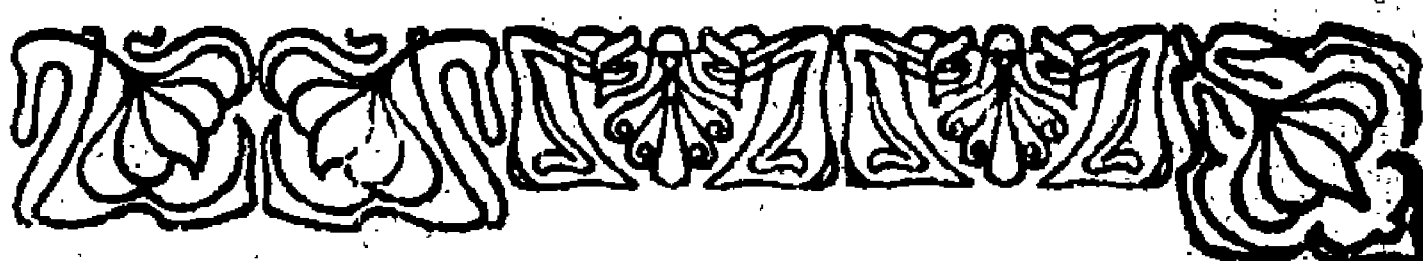
RÉDACTION & ADMINISTRATION : 66, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e)



La Revue antimaçonnique paraît le 15 de chaque mois.

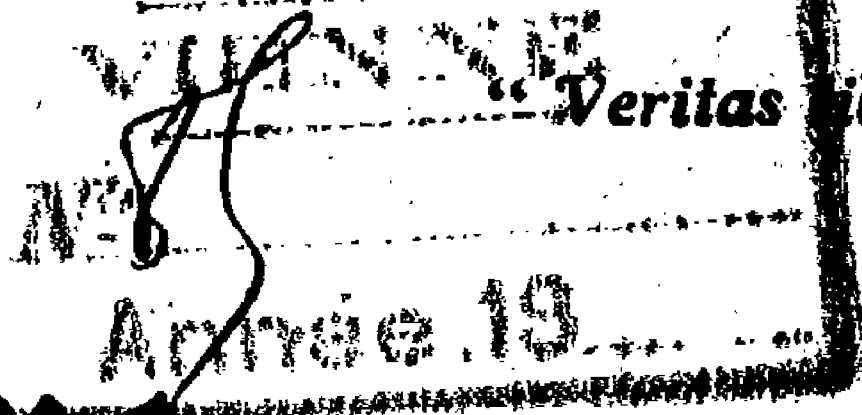
L'Abonnement :
France : 12 fr. ; Etranger : 13 fr. 50
Le Numéro : 1 fr. 50

Les Abonnements partent du
1^{er} Mai ou du 1^{er} Novembre de
chaque année.









La Revue

Antimaçonnique



SOMMAIRE

FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — Les idées et les faits	273
MARC LENOBLE. — Institut Antimaçonnique de Paris	289
FRANÇOIS SAINT-CHRISTO. — Les dessous du « Sillon » : Maçon- nisme et Juiverie	304
ABBÉ G. DUPERRON. — Les Boy-Scouts	308
G. DE LAFONT DE SAVINES. — Revue Critique des Revues Juives	321
OSCAR HAVARD. — Les Milices temporelles de l'Église.	341

Voir dans ce numéro : les dessins de BRUNO



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 66, Rue Bonaparte, PARIS (VI^e)

La Revue Antimaçonnique paraît le 15 de chaque mois.

L'Abonnement :
 France : 12 fr. ; Etranger : 13 fr. 50
 Le Numéro : 1 fr. 50

Les Abonnements partent du
 1^{er} Mai ou du 1^{er} Novembre de
 chaque année.



B.

1/2 ~~later~~ ~~grise~~
to West



